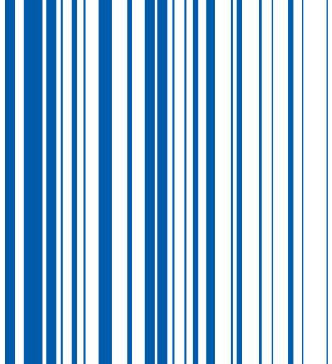


# BON À SAVOIR



NOS CONSEILS page 28

## Service juridique gratuit

021 310 18 20

## SUCCESSIONS

Notre outil exclusif pour rédiger votre testament!

8

## ALIMENTATION

Encore des œufs de batterie...

14

## SKI

Abos à la saison: durs à rentabiliser

20

## VOLAILLE

Des bactéries très inquiétantes

48

## Nos tests

- Aspirateurs
- Röstis
- Autobronzants

# Primes maladie: comment limiter les dégâts



9 771424 663003

10

# Simplement de qualité.

Le magazine de consommateurs K-Tipp a testé 16 huiles extra vierges. Les tests en laboratoire ont prouvé une fois de plus que la bonne qualité ne doit pas coûter cher. L'huile d'olive MINOS d'ALDI SUISSE a obtenu la mention «bon» et fait partie des vainqueurs du test.



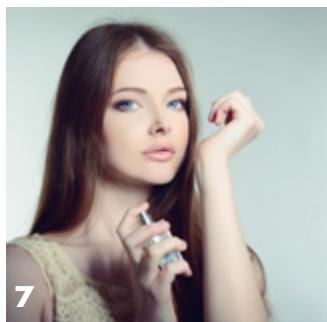
**Ktipp**  
**gut / bon**  
**buono**

Test K-Tipp, n° 8/2016

sorte testée: extra vierge  
source: K-Tipp, n° 8/2016, 20 avril 2016

Simple comme ALDI.





---

Sommaire

---

- 6 Télécommunications**  
Quand Sunrise fait du forcing
- 7 Perturbateurs endocriniens**  
La définition qui déçoit tout le monde
- 8 Successions**  
Notre outil exclusif pour rédiger un testament
- 10 Billets d'avion**  
Une indemnité au forceps
- 11 Santé**  
Eclairage sur le diabète
- 14 Alimentation**  
Encore des œufs de batterie...
- 17 Transferts d'argent**  
Comparatif des grands prestataires
- 19 Diététique**  
Miraculeuse, la grenade!
- 20 Ski**  
Rentables, les abos à la saison?
- 23 Vente**  
La vilaine tactique des rappels
- 27 Electricité**  
Disparité croissante des tarifs
- 31 Supermarchés**  
Ça va vite au self-checkout!
- 33 Batteries**  
Des smartphones explosifs
- 35 Automobile**  
Amende salée pour une histoire de chiens
- 39 Vin**  
L'art du décantage
- 43 E-commerce**  
Eclairage sur les dangers
- 45 Accident**  
Gros pépin avec une cerise
- 48 Alimentation**  
Bactérie inquiétante dans la volaille
- 49 Hypothèques**  
Les offres en ligne cartonnent
- 51 Caisses maladie**  
Sanitas remporte notre sondage

**TESTS** **12 Aspirateurs**

Un bon modèle pour moins de 100 fr.

**24 Röstis**

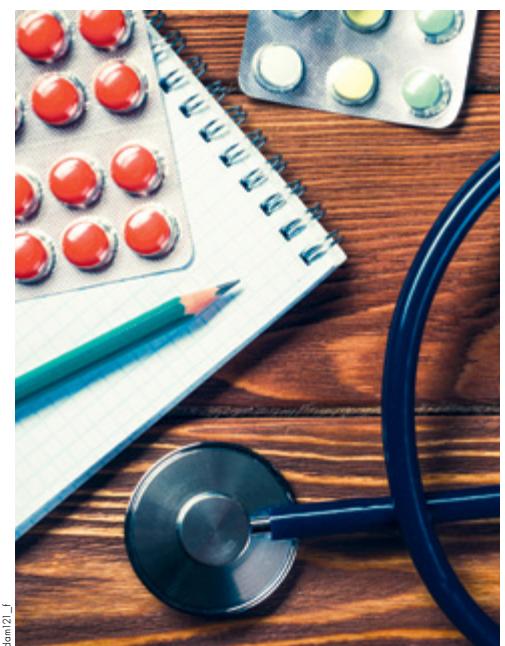
Leur qualité n'est pas si mauvaise

**36 Autobronzants**

Les plus chers ne font pas mieux!

**EN UNE** **28 Primes maladie:**

comment limiter les dégâts?

**MAIS ENCORE...**

- 18** De qui se moque-t-on? / Chapeau!
- 41, 42** Conseils juridiques / Le juge a dit
- 46** Kiosque conso
- 52** Vous avez la parole
- 54** Vu pour vous / Les tests des autres
- 55** Sur le web

**Impressum****Service abonnements**

CP 240, 1001 Lausanne  
④ 021 310 01 37  
Fax 021 310 01 39  
E-mail: [abo@bonasavoir.ch](mailto:abo@bonasavoir.ch)

**Abonnement**

11 numéros: 39.50 fr.  
22 numéros: 74.00 fr.  
Vente en kiosque: 6.00 fr.

**Directrice, rédactrice en chef**

Zeynep Ersan Berdoz (zeb)

**Rédacteur en chef adjoint**

Yves-Noël Grin (yng)

**Rédaction**

Vincent Cherpillod (vic)  
Christian Chevrolet (cc)  
Claire Houriet Rime (chr)  
Sébastien Sautebin (seb)  
Bernard Utz (bu)

**Ont collaboré à ce numéro**

Jonas Arnold  
Likas Bertschi  
Annick Chevillot  
José Crespo  
Doris Favre  
Fiami  
Christophe Inaebnit  
Bastien Lance  
Andreas Schildknecht  
Dominique Schütz  
Tassilo  
Simon Tschopp  
Lara Wüest

**Mise en pages**

Noémie Arrigo

**Correction**

Christiane Droz

**Permanence juridique**

④ 021 310 18 20

Tous les jours de  
9 h à 11 h et de 13 h à 15 h

Silvia Diaz  
Kim Vallon  
Barbara Venditti

**Secrétariat de rédaction**

Av. de la Rasude 2  
CP 150, 1001 Lausanne  
④ 021 310 01 36

Tous les jours de 8 h à 18 h (17 h vendredi)

Fax 021 310 01 39

[www.bonasavoir.ch](http://www.bonasavoir.ch)  
E-mail: [info@bonasavoir.ch](mailto:info@bonasavoir.ch)

Lidia Brandalise

Sylvie Exquis

Emilie Lehmann

Chantal Pelet

**Marketing**

Armelle Colangelo  
[armelle.colangelo@bonasavoir.ch](mailto:armelle.colangelo@bonasavoir.ch)

**Publicité**

Ki Média S.à r.l.  
CP 150, 1001 Lausanne  
④ 021 310 18 21

[roger.grossmann@kimedia.ch](mailto:roger.grossmann@kimedia.ch)  
CP 75, 8024 Zurich

④ 044 253 83 53

[anzeigen@kimedia.ch](mailto:anzeigen@kimedia.ch)

**Imprimerie**

Swissprinters AG,  
4800 Zofingen  
Imprimé en Suisse, sur du papier  
labelisé FSC (CO 21036) et  
emballé dans un film en  
polyéthylène non polluant.

**Editeur**

Editions Plus S.à r.l.  
CP 150, 1001 Lausanne

**Lectorat**

401 000 (MACH Basic 2016-1)

© Reproduction autorisée uniquement avec  
l'accord écrit de l'éditeur, tout comme l'utilisation  
de nos tests et articles à titre publicitaire.

**Editorial**

# Liberté relative des consommateurs



Matthe Duhault

Ans surprise, les primes de l'assurance maladie de base vont augmenter de 4,5% en moyenne l'an prochain. Si la facture est plus lourde pour les Romands, elle frappe surtout les jeunes et les enfants. Les familles et ceux qui démarrent dans la vie active sont donc les nouvelles victimes d'un système qui s'effondre et doit être urgentement repensé.

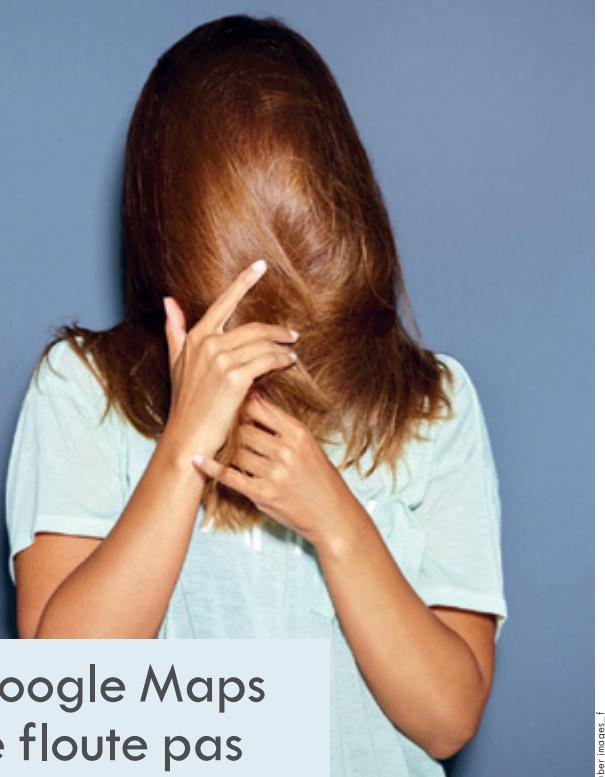
Or, le contexte actuel au Parlement n'est guère favorable au changement. Pis, une majorité cherche à durcir le jeu. Notamment par l'augmentation des primes les plus basses, la réduction du nombre de franchises ou encore le blocage pour trois ans des assurés qui choisirraient une franchise élevée... En revanche, les tentatives de réformes favorables aux assurés échouent les unes après les autres. Les autorités plient sous la pression des lobbys. Les hôpitaux, les médecins, les pharmaciens et les assureurs se préoccupent de leur propre santé. Quant aux citoyens, ils sont priés de supporter les frais de cet imbroglio politique.

Dans ce jeu pervers, la seule liberté du consommateur est d'opter pour une caisse aux primes moins élevées, car – rappelons-le – les prestations sont strictement identiques dans l'assurance de base. Mais cette liberté est toute relative puisque, à chaque changement de caisse, l'assuré participe à la hausse des coûts! Et cela tant que la loi sur l'assurance maladie n'autorisera pas que les réserves suivent l'assuré.

Cette mesure, certes mineure, aurait le mérite de freiner un tant soi peu la spirale haussière des primes de l'assurance maladie. En attendant, les consommateurs ne doivent pas se priver de la seule liberté qui leur est accordée, celle de comparer les tarifs, les modèles et les franchises pour faire le meilleur choix. Dès lors, nous vous invitons à suivre nos conseils pratiques, présentés aux pages 28, 29 et 51, mais aussi dans notre dossier spécial «Assurance maladie 2017» sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch).

**Zeynep Ersan Berdoz**

**Directrice, rédactrice en chef**



## Google Maps ne floute pas tous les visages

Selon une décision du Tribunal fédéral, Google doit rendre méconnaissable 99% des visages et des plaques d'immatriculation visibles sur sa fonction Street View. Pour le pour cent restant, ceux qui se reconnaissent peuvent demander un floutage grâce à un bouton disposé en bas à droite de la fenêtre. Mais, à côté des images captées par les voitures de Google se trouvent également des photos prises par des particuliers. Sur celles-ci, le travail d'anonymisation est loin d'être parfait. Dans les grandes villes romandes, beaucoup d'individus sont identifiables sur de nombreux clichés. Malheureusement, l'option floutage n'est, ici, pas disponible. A la place, il faut utiliser le formulaire «Signaler un problème», puis l'option «Il existe d'autres problèmes de confidentialité pour cette photo». *bu*

uberimages\_f

## LA RETRAITE MISE À MAL

Le Conseil national a la mémoire courte. L'initiative «AVS Plus», qui demandait une hausse des rentes de 200 fr. par mois, a certes été refusée, mais plébiscitée en Romandie et par 40% de la population suisse quand même. On espérait donc que le Parlement en tiendrait compte, que nenni!

Trois jours plus tard, il décide de relever l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, de supprimer les rentes de veuve sans enfant à charge, de diminuer le taux de conversion des rentes du 2<sup>e</sup> pilier de 6,8% à 6% et prépare habilement le terrain pour augmenter l'âge de la retraite de 65 ans à 67 ans dans un deuxième temps. Et tout ça, contrairement aux souhaits du Conseil des Etats, sans augmenter parallèlement la rente AVS.

L'espoir d'une compensation n'est toutefois pas complètement enterré. Un projet de dernière minute imagine une nouvelle graduation des cotisations sur l'ensemble des revenus. Il est vrai que sans cela, ou autre chose du même ordre, c'est le référendum assuré! *cc*

## La saga de l'amnistie fiscale continue

Entre 2010 et 2016, près de 22 000 personnes se sont dénoncées spontanément, révélant des impôts cachés pour quelque 24,7 milliards de francs. Le contribuable peut ainsi, une seule fois, régulariser sa situation sans encourir de sanction, mais en payant des arriérés d'impôts sur les dix dernières périodes fiscales (*lire «Le prix d'une dénonciation spontanée», 8/2015*). Certains cantons, dont le Tessin, ont voulu aller plus loin encore, proposant une amnistie avec une réduction des arriérés allant jusqu'à 70%. Mais le Tribunal fédéral a mis son veto, estimant que la démarche était anticonstitutionnelle. La Commission de l'économie du Conseil national est pourtant revenue à la charge, demandant au Conseil fédéral de soumettre un projet autorisant les cantons qui le souhaitent à réaliser une amnistie fiscale unique en octroyant des rabais. Fin août, le gouvernement a répété son refus et suggéré de rejeter la motion. Sera-t-il suivi par le Parlement? *cc*



### PANSEMENTS: REMBOURSÉS OU PAS?

Soignée à domicile à la suite d'une infection aux streptocoques dorés, une lectrice de Corcelles (NE) s'étonne d'avoir dû payer de sa poche des compresses et un antiseptique prescrits par son médecin, qu'elle a achetés dans une pharmacie. Normal? Non! On pense généralement que sparadraps et autres désinfectants ne sont pas pris en charge par l'assurance maladie de base, étant donné qu'ils ne sont pas sur la liste des médicaments remboursés. Pourtant, bon nombre d'entre eux figurent sur la LiMa, une liste qui recense les moyens et les appareils pris en charge par l'assurance et qui définit un montant maximal remboursé pour chacun d'eux. En général, ils sont directement fournis par l'établissement qui prodigue les soins ou par les infirmières à domicile. Lorsque tel n'est pas le cas, il faut transmettre à l'assurance maladie la copie de l'ordonnance du médecin et la facture de la pharmacie pour être remboursé. *vic*

## UN BOURGEON SUR LE POINT D'ÉCLORE

Un de nos lecteurs, Alexandre Christe, a été surpris de constater que son produit flanqué du logo bio, n'était en réalité qu'*«en reconversion bio»*. Qu'est-ce donc que cette reconversion ou *Umstellung* dans la langue de Goethe? En vérité, les agriculteurs qui migrent de la production conventionnelle à son pendant biologique passent par cette phase intermédiaire. Des contrôles sont effectués régulièrement durant deux ans avant de pouvoir obtenir le fameux logo au bourgeon. Les normes sont toutefois les mêmes que pour la production biologique officielle. Il n'y a donc pas tromperie sur la marchandise: celle-ci connaît le même règlement que les produits bio standard, mais depuis moins longtemps. *bl*



Maja Kebabli



Foto: Bubogebiet\_f

# Quand Sunrise fait du forcing

**TÉLÉCOMMUNICATIONS** Durant l'été, Sunrise a augmenté la vitesse de son offre Internet Start. Les clients paient alors 5 fr. de plus qu'avant, même s'ils ne l'ont pas demandé. L'opérateur permet toutefois un retour à l'ancien abonnement. *Bastien Lance*

**L**a mésaventure est arrivée à plusieurs de nos lecteurs. Sunrise a modifié, le 1<sup>er</sup> juin, son offre Internet Start. L'opérateur évoque une vitesse de surf jusqu'à 50% plus rapide, soit un débit passant de 20 Mbits/s à 30 Mbits/s. Cette amélioration était gratuite les 60 premiers jours pour coûter, ensuite, 5 fr. de plus par mois, sauf refus explicite au 31 juillet.

Adèle\*, qui reçoit ses factures par courrier électronique, n'a pas pris connaissance de cette information qui figurait dans un document annexe. Aux mois de juin et de juillet, elle ne s'est pas non plus rendue compte de l'impact financier de ce changement, puisque le surcoût était offert. C'est donc lorsqu'elle a reçu son décompte du mois d'août qu'elle a constaté

avec étonnement que sa facture avait passé de 55 fr. à 60 fr.

Notre lectrice prend alors contact avec Sunrise pour avoir des précisions. Comme les prestations de son ancien abonnement lui suffisaient, elle demande à l'opérateur de pouvoir continuer d'en profiter. Mais l'opérateur refuse de faire machine arrière, arguant qu'elle aurait dû se manifester dans le délai imparti.

## SUNRISE EN TORT

«Le procédé me semble malhonnête», confie Adèle. Un autre lecteur concerné le trouve même «absolument scandaleux». A juste titre, puisque le procédé de Sunrise contrevient au Code des obligations. Comme le rappelle notre Service juridique, c'est uniquement lorsque

l'entreprise ne devrait pas s'attendre à une acceptation claire de la part du client, qu'elle a la possibilité de recourir à l'acceptation tacite (art. 6, CO). En cas de volonté du client de retrouver son ancien abonnement, l'entreprise est donc tenue de s'y plier.

Interpellé par notre rédaction, le porte-parole de Sunrise, Roger Schaller, avoue à demi-mot le couac: «Nous considérons chaque cas individuellement. Nous nous montrons conciliants lorsqu'un client veut passer à l'ancien tarif, même si le délai d'opposition est écoulé.» Adèle peut du reste avoir le sourire: l'opérateur a revu sa copie en acceptant sa requête. Et le supplément de 5 fr. perçu sur sa dernière facture lui a même été remboursé.

\*Prénom d'emprunt.

Publicité

# LA CARTE DE CRÉDIT GRATUITE.

## LA CUMULUS-MASTERCARD SANS COTISATION ANNUELLE:

- Pas de cotisation annuelle, ni les années suivantes
- Carte gratuite pour votre partenaire
- Collecte de points Cumulus dans le monde entier



Commandez votre carte jusqu'au 31.10.2016  
et recevez 3000 points de bonus! Pour ce faire, remplissez  
dûment le formulaire en ligne sur [cumulus-mastercard.ch](http://cumulus-mastercard.ch) ou  
demandez-le au 044 439 40 27 ou dans votre magasin Migros.



**MIGROS**  
M comme Meilleur.

# La définition qui déçoit tout le monde

**PERTURBATEURS ENDOCRINIENS** Après plus de deux ans d'attente, la Commission européenne a publié sa définition des perturbateurs endocriniens. Identique à celle de l'OMS, elle ne satisfait personne et ne protégera pas les consommateurs.

Annick Chevillot

**L**es perturbateurs endocriniens ont été découverts il y a 25 ans. Depuis, les mondes scientifique, politique, économique et chimique se battent à coups d'études et de rapports contradictoires pour les protéger ou les incriminer. Les conflits d'intérêts sont immenses, à la mesure des enjeux.

D'un côté, il faut bien sûr protéger la population. De l'autre, il ne faut pas entraver l'économie. Entre les deux, les instances politiques et les consommateurs sont pris en otages. Les premières sont incapables de légiférer, les seconds ne peuvent pas identifier les articles de consommation incriminés.

## ACTION DÉLÉTÈRE

Or, les perturbateurs endocriniens altèrent la reproduction humaine, créent des troubles neurologiques, provoquent des cancers hormonodépendants et pourraient également favoriser l'apparition du diabète et de l'obésité. Malgré leur action délétère sur le système endocrinien, ces substances sont utilisées dans une quantité immense de produits: pesticides, plastiques, cosmétiques, produits d'hygiène, alimentation, etc. (*lire encadré*). Et le nombre élevé d'études fiables sur leurs méfaits n'y change rien: une interdiction généralisée n'est pas à l'ordre du jour. Pourtant, l'imprégnation est globale, elle touche autant les humains que la faune et le bétail.

## 14 ANS POUR PRESQUE RIEN

Attendue pour décembre 2013, la définition de la Commission

européenne devait permettre de doter le continent d'un cadre légal contraignant et pionnier. Trente mois plus tard, le 15 juin dernier, l'instance rendait son verdict: «Les critères scientifiques approuvés aujourd'hui par la commission sont fondés sur la définition d'un perturbateur endocrinien de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui fait l'objet d'un large consensus.» (*Lire exergue*). Le hic: cette définition date de 2002... Ce laps de temps aura permis à la Commission européenne de repérer de nombreuses fois l'établissement d'un règlement, invoquant différents problèmes scientifiques et risques économiques. En d'autres termes: la montagne a accouché d'une souris. D'une petite souris qui doit encore être validée par les Etats membres avant d'être soumise au Parlement européen.

Ce nouveau délai, de plusieurs mois sans doute, va permettre aux deux camps – écologistes et ONG d'un côté, industrie de l'autre – de bloquer l'application de cette définition.

## COBAYES HUMAINS

Autre problème et non des moindres: selon ce nouveau et maigre règlement, seules les substances ayant fait la preuve de leurs effets nocifs sur l'humain seront considérés comme des perturbateurs endocriniens. Cela signifie donc que les êtres humains deviennent officiellement des cobayes et qu'il faudra attendre des effets avérés dans la population pour intervenir. Le grand perdant: le principe de précaution!



**« Les perturbateurs endocriniens (...) peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou sur ses descendants » , selon l'OMS**

\*\*\*\*\* Dans les faits \*\*\*\*\*

## Exposition quotidienne

Chaque jour, notre organisme est exposé à des perturbateurs endocriniens. Les fruits et les légumes issus de l'agriculture traditionnelle contiennent des résidus de pesticides. Près de 40% des produits d'hygiène et de beauté contiennent au moins un perturbateur endocrinien. Les jouets en plastique et les peluches des enfants sont aussi imprégnés. Tout comme les canapés en tissu ornant les salons du pays. Même les aliments emballés dans des barquettes en plastique sont imprégnés avant d'être ingurgités.

A la salle de bain, ce sont les phthalates qu'il faut chasser. On en trouve dans de nombreux cosmétiques et des parfums. Leurs effets délétères sur la santé sont avérés. Les phthalates réduisent la production de testostérone et perturbent ainsi le développement des organes sexuels masculins. Chez les filles, ils stimulent le développement sexuel et entraînent une puberté précoce.

# Rédigez simplement votre test

## SUCCESSIONS

Bon à Savoir propose un outil exclusif permettant de coucher sur papier ses dernières volontés. Notamment de nommer ses héritiers et de déterminer la part de la succession à laquelle ils auront droit. Un privilège réservé à nos abonnés. *Christian Chevrolet*

**V**ous avez remarqué? De nombreuses personnes s'intéressent à votre héritage, notamment les associations caritatives. Après quelques informations et une simulation sommaire à faire sur le net, elles vous proposent de rédiger un testament en pensant à elles. Pourquoi pas? Mais il ne faut pas, pour autant, oublier ses proches et, surtout, faire les choses dans les règles de l'art. C'est ce que propose notre nouveau programme «Mon testament», simple et efficace.

Bien sûr, l'exercice n'est possible que dans des situations ordinaires. Il est, notamment, exclu lorsqu'il y a eu une donation préalable, qu'il existe un pacte successoral ou un droit d'usufruit ou, encore, lorsqu'une exérédation est prévue. Mais ce genre de cas est bien plus rare qu'on l'imagine, et le programme permet donc de répondre à l'immense majorité des demandes.

## PANORAMA

### AVEC ET SANS TESTAMENT

Après avoir enregistré succinctement les différents membres de votre famille, vous aurez un premier panorama de votre situation successorale, avec et sans testament. Sans testament, cela revient à dire que, faute d'instructions, votre héritage sera réparti selon les règles légales. Avec testament, en revanche, vous disposez d'une part allant de 25% à 100% à répar-



tir comme bon vous semble (*lire encadré ci-contre*).

A partir de là, vous avez la possibilité de déterminer ce que vous souhaitez accorder (ou non) à chacun, et même d'ajouter des tiers (personnes hors famille, associations, etc.). Le programme retient les parts réservataires et n'autorise pas de descendre au-dessous. En revanche, vous pouvez les augmenter, grâce à un curseur, jusqu'à concurrence de la quotité disponible (*lire encadré*). Des configurations préprogrammées (si vous souhaitez favoriser votre conjoint, vos enfants, vos parents, un tiers, une association, etc.) sont aussi disponibles et peuvent faciliter le travail.

### LE CHOIX DES HÉRITIERS

Lorsque la totalité de la succession a été attribuée, vous allez devoir entrer l'identité complète des héritiers que vous avez choisis, et aurez encore la possibilité de leur attribuer un bien précis (par exemple

Testament

**On l'oublie parfois, mais le texte ne peut pas être dactylographié. Il doit obligatoirement être écrit à la main.**

la maison familiale, la montre de l'arrière-grand-père, etc.).

Vous pouvez aussi désigner un héritier remplaçant en cas de prédécès (la part prévue pour votre cousin ira plutôt à votre neveu), émettre un vœu spécial («Je souhaite que mes cendres soient déposées dans le Jardin du souvenir») et encore nommer un exécuteur testamentaire.

A titre indicatif, il est possible d'entrer le montant approximatif de la succession, de façon à réaliser celui des parts en francs réels, mais aussi de veiller à ce que la valeur d'un bien particulier – comme la maison familiale – ne dépasse pas celui de la part accordée. Cependant, le texte final n'exprime les parts qu'en pour cent.

### À RECOPIER À LA MAIN

Le programme génère alors le tes-

tament, complet et rédigé dans les règles de l'art, avec l'identité de tous les héritiers, leur part de la succession, les spécificités, vos vœux, etc. Il faut obligatoirement et entièrement le recopier à la main, le signer, puis le conserver dans un endroit sûr ou, mieux encore (mais cela a un prix), le déposer auprès de l'autorité compétente (variable selon les cantons).

Cet outil est réservé aux abonnés de Bon à Savoir. Afin de faciliter l'actualisation du testament, les données peuvent être conservées et doivent, dès lors, être protégées avec un mot de passe supplémentaire. L'utilisateur peut aussi décider, après avoir imprimé le texte à recopier, de les supprimer.

A découvrir sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch)

- Outils & calculateurs
- Mon testament

# ament

## Parentèles

### La loi protège certains héritiers

Tous les membres de la famille n'ont pas les mêmes droits dans une succession. Ces droits varient en fonction du degré de parenté. Pour fixer l'ordre dans lequel les parents sont appelés à hériter, le droit suisse a choisi le système des trois parentèles.

- La première parentèle est formée des descendants du défunt: ce sont ses enfants de sang ou adoptés ou, s'ils sont décédés, ses petits-enfants, voire ses arrière-petits-enfants.
- La deuxième parentèle remonte au père et/ou à la mère du défunt. S'ils sont décédés, les frères et sœurs du défunt prennent leur place et, à défaut, les neveux et nièces.
- La troisième parentèle comprend les grands-parents du défunt et leurs descendants, à savoir les oncles, tantes, cousins et cousines.

Tout cela est schématiquement résumé dans le tableau ci-contre.

Le principe est simple: les parents les plus éloignés n'entrent en ligne de compte que si les plus proches ne sont plus en vie.

#### AVEC OU SANS INSTRUCTIONS

Il convient donc, dans un premier temps, d'établir le lien de parenté et la proximité de chacun des membres de la famille avec le défunt.

Une fois les héritiers légaux désignés, en l'absence de testament, le patrimoine sera partagé selon une clé de répartition bien précise.

La part du conjoint (qui ne fait pas partie des parentèles) dépend de l'existence ou non d'autres héritiers.

→ S'il y a des enfants, il reçoit la moitié de la succession et les enfants l'autre moitié à parts égales (ligne ① du tableau ci-contre, colonne de gauche).

→ S'il n'y a pas d'enfant, mais des membres de la deuxième parentèle, il reçoit les trois quarts de la succession (lignes ③, ④ et ⑤, colonne de gauche).

→ S'il n'y a que des parents de la troisième parentèle, il reçoit toute la succession (ligne ⑥, colonne de gauche).

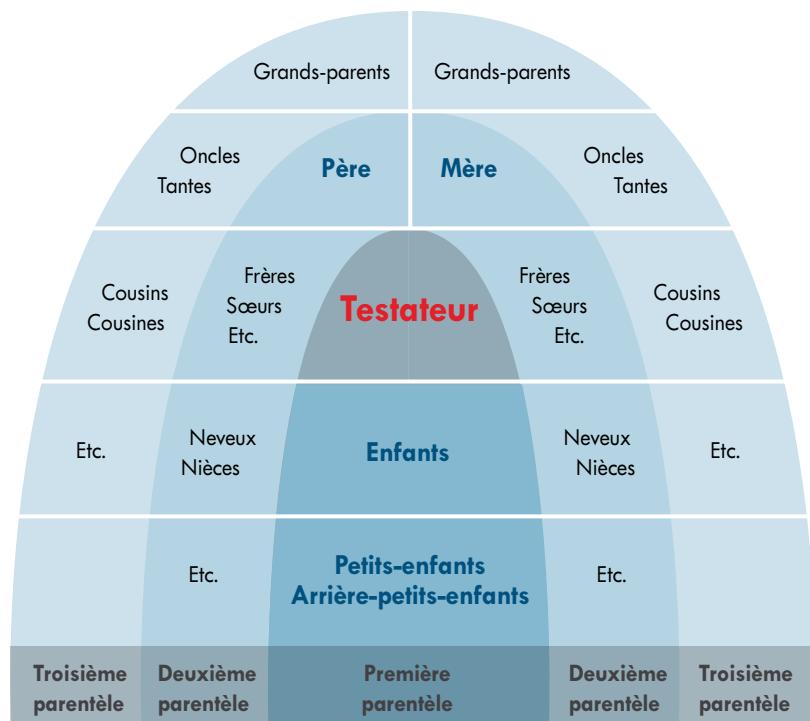
Mais, s'il a rédigé un testament, le défunt a pu répartir son héritage autrement. Le conjoint a, en effet, un droit réservataire de 25% seulement et les enfants de 37,5%. Il reste donc une part (appelée «quotité disponible») de 37,5% (ligne ① du tableau, colonne de droite), qui peut être attribuée à n'importe qui, parents ou tiers.

En revanche, si le conjoint est décédé (ou divorcé), la part réservataire des enfants est de 75% et la quotité disponible se limite à 25% (ligne ②).

Le tableau ci-contre résume une série de répartitions sans testament (à gauche) et avec testament (à droite).



Pour en savoir plus «Le guide des successions» (commande en page 40).



HÉRITIERS	RÉPARTITION SANS TESTAMENT	RÉSERVES/PART DISPONIBLE
CONJOINT-E ① + DESCENDANTS	Conjoint-e 1/2 Descendants 1/2	Conjoint-e 1/4 Descendants 3/8 Part disponible 3/8
DESCENDANTS ② SEULEMENT	Descendants 1/1	Descendants 3/4 Part disponible 1/4
CONJOINT-E ③ + PARENTS	Conjoint-e 3/4 Chaque parent 1/8	Conjoint-e 3/8 Chaque parent 1/16 Part disponible 1/2
CONJOINT-E ④ + FRÈRES ET SŒURS	Conjoint-e 3/4 Frères et sœurs 1/4	Conjoint-e 3/8 Frères et sœurs – Part disponible 5/8
CONJOINT-E ⑤ + PÈRE OU MÈRE + FRÈRES ET SŒURS	Conjoint-e 3/4 Père ou mère 1/8 Frères et sœurs 1/8	Conjoint-e 3/8 Père ou mère 1/16 Frères et sœurs – Part disponible 9/16
CONJOINT-E ⑥ + 3 <sup>e</sup> PARENTÈLE	Conjoint-e 1/1 3 <sup>e</sup> parentèle –	Conjoint-e 1/2 Part disponible 1/2
PÈRE ET MÈRE ⑦ SEULEMENT	Père 1/2 Mère 1/2	Père 1/4 Mère 1/4 Part disponible 1/2
PÈRE OU MÈRE ⑧ SEULEMENT	Père ou mère 1/1	Père ou mère 1/2 Part disponible 1/2
PÈRE OU MÈRE ⑨ ET FRÈRES ET SŒURS	Père ou mère 1/2 Frères et sœurs 1/2	Père ou mère 1/4 Frères et sœurs – Part disponible 3/4
FRÈRES ET SŒURS ⑩ SEULEMENT	Frères et sœurs 1/1	Frères et sœurs – Part disponible 1/1
3 <sup>e</sup> PARENTÈLE ⑪ SEULEMENT	3 <sup>e</sup> parentèle 1/1	3 <sup>e</sup> parentèle – Part disponible 1/1

# Les experts en vin de Denner recommandent:

## Cantina Vallebelbo Moscato d'Asti DOCG

2015, Piémont,  
Italie, 75 cl

Evaluation client:



- Cuisine exotique, dessert
- Moscato bianco
- 1-3 ans
- 6-8 °C

8.25



## Château Partarrieu Sauternes AOC

2014, Bordeaux,  
France, 50 cl

Evaluation client:



- Fromage à pâte molle, dessert
- Séminon, sauvignon blanc,  
muscadelle
- 1-4 ans
- 7-9 °C

9.95



## Colligny demi-sec

Champagne AOC,  
France, 75 cl

Evaluation client:



- Cuisine exotique, dessert
- Pinot noir, pinot meunier,  
chardonnay
- 1 an après l'achat
- 6-8 °C

21.45



Commandez maintenant en ligne:  
[www.denner-wineshop.ch](http://www.denner-wineshop.ch)



Un pour tous les amateurs de vin

**DENNER**



José Crespo

## Une indemnité au forceps

**BILLETS D'AVION** Avec l'aide du Service juridique de *Bon à Savoir*, une lectrice genevoise a dû cravacher pour se faire dédommager d'un vol Swiss supprimé. *Bernard Utz*

Quand un vol est annulé moins de deux semaines avant son départ, la réglementation européenne permet aux passagers de prétendre à une indemnisation forfaitaire. Mais, pour l'obtenir, il faut parfois jouer des mains et des coudes auprès des compagnies aériennes, comme peut en témoigner Micheline Favre-Bulle.

Le samedi 11 juin dernier, notre lectrice arrive à l'aéroport de Genève aux aurores pour prendre le premier avion pour Nice. Mais, au guichet d'enregistrement de Swiss, on l'informe que son vol est annulé. On lui propose alors une correspondance pour l'après-midi. A la place d'atterrir à Nice à 9 h 10, Micheline Favre-Bulle arrive à 18 h 35: la première journée de son week-end est perdue.

De retour en Suisse, et sur les conseils du Service juridique de *Bon à Savoir*, elle écrit à Swiss pour faire part de ses préentions à l'entreprise. D'après le règlement européen sur les droits des passagers aériens, notre lectrice a droit à une indemnité de

# Le diabète n'est pas réservé aux becs à bonbons

**SANTÉ** Le sucre est indispensable à notre organisme. Or, chez les diabétiques, il ne pénètre plus dans les cellules et reste bloqué dans le sang. Pourquoi? Comment le soigner? Le point pour tordre le cou aux préjugés. *Claire Houriet Rime*

## 1. Qu'est-ce que le diabète?

Quand tout va bien, les hydrates de carbone (riz, pâtes, douceurs) que nous mangeons sont assimilés dans l'organisme grâce à l'insuline, elle-même fabriquée par le pancréas. Telle une petite clé, elle déverrouille le passage du glucose sanguin vers l'intérieur des cellules. Le diabète empêche ce processus: le sucre reste alors stocké dans le sang et n'est plus acheminé dans les cellules. C'est une maladie grave, mais qui se soigne et avec laquelle on peut vivre normalement. Attention: il y a deux formes de diabète, dont les causes et le traitement diffèrent.

## 2. Qu'est ce que le diabète de type 1?

Le diabète de type 1, appelé autrefois «diabète juvénile», se développe souvent pendant l'enfance ou au début de l'âge adulte. C'est une maladie de type autoimmune, sur laquelle le mode de vie n'a aucune influence. Pour une raison encore inexpliquée, le corps détruit les cellules du pancréas chargées de produire l'insuline. Résultat: le glucose est bloqué dans le sang.

## 3. Quels sont les symptômes?

L'apparition du diabète n'est pas simple à diagnostiquer, car elle touche des enfants ou des adolescents apparemment en bonne santé. Une soif excessive, une forte envie d'uriner, une perte de poids subite et une grosse fatigue doivent donc être pris au sérieux. Si l'enfant n'est pas traité à temps, il risque de tomber dans le coma, voire de décéder.

## 4. Quel est le traitement?

Il n'existe pas de remède au diabète, et les patients doivent



s'injecter de l'insuline leur vie durant. Cette substance ne peut être prise sous forme de comprimés, car elle serait détruite par les enzymes actifs dans l'estomac avant d'agir.

La quantité d'insuline doit être adaptée constamment. D'une part, aux apports nutritifs en hydrates de carbone et, d'autre part, à l'activité physique, ce qui implique une discipline très stricte. Les jeunes patients doivent ainsi apprivoiser la maladie en surveillant constamment leur taux de glycémie. Des cours sont ensuite dispensés à leurs proches pour les accompagner dans ce processus.

Il existe des pompes, portées en permanence, qui évitent d'avoir à se piquer plusieurs fois

par jour et permettent de programmer l'apport d'insuline. Elles doivent toutefois être prescrites par un spécialiste pour être remboursées par l'assurance maladie de base.

## 5. Qu'est ce que le diabète de type 2?

Le diabète de type 2 concerne la majorité des malades. Le pancréas produit encore de l'insuline, mais en quantité insuffisante ou elle est mal assimilée dans l'organisme: le taux de glycémie est alors trop élevé.

La maladie se développe généralement chez les sujets ayant une prédisposition génétique. Ici encore, la maladie n'est pas due à un appétit excessif pour les sucreries. Le surpoids, le ta-

bagisme, l'hypertension et l'absence d'activité physique sont en revanche des facteurs déterminants. Avec l'évolution du mode de vie, les patients sont toujours plus jeunes et toujours plus nombreux, sans parler du diabète lié à la grossesse.

## 6. Quels sont les symptômes?

Très sournois, le diabète de type 2 peut rester caché de longues années et n'être diagnostiqué que lorsque les premières complications apparaissent: troubles de la vue, douleurs aux pieds, mauvaise cicatrisation. Il est donc important de faire régulièrement contrôler son taux de glycémie après la quarantaine.

## 7. Comment se soigner?

Le traitement du diabète de type 2 consiste en une alimentation équilibrée associée à une activité physique régulière. Si le taux de glycémie ne baisse pas, on prendra des médicaments pour stimuler la production d'insuline. Elle ne sera prescrite sous forme d'injection que si ces mesures restent sans effet.

## 8. Peut-on guérir du diabète?

Le diabète de type 1 est, à ce jour, incurable. Quant au diabète de type 2, une faible proportion de patients réussissent à maîtriser leur taux de glycémie en modifiant leur mode de vie et en perdant du poids. Le diabète gestationnel disparaît, quant à lui, à l'accouchement, mais les patientes présentent un risque supérieur à la moyenne de développer, par la suite, un diabète de type 2.



# A la poussière tu reto

**ASPIRATEURS** Dès septembre 2017, leur puissance maximale sera réduite à 900 W. Notre test montre qu'on peut d'ores et déjà trouver un bon appareil respectant cette limite pour moins de 100 fr. *Lukas Bertschi / seb*

**U**n bon aspirateur doit être capable d'éliminer les saletés aussi bien sur les tapis que sur les parquets et le carrelage. Le consommateur est également en droit d'attendre qu'il soit simple à utiliser, ait une

longue durée de vie et consomme peu d'électricité. Mais quels sont les appareils qui réunissent réellement ces qualités?

Pour le savoir, nous avons acheté huit modèles, d'une puissance de 650 watts (W) à

800 W, que nous avons envoyés dans un laboratoire (*lire encadré*). Nous avons choisi cette fourchette de puissance parce qu'elle respecte les futures exigences en matière de consommation d'énergie, qui entreront

en vigueur dans un an et fixent la limite à 900 W.

Ce plafond ne doit pas susciter d'inquiétudes en termes d'efficacité. «En améliorant les moteurs et les embouts, les constructeurs ont plus que compensé la baisse



Nos tests et comparatifs partout et en tout temps: **téléchargez l'application**  
«Les tests de Bon à Savoir»

- De 5.5 à 6.0 pts = Très bon
- De 4.8 à 5.4 pts = Bon
- De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant
- De 2.5 à 3.9 pts = Insatisfaisant
- Moins de 2.5 pts = Mauvais

## MARQUE

Désignation	
Acheté chez	
Prix payé	
Prix du sac compatible	
Puissance maximale (déclarée)	
<b>1. Aspiration</b>	<b>60%<sup>(1)</sup></b>
→ Sur du tapis (poussière)	30% <sup>(2)</sup>
→ Sur du tapis (fibres)	10% <sup>(2)</sup>
→ Sur du parquet	20% <sup>(2)</sup>
→ Sur du carrelage	20% <sup>(2)</sup>
→ Le long des murs	20% <sup>(2)</sup>
<b>2. Examen technique</b>	<b>25%<sup>(1)</sup></b>
→ Poussière rejetée dans l'air	40% <sup>(2)</sup>
→ Durée de vie du moteur	30% <sup>(2)</sup>
→ Consommation d'énergie	30% <sup>(2)</sup>
<b>3. Maniement</b>	<b>15%<sup>(1)</sup></b>
→ Facilité d'utilisation	50% <sup>(2)</sup>
→ Hygiène	50% <sup>(2)</sup>

## NOTE FINALE ET APPRÉCIATION



PRIMOTECQ	MIELE	ELECTROLUX	PRIMA VISTA
KST 680	Compact C2 Excellence Ecoline	Ultraone ZUORIGWR+	Elite Clean 3.1
Fust	Coop City <sup>(3)</sup>	M-Electronics	Landi
139.90 fr.	299 fr.	398 fr.	99 fr.
3.48 fr.	2.24 fr.	1.90 fr.	0.70 fr.
650 W	800 W	800 W	800 W
<b>5.0</b>	<b>5.1</b>	<b>5.0</b>	<b>4.6</b>
4.4	4.7	5.0	4.3
4.7	5.1	5.6	4.9
5.6	5.9	5.8	5.6
5.5	4.5	4.2	5.8
5.0	5.5	4.5	2.5
<b>5.5</b>	<b>5.1</b>	<b>5.4</b>	<b>5.4</b>
5.1	4.5	5.3	5.0
6.0	6.0	6.0	6.0
5.5	5.1	4.9	5.2
<b>5.0</b>	<b>5.2</b>	<b>5.3</b>	<b>5.2</b>
5.0	5.1	5.1	4.9
4.9	5.3	5.4	5.4
<b>5.1</b>	<b>5.1</b>	<b>5.1</b>	<b>4.9</b>

Si la note est identique, classement selon le prix.  
Egalement vendu chez: <sup>(3)</sup> Commerces spécialisés. <sup>(4)</sup> Interdiscount XXL et Manor.

<sup>(1)</sup> Pondération pour la note finale.

<sup>(2)</sup> Pondération interne au critère.

# Urneras

tout aussi bien, si ce n'est mieux, que les anciens, qui affichaient un nombre de watts bien plus élevé.

## BON CHOIX À MOINS DE 100 FR.

Trois appareils arrivent en tête à égalité de points: le Primotecq *KST 680*, l'Electrolux *Ultraone*, le Miele *Compact C2*. Le *KST 680* prend toutefois la première place du classement grâce à son prix nettement inférieur: 139.90 fr. contre 299 fr. et 398 fr. Il obtient de très bons résultats sur le carrelage et le parquet ainsi qu'au niveau de sa consommation. Mais, avec les tapis, il fait moins bien que ses deux rivaux. Sur ce critère, c'est l'Electrolux qui mène le bal, qu'il s'agisse d'aspirer de la poussière ou des fibres. Revers de la médaille, ce dernier est moins performant le long des murs et sur le carrelage. De plus, son prix est élevé (398 fr.).

Puisqu'on parle d'argent, le Prima Vista *Elite Clean*, ne coûte

que 99 fr., tout en obtenant une appréciation «bon» et une note finale (4.9) proche de celle des leaders du test. Il décroche même la meilleure note de notre test sur le carrelage. Malheureusement, il avoue quelques faiblesses sur les tapis, et se montre carrément «insatisfaisant» le long des murs. Pour que le sol soit propre à ces endroits, l'utilisateur doit carrément enlever l'embout et aspirer directement la poussière avec l'extrémité du tube métallique!

## MORT AVANT L'HEURE

A l'épreuve de durée de vie des moteurs, seul le *KVC 700* de Koenic n'a pas supporté l'épreuve de 600 heures (*lire encadré*). Notons, au passage, que le pourcentage d'appareils défaillants était clairement plus élevé lors de nos tests précédents. Le *KVC 700* a aussi montré ses faiblesses sur les tapis. Il lui a fallu ainsi presque quatre

fois plus de temps que le vainqueur pour venir à bout des fibres déposées.

Si les prix de vente des aspirateurs varient considérablement, il en est de même pour leurs sacs à poussière. Les plus économiques équipent le Prima Vista *Elite Clean* et sont vendus 70 ct. la pièce. Dans le trio de tête, ce sont ceux de l'Electrolux *Ultraone* qui coûtent le moins, 1.90 fr. la pièce, contre 2.24 fr. pour le Miele et même 3.48 fr. pour le Primotecq.

Nous avons interpellé Media Markt, qui commercialise le *KVC 700*, arrivé en dernière position. L'enseigne réplique n'avoir jamais reçu de réclamations à son sujet. De son côté, Phillips déplore que l'embout destiné aux sols durs – livré de série – n'ait pas été utilisé durant le test.

**NOUVEAU**  **GUIDE D'ACHAT**  
A retrouver sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch)



En détail

## Les critères du test

Le Laboratoire SLG de Hartmannsdorf (D) a mis à l'épreuve les huit aspirateurs sur les critères suivants:

### 1. Aspiration: 60%

Afin d'évaluer l'efficacité des appareils, les experts ont répandu de la poussière sur du tapis, du carrelage et du parquet. Ils ont également déposé des fibres sur un tapis, et chronométré le temps nécessaire pour les absorber en totalité. Un test a également été mené le long des murs. Objectif: relever la présence de traînées non nettoyées. Enfin, les spécialistes ont mesuré le pourcentage de poussières aspirées lorsque le sac contient déjà 100 ou 400 grammes de saletés.

### 2. Examen technique : 25%

La durée de vie des moteurs a été éprouvée par un test de 600 heures d'utilisation à raison de cycles de 14,5 minutes de marche entrecoupés de 30 secondes d'arrêt. Le labo a aussi mesuré la quantité de poussière aspirée qui a été rejetée ensuite. Le dernier examen a consisté à calculer la quantité d'électricité nécessaire pour nettoyer 10 m<sup>2</sup> de tapis.

### 3. Maniement: 15%

Cinq personnes ont noté la facilité de changement du sac. Il s'agissait également de déterminer si de la poussière se dégage lors de cette opération.

INTERTRONIC	MIOSTAR	PHILLIPS	KOENIC
Bag Vacuum	V-Cleaner 750-DH	FC 8722	KVC 700
Interdiscount 59.90 fr. 3.24 fr. 800 W	M-Electronics 119 fr. 2.45 fr. 700 W	Mediamarkt.ch <sup>(4)</sup> 229.95 fr. 3.74 fr. 650 W	Mediamarkt.ch 119.95 fr. 3.74 fr. 800 W
<b>4.5</b>	<b>4.4</b>	<b>4.1</b>	<b>4.4</b>
4.1	4.2	5.0	4.0
3.8	4.0	4.6	1.0
3.7	4.3	2.4	5.9
5.7	4.3	4.7	5.4
4.8	5.0	3.5	4.0
<b>5.0</b>	<b>4.9</b>	<b>5.4</b>	<b>4.0</b>
4.4	4.2	5.2	3.2
6.0	6.0	6.0	3.5
4.9	4.8	5.1	5.6
<b>4.4</b>	<b>4.8</b>	<b>5.0</b>	<b>4.3</b>
4.6	4.8	4.7	4.5
4.2	4.8	5.2	4.1
<b>4.6</b> 	<b>4.6</b> 	<b>4.6</b> 	<b>4.3</b> 

Test réalisé en partenariat avec saldo et Kassensturz.

# Votre eau du robinet est-elle vraiment saine?



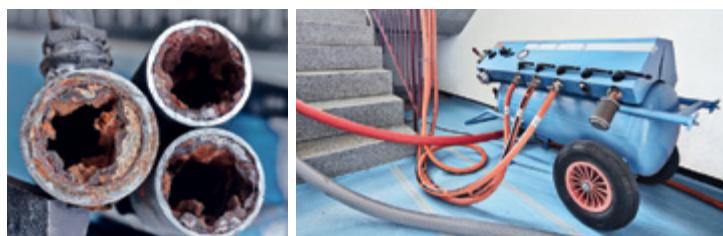
VOUS  
NE SAVEZ PAS?  
**FAITES UN TEST  
GRATUIT\***

\* Si vos conduites d'eau ont plus de 25 ans, nous les testons gratuitement pour vous.

Cette question n'est pas anodine, car même en Suisse, la qualité de l'eau du robinet n'est pas toujours garantie. En effet, elle peut être altérée par la corrosion et les dépôts présents notamment dans les conduites des maisons et appartements de plus de 25 ans.

Aujourd'hui, il n'est plus nécessaire de déterrer les canalisations lors de travaux pénibles occasionnant beaucoup de bruit et de poussière. Elles peuvent être assainies de l'intérieur, grâce à un procédé de sablage qui va dans un premier temps supprimer la rouille et les dépôts. Puis, le revêtement est renouvelé à l'aide d'une matière destinée à entrer en contact avec les produits alimentaires, utilisée également dans les boîtes de conserves et les canettes. Cette année, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire a testé à nouveau et confirmé l'innocuité des produits de base destinés à être en contact avec les denrées alimentaires.

**LT Experten rénove les conduites depuis 30 ans et dispose de la plus grande expérience dans ce domaine en Suisse.**



Les conduites rouillées peuvent contaminer l'eau du robinet de nombreuses habitations suisses. Malheureusement, cela ne se voit pas de l'extérieur.



## Les œufs de b s'invitent triste

**ALIMENTATION** Interdite en Suisse, la «poncte en cages» n'a pas pour autant disparu des rayons. Elle a encore sa place dans la fabrication des biscuits importés. A la suite de notre enquête, des produits seront retirés du marché. *Claire Houriet Rime*

D'où viennent les œufs utilisés pour les barres chocolatées, les brioches et autres crêpes préemballés? Aucune indication à ce propos ne figurant sur les paquets, il est légitime de s'interroger sur leur mode de production.

En effet, si les élevages en batterie sont interdits en Suisse depuis 30 ans, l'Union européenne autorise encore les «cages aménagées» qui sont loin d'offrir aux pondeuses le niveau de confort minimal garanti par la législation helvétique (*lire encadré*).

**PAS DE ÇA CHEZ NOUS**  
En collaboration avec l'émission *On en parle* (RTS-La Première), nous avons donc mené l'enquête auprès des grands distributeurs Aldi,

Coop, Denner, Lidl et Migros ainsi que sur la plateforme LeShop.ch.

En préambule, nous leur avons demandé s'ils s'engageaient, en se fournissant à l'étranger, à n'acheter que des produits élaborés avec des œufs obéissant aux normes suisses. Une précaution qui exclurait d'emblée les élevages en cages, moins respectueux des gallinacés.

Tous nous ont répondu par l'affirmative. Ces bonnes intentions sont-elles mises en pratique? Pour le savoir, nous leur avons soumis une quarantaine d'articles de boulangerie et d'épicerie dont l'emballage n'indique pas le mode de production des œufs.

Chez Aldi, Denner et Lidl, aucun des produits de notre sélection ne déroge à cette règle. Dans la plupart des



# atterie ment au goûter

cas, les œufs proviennent d'élevages européens de ponte au sol et, plus rarement, de plein air.

## Œufs de batterie chez Lu et Tuc!

En revanche, nous avons pris les autres distributeurs à défaut. Chez Coop, les *Barquettes à la framboise* et les biscuits *Pim's orange enrobés de chocolat*, tous les deux livrés par Lu, ainsi que les *Mini snackies original* et *Biscuits paprika* de Tuc (une filiale de Lu) dépendent tous du groupe alimentaire Mondelèz. Or, ce dernier nous a indiqué que 85% de sa production provient de cages aménagées, sans se montrer plus précis sur les articles en question.

«Notre charte d'approvisionnement durable s'applique de manière générale à nos propres produits, justifie la porte-parole de Coop, Andrea Bergmann. Quant aux articles de marque, il incombe en priorité à leurs fournisseurs de veiller à ce qu'elle soit respectée.» Coop concède faire toutefois des entorses à la règle avec certains producteurs étrangers, ce qui est le cas pour le groupe Mondelèz.

## Produits retirés des rayons

Chez Migros, c'est la barre chocolatée de *Dancing Cow Cake Bar*

**Cocoa** qui contient des œufs de batterie. Le porte-parole, Tristan Cerf, indique qu'elle disparaîtra sous peu des étals.

Quant au magasin en ligne LeShop.ch, il retire de son assortiment quatre produits à la suite de notre enquête. Les *Briolettes de Brioche Pasquier*, les *Mini Brownies chocolat et pépites* et le *Gâteau marbré au chocolat Savane* de Brossard ainsi que les *Madeleines longues aux pépites de sucre* de Le

Ster sont, en effet, tous fabriqués avec des œufs de batterie.

«Nous vous remercions d'avoir attiré notre attention sur ce problème», réagit Dominique Locher, directeur de LeShop. A l'avenir, le vendeur en ligne continuera de se fier au contrôle effectué par Migros pour les produits du géant orange, mais promet de se montrer vigilant envers les autres fournisseurs. «Nous allons les contacter pour certifier que

les œufs utilisés soient bien issus au minimum d'élevages au sol. Ceux qui ne remplissent pas cette condition seront retirés de notre assortiment.»

## UNE HISTOIRE D'ARÔMES...

Nous avons gardé pour le dessert les petites crêpes Whaou!, du groupe breton Goûters magiques, dont on trouve différents arômes chez Migros, Coop et LeShop.ch, car elles illustrent bien les enjeux de la grande distribution. A l'heure actuelle, seules celles qui sont fourrées à la fraise ou au chocolat et vendues chez Migros et LeShop.ch contiennent des œufs de ponte au sol.

Les œufs utilisés pour les *Crêpes au sucre* vendues chez LeShop, de même que les *Cracky crêpes céréales / chocolat* proposées chez LeShop et Coop sont «standard», donc issus... de batteries. LeShop annonce renoncer aux *Crêpes au sucre*.

«A partir de novembre, nous passerons à la ponte au sol pour les crêpes aux céréales», assure le fournisseur. Qui se déclare du reste prêt à faire de même avec les autres arômes de la gamme... une fois franchi un certain seuil annuel de commandes.

Chez les grands de l'alimentation, la rentabilité passe décidément avant l'éthique. Les distributeurs ont encore du pain sur la planche pour mettre fin au martyre des poules pondeuses.

## Eclairage

### Etiquetage flou, mais légal

En Suisse, les types de production vont de la ponte au sol au «bio». La lumière du jour est garantie dans tous les cas. Les volatiles peuvent se déplacer sur plusieurs niveaux, gratter le sol, prendre des bains de poussière, voler, manger, boire et pondre leurs œufs dans des nids de ponte protégés.

Le nombre maximum de poules au mètre carré varie entre 5 (bio) et 10 (ponte au sol et plein air). Dans les élevages de plein air, les poules disposent, l'après-midi, d'un herbage de 2,5 m<sup>2</sup> chacune et d'un jardin d'hiver pour les jours de mauvais temps. Les exploitations «bio» sont dotées d'un jardin d'hiver ouvert toute la journée et d'un herbage de 5 m<sup>2</sup> par tête, pour l'après-midi.

En Europe, les élevages en batterie sont interdits depuis 2012 seulement et ont cédé la place à des cages aménagées, compromis entre la rentabilité économique et la survie des pondeuses. Ici, un mètre carré de litière peut accueillir jusqu'à 16 poules et elles ne disposent que de 45 cm de haut pour s'ébattre, sans accès extérieur.

A noter que, sur les produits finis, tels que biscuits et plats préparés qui contiennent des œufs ou de la poudre d'œufs en petite quantité, l'indication de la provenance et du type de production ne sont pas obligatoires. Et cela, même si les œufs sont issus de cages aménagées pourtant interdites en Suisse. C'est sur ces articles que nous avons concentré nos recherches.



# **Fielmann : Des prix bas c'est bien, mais des prix bas garantis, c'est mieux.**

**Fielmann vous donne la garantie du prix le plus bas.**

Si vous voyez pendant les six semaines qui suivent votre achat le même produit moins cher ailleurs, Fielmann vous le reprend et vous rembourse son prix d'achat.

**Fielmann accorde trois ans de garantie sur toutes les lunettes, même sur les lunettes d'enfants.**

Car chez Fielmann vous achetez une qualité confirmée. Les modèles de notre collection ont passé avec succès les tests d'usure selon DIN EN ISO 12870.

**Lunettes : Fielmann.** Plus de 700x en Europe. 37x en Suisse : également près de chez vous.

Lunettes complètes modernes  
avec des verres  
à simple foyer,  
3 ans de garantie

CHF **47.50**

[www.fielmann.com](http://www.fielmann.com)

**fielmann**



lon la société utilisée. Dans notre exemple, Western Union gagne ainsi environ 5% par rapport au cours moyen entre le franc suisse et le dollar américain, Azimo et Worldremit 4% et MoneyGram 3%.

En cumulant ces deux types de frais, Azimo reste donc la compagnie la moins onéreuse de notre comparatif, avec un prélèvement d'environ 5% du montant total de l'envoi. Avec plus de 11%, Western Union est la plus chère.

#### **PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE ET DÉLAI AUSSI IMPORTANTS**

Le coût ne doit pas être l'unique critère à prendre en compte. La localisation du destinataire joue aussi un rôle. Si Azimo, MoneyGram et Western Union sont présents dans près de 200 pays, c'est dans 69 seulement que Sendvalu propose ses services. La couverture d'un pays ne sera pas non plus la même selon la société. Ainsi, pour le cousin Eustache, il sera peut-être plus aisément de trouver une agence Western Union, sachant que celle-ci compte plus de 200 bureaux de retrait rien que dans la région de Kinshasa, alors qu'Azimo n'en propose que douze pour l'ensemble de la République démocratique du Congo.

De même, suivant l'urgence de la situation, il faudra comparer les délais pour la réception de l'argent. Ceux-ci varient de quelques minutes à plusieurs jours. Les différents sites mentionnés proposent tous un calculateur en ligne permettant d'estimer les frais, les délais et la somme finalement reçue par le destinataire. N'hésitez donc pas à les employer.

# Western Union n'est pas seul au monde

**TRANSFERTS D'ARGENT** D'une plateforme à l'autre, les coûts de l'envoi d'espèces à l'étranger varient beaucoup. Gare aux frais de service et aux marges prélevées sur le taux de change! *Bernard Utz*

**E**n 2015, près de 600 milliards de dollars ont été envoyés par des particuliers d'un pays à un autre, selon les estimations de la Banque mondiale. Parmi cette masse de transactions, une partie est virée sur des comptes en banque, une autre sur des portefeuilles mobiles et une troisième est transmise en liquide. Cette dernière option peut être très utile, quand un proche est, pour une raison ou une autre, coincé dans un pays, sans cash. Outre Western Union, différentes entreprises proposent des trans-

ferts d'argent en espèces. Nous en avons examiné cinq qui permettent des envois rapides depuis la Suisse (*voir tableau*).

#### **DES COÛTS**

#### **PLUS OU MOINS EXPLICITES**

Toutes les sociétés examinées appliquent d'abord des frais de service affichés sur leurs sites. Ils varient selon le pays et le montant expédié. Si notre cousin Eustache se retrouve sans le sou en République démocratique du Congo, Western Union demande par exemple 65 fr. pour un envoi

de 1000 fr. (6,5%). MoneyGram le facture 45 fr. (4,5%) et Worldremit 22 fr. (2,2%). Azimo, la plateforme la moins chère pour ce pays, ne prend que 10 fr. (1%). Sendvalu ne permet pas, quant à elle, d'envoyer des francs suisses. Mais que ce soit en euros ou en dollars, ses frais sont de 2,6% environ.

Il est cependant erroné de ne considérer que les frais de service. Car les compagnies prélevent également une marge sur le taux de change pour passer d'une devise à une autre. Le destinataire ne recevra alors pas la même somme se-

#### *Transfert d'argent en espèces à l'étranger*

PLATEFORME	AZIMO	MONEYGRAM	SENDVALU	WESTERN UNION	WORLDREMIT
Frais de service <sup>(1)</sup>	1% <sup>(4)</sup>	3% à 6%	1,3% à 2,8%	3,4% à 6,5%	0,4% à 2,2%
Marge sur taux de conversion entre CHF et EUR <sup>(2)</sup>	0% à 2%	2% à 8 %	Pas d'envoi en CHF	4% à 7%	0%
Marge sur taux de conversion entre CHF et USD <sup>(2)</sup>	3% à 6%	2% à 4%	Pas d'envoi en CHF	0% à 9%	3% à 4%
Délai pour la réception de l'argent	Instantané à 3 jours	10 min à 3 jours	1 à 2 jours	Instantané à 2 jours	Instantané
Nombre de pays <sup>(3)</sup>	Plus de 190	Plus de 200	69	Plus de 200	Plus de 120
Nombre d'agences	270 000	350 000	68 000	500 000	Pas indiqué

Informations trouvées sur les sites internet des différentes plateformes. Les offres spéciales n'ont pas été prises en compte. <sup>(1)</sup> Pour un transfert de 1000 fr. ou de 1000 €.

<sup>(2)</sup> Pourcentage calculé par rapport au cours moyen de la journée pris sur XE.com.

<sup>(3)</sup> Les retraits en espèces ne sont pas toujours possibles dans tous les pays.

<sup>(4)</sup> 0% pour la Roumanie.

**CHAPEAU!****COMME UN CADEAU DE NOËL,  
AVEC LES BISCUITS**

A l'ouverture d'un paquet de mélange pour muffins de la marque Dr Oetker, un de nos lecteurs a eu la désagréable surprise de constater qu'un seul des douze moules en papier promis était présent. Il a donc écrit un e-mail à la marque, le 1<sup>er</sup> août. Malgré la Fête nationale et la canicule, le 5 août a pris un avant-goût de Noël. Il a reçu une lettre d'excuses accompagnée d'un colis, contenant de nombreux produits Dr Oetker. Parmi ceux-ci, un nouveau paquet de mélange pour muffins, un mélange pour cupcakes et deux boîtes de moules à muffins en papier. Gageons que notre lecteur portera longtemps la marque dans son cœur... et dans son estomac.

**ÉTANCHE À TOUTE CRITIQUE**

Il y a quelques semaines, Nadia Conversano, de Martigny (VS), a laissé tomber sa gourde Contigo. La chute a été fatale:

le couvercle a perdu son étanchéité en se fendant. Résolue à racheter la pièce en question, notre lectrice a alors écrit à la maison mère, en Belgique, qui l'a redirigée vers le revendeur suisse, Schwarz Kitchen Selection SA. L'entreprise s'est montrée très fair-play en lui renvoyant un couvercle neuf gratuitement.

**LA FACTURE EST  
AGRÉABLEMENT PEU SALÉE**

La fenêtre Velux d'un lecteur de Bellevue (GE) a connu des misères. La télécommande pilotant son ouverture et sa fermeture a soudainement refusé tout service. Le problème a été rapidement résolu par un technicien de l'entreprise Velux. La garantie étant échue, Daniel s'attendait à devoir passer à la caisse. Pourtant, temps de voyage, kilomètres, frais administratifs, programmation de la télécommande en régie et service de consultation ont été gracieusement offerts. bl

**DE QUI SE MOQUE-T-ON?****L'INTERNATIONAL  
SERA LE GENRE TAXÉ**

Anne-Lise Marguerat, de Montreux (VD), se rend une fois par mois à Paris pour des raisons professionnelles. Sensible au maintien des emplois, elle prend ses titres de transport aux guichets des CFF plutôt que sur internet. En achetant trois billets à l'international simultanément, elle a constaté que les frais de dossier avaient été également comptabilisés à trois reprises, soit un montant total de 30 fr. Une erreur? Pas vraiment, puisque les CFF précisent que ces frais sont perçus sur chaque billet jusqu'à concurrence de 40 fr. «Je trouve ce procédé scandaleux», fulmine notre lectrice. Selon le porte-parole des CFF, Frédéric Revaz, cela se justifie «amplement par le temps de conseil au guichet» et permet de «couvrir une partie des coûts». Pour celles et ceux qui veulent échapper à ces frais, un seul moyen: déserter les guichets et commander les billets sur internet. bl

Publicité



# Séduisent les plus clairvoyants: nos prêts hypothécaires avantageux.

Réalisez votre rêve d'accession à la propriété grâce à nos taux bas. À des conditions désormais encore plus avantageuses avec la réduction Start de 0,15%. Plus d'infos sur [banquemigros.ch/prehypothecaire](http://banquemigros.ch/prehypothecaire).

**BANQUE MIGROS**

Elle fait toute la différence.

# Grenade miraculeuse

**DIÉTÉTIQUE** On savait que la grenade avait de précieuses vertus antioxydantes. De récentes études montrent comment ses polyphénols réagissent favorablement.

Doris Favre, diététicienne diplômée

**L**e jus de grenade s'est fait une place dans nos supermarchés, il y quelques années déjà. On le convoite pour ses propriétés antioxydantes, bénéfiques notamment pour le cœur. De nouvelles recherches confirment que ce fruit a des atouts de taille: les polyphénols particuliers qu'il contient, les ellagitanines, ont une action antivieillissement extrêmement prometteuse.

C'est une étude de l'EPFL, parue cet été, qui a révélé comment les ellagitanines réagissent au cours de la digestion. Elles sont transformées par certaines bactéries en une nouvelle molécule: l'urolithine A (UA). Testée d'abord sur des vers, dont la durée de vie est de huit à dix jours, l'UA a permis de prolonger leur existence de plus de 45%. Appliquée à des souris âgées de 2 ans (des seniors!), cette molécule a augmenté leur endurance à la course d'au

moins 40%. Des tests sont en cours sur les humains et les résultats sont attendus pour 2017.

Comment expliquer ce processus? L'UA permet de renouveler les mitochondries, nos petites usines à énergie qui, avec l'âge, peinent à accomplir leur action efficacement. En remplaçant les mitochondries usagées, l'UA devrait contrecarrer les maladies dues au vieillissement et augmenter le tonus musculaire.

Pour profiter des effets bénéfiques de la grenade, il vaut mieux en boire le jus, car la molécule à l'origine de l'UA se trouve essentiellement dans la coque du fruit. Il faut aussi faire partie des chanceux qui possèdent la flore intestinale capable de transformer les ellagitanines en UA. Ce qui n'est pas le cas de tout le monde. Mais des chercheurs travaillent déjà sur une solution...



chandler1485\_f

## Probiotiques et prébiotiques

Malgré leur ressemblance, ces deux termes désignent des éléments très différents. Les uns sont des bactéries, les autres des sucres.



BillionPhotos.com\_I

Les probiotiques sont des micro-organismes (bactéries et levures) qui font partie de notre flore intestinale, mais qu'on peut aussi trouver dans des aliments comme les yogurts, la choucroute ou les olives.

Jusqu'à peu, les yaourts enrichis en probiotiques avaient beau jeu. On leur prêtait de nombreuses

vertus: régulation du transit, renforcement du système immunitaire, etc. Mais, en 2012, les autorités européennes ont mis le holà: comme les preuves scientifiques n'étaient pas encore suffisantes, toutes ces allégations sont désormais interdites en Europe. Sauf en Suisse, où l'on continue de vanter les bienfaits des yaourts sur le transit, avec des assertions telles que «régule la digestion naturellement et en douceur»!

Pour leur part, les prébiotiques sont des sucres non digestibles par les enzymes du système digestif. Ils se retrouvent tels quels dans le côlon où ils servent de nourriture aux bonnes bactéries, favorisant ainsi leur croissance et leur activité. Les prébiotiques sont présents dans les légumineuses, l'avoine, les bananes et certains légumes: topinambour, chicorée, asperge, artichaut, poireau, ail, oignon, tomate et choux.

## De l'acérola dans le pain

Il ressemble à une cerise, mais n'en est pas une. Zoom sur l'acérola.

La liste des ingrédients de certains pains mentionne parfois la présence d'acérola. Il s'agit d'un petit fruit d'Amérique du Sud qui ressemble beaucoup à une cerise. Il se caractérise surtout par sa forte teneur en vitamine C, au moins 30 fois plus élevée que le citron! Sa chair est très fragile, raison pour laquelle il ne se prête pas à l'exportation. Mais on le trouve dans nos contrées dans des compléments alimentaires ou des boissons, sous forme de jus ou de poudre. Etonnamment, il peut aussi rentrer dans la fabrication de pains.

En effet, les boulangers qui pratiquent le pétrissage intensif, ajoutent à la farine de la vitamine C de synthèse (E300 ou acide ascorbique) pour améliorer la texture et l'homogénéité de la pâte. L'acide ascorbique permet aussi d'obtenir un pain plus volumineux quand les pâtons ont été surgelés.

Pour éviter de faire figurer un additif sur la liste des ingrédients, certains boulangers préfèrent

utiliser de l'acérola, de la vitamine C sous forme naturelle.

Comme cette vitamine très fragile ne résiste pas aux cuissons à haute température, il n'en reste pas la moindre trace lorsque le pain est cuit.





## SPORTS D'HIVER

Seuls les mordus de glisse parviennent à rentabiliser un forfait saisonnier, surtout dans les plus grandes stations: il faut skier jusqu'à deux fois par semaine pendant les trois mois d'hiver pour y parvenir. *Vincent Cherpillod*

le skieur à la maison! Souvent sans l'ombre d'un dédommagement, puisque la fermeture des installations ne s'accompagne pas d'une ristourne dans la plupart des cas. Dès lors, si le rabais d'avant-saison est faible, mieux vaut attendre la fin décembre pour se décider. Buttes (NE) a toutefois trouvé la parade pour garantir le ski au début de la saison: son forfait (300 fr.) est valable à Verbier jusqu'au week-end qui précède Noël.

### PERMIS D'ALLER VOIR AILLEURS

Opter pour un sésame valable tout l'hiver est donc avantageux pour qui projette de consacrer la majorité de son temps libre à titiller la poudreuse. Ou encore pour les personnes domiciliées dans des communes proches des domaines skiables, car elles bénéficient souvent de la remise pour les «indigènes».

En revanche, un amateur de glisse à l'agenda flexible ne s'y retrouvera pas forcément. Car il lui suffit de jongler avec les rabais octroyés par les remontées mécaniques les jours de semaine ou à l'entre-saison pour économiser gros. Avec, en guise de bonus, la possibilité de découvrir, à chaque fois, un site différent. Bon nombre de stations ont, toutefois, trouvé la parade pour éviter la lassitude de leur clientèle. Elles offrent aux détenteurs d'un abonnement saison des journées gratuites ou à prix réduit dans les stations voisines, des réductions pour d'autres activités ou encore l'accès aux remontées mécaniques en été\*.

Les plus insatiables, enfin, peuvent s'offrir la Rolls des forfaits: le *Snowpass Valais Unlimited*, sorte d'abonnement général des montagnes qui ouvre la porte de toutes les stations du Vieux-Pays. Une liberté qui s'achète 1850 fr., soit l'équivalent de 37 cartes journalières à 50 fr. Ou encore 25, à condition de se cantonner aux domaines skiables de Zermatt, des 4 Vallées et de Crans-Montana, qui sont parmi les plus chers.

# Il est souvent difficile d'amortir un abo de ski à la saison

Il est bien sûr trop tôt pour partir sur les pistes en octobre, puisque la majorité d'entre elles n'ouvrant qu'à la mi-décembre. Pourtant, il est déjà temps de songer à l'achat d'un abonnement saison. Car les stations font le forcing pour en vendre un maximum au début de l'automne, à grand renfort de rabais spéciaux. Avec, à la clé, un client captif et un revenu assuré même en cas d'hiver difficile. Mais la bonne affaire est-elle réciproque? Du côté du skieur, est-ce facile de rentabiliser un sésame valable tout l'hiver? Pour le savoir, nous avons analysé les offres de la plupart des stations romandes, afin de déterminer le nombre de journées qu'il faut passer sur les pistes pour rentrer dans ses frais.

#### TOUS LES WEEK-ENDS... SINON RIEN

Dévaler tout l'hiver les six pistes des Pléiades (240 fr.) ou les quatorze de Charmey (450 fr.) coûte, logiquement, nettement moins

que s'offrir un grand domaine comme les 4 Vallées (1539 fr.). En revanche, le nombre de journées nécessaires pour couvrir le prix de l'abonnement surprend davantage, car il varie presque du simple au quadruple! Ainsi, dans les stations du Pays du St-Bernard (Champex, La Fouly, Vichères), six sorties suffisent pour rentrer dans ses frais, contre 22 dans les 4 Vallées (*voir tableau*). Soit l'équivalent de tous les week-ends sans exception du 24 décembre au 5 mars.

Le constat se répète dans l'Arc jurassien, où le nombre de jours nécessaires passe du simple (10 à Buttes/La Robella) au double (20 à Monts-Jura). Dans l'ensemble, il faut skier plus souvent dans les grandes stations que dans les petites pour amortir son investissement d'avant-saison. Ce qui peut être compréhensible quand ces dernières, souvent situées à plus basse altitude, ouvrent moins longtemps leurs pistes. Notre tableau révèle pourtant bon nombre d'exceptions. Par exemple,

14 journées suffisent à Torgon et ses 45 remontées mécaniques (stations voisines reliées comprises), alors qu'il en faut 17 à Vercorin ou encore 22 à Bruson, toutes les deux pourtant nettement plus petites.

#### PARI RISQUÉ

Acheter son forfait à l'avance permet, dans plus de deux tiers des stations, de bénéficier d'un rabais qui peut aller de 5% à 35%. De quoi économiser, chez la championne en la matière, Monts-Jura, plus de 700 fr. sur le prix total de quatre abonnements (deux adultes et deux enfants). Mais il faut parfois se décider tôt, très tôt: à l'heure où nous mettons sous presse, il est déjà trop tard pour bénéficier de la remise de 30% accordée par Torgon, qui court jusqu'au 30 septembre. Dans la majorité des cas, c'est cependant le 31 octobre qui marque la limite.

Si l'économie promise est réelle, le pari est risqué. En cas d'hiver chaud et tardif, comme l'an dernier, le domaine peut rester fermé et

\* **BONUS WEB** Liste des avantages des abonnements de saison sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch)

Combien de jours sur les pistes pour rentabiliser mon abonnement saison?

CANTON	DOMAINE SKIABLE	REMONTÉES MÉCANIQUES <sup>(1)</sup>	PRIX DU FORFAIT SAISON		JOURNÉES NÉCESSAIRES POUR RENTABILISER LE FORFAIT <sup>(2)</sup>		RABAIS D'AVANT-SAISON <sup>(3)</sup>	SI ACCHETÉ AVANT LE...
			ADULTE	ENFANT (14 ANS)	ADULTE	ENFANT (14 ANS)		
<b>ALPES ET PRÉALPES</b>								
VS	Champex + La Fouly + Vichères	11	219 fr. <sup>(4)</sup>	219 fr. <sup>(4)</sup>	<b>6</b>	<b>11</b>	-9%	1.12
VD	Les Pléiades	4	240 fr.	130 fr.	<b>10</b>	<b>10</b>	Non	—
FR	Les Paccots	9	380 fr.	220 fr.	<b>11</b>	<b>9</b>	-10%	2.12
FR	Charmey	4	450 fr.	270 fr.	<b>11</b>	<b>11</b>	-7% (-11%)	2.12
FR	Jaun	4	440 fr.	250 fr.	<b>12</b>	<b>10</b>	-9% (-12%)	16.12
VD	Les Rochers-de-Naye	5	420 fr.	210 fr.	<b>12</b>	<b>12</b>	-5%	1.12
FR	La Roche/La Berra	4	450 fr.	280 fr.	<b>12</b>	<b>12</b>	-11% (-21%)	2.11
FR	Lac Noir + Plaffeien	5	460 fr.	260 fr.	<b>13</b>	<b>12</b>	-10% (-17%)	2.11
VS	Loèche-les-Bains	6	660 fr.	396 fr.	<b>13</b>	<b>12</b>	-10%	2.12
VS	Evolène + Arolla + La Forclaz	12	530 fr.	300 fr.	<b>14</b>	<b>12</b>	-10%	16.12
VS	Les Marécottes	3	570 fr. <sup>(4)</sup>	285 fr. <sup>(4)</sup>	<b>14</b>	<b>13</b>	-15/-10%	16.10 / 2.12
VS/F	Torgon – Châtel (Liberté)	45	651 fr.	488 fr.	<b>14</b>	<b>14</b>	-20/-25/-30%	7.12/1.12/1.10
VS	Nax	5	689 fr.	300 fr.	<b>15</b>	<b>12</b>	-9% (-10%) / -15% (-17%)	1.12 / 1.11
VS	Ovronnaz	7	735 fr. <sup>(4)</sup>	441 fr. <sup>(4)</sup>	<b>15</b>	<b>15</b>	-10%	27.11
VD	Leysin + Les Mosses	20	795 fr.	525 fr.	<b>16</b>	<b>16</b>	-10%	1.11
VS	Val d'Anniviers	37	910 fr. <sup>(4)</sup>	540 fr. <sup>(4)</sup>	<b>16</b>	<b>16</b>	-10%	1.11
VS	Anzère + Nax	17	850 fr. <sup>(4)</sup>	300 fr. <sup>(4)</sup>	<b>17</b>	<b>12</b>	-10% (-12%) / -15% (-20%)	1.12 / 1.11
FR	Moléson	5	495 fr. <sup>(4)</sup>	300 fr. <sup>(4)</sup>	<b>17</b>	<b>15</b>	-20% (-18%)	2.12
VS	Vercorin	7	810 fr. <sup>(4)</sup>	485 fr. <sup>(4)</sup>	<b>17</b>	<b>17</b>	-10%	1.11
VS	Champéry – Morgins (CLCF)	27	800 fr.	560 fr.	<b>17</b>	<b>17</b>	-10%	14.11
VD/BE	Gstaad Mountain Rides	50	1070 fr.	535 fr.	<b>18</b>	<b>18</b>	-10%	1.11
VD	Alpes vaudoises	62	1070 fr.	700 fr.	<b>18</b>	<b>18</b>	-10%	1.11
VS/F	Portes du Soleil	187	1030 fr.	773 fr.	<b>19</b>	<b>18</b>	-10%	14.11
VS	Crans-Montana	17	1300 fr. <sup>(5)</sup>	710 fr. <sup>(5)</sup>	<b>20</b>	<b>19</b>	-12% (-21%)	1.12
VS	Nendaz – Thyon – Veysonnaz (Printze)	35	1099 fr.	550 fr.	<b>20</b>	<b>20</b>	-10/-12.5%	1.11 / 1.10
VS	Bruson	4	1003 fr.	502 fr.	<b>22</b>	<b>22</b>	-10/-12.5%	1.11 / 1.10
VS	La Tzoumaz – Savoleyres + Bruson	15	1246 fr.	623 fr.	<b>22</b>	<b>22</b>	-10/-12.5%	1.11 / 1.10
VS	Verbier	28	1423 fr.	712 fr.	<b>22</b>	<b>22</b>	-10/-12.5%	1.11 / 1.10
VS	4 Vallées	67	1539 fr.	770 fr.	<b>22</b>	<b>22</b>	-10/-12.5%	1.11 / 1.10
<b>JURA</b>								
NE	Buttes/La Robella	4	300 fr.	200 fr.	<b>10</b>	<b>10</b>	-20%	le 26.11 seul.
VD	Vallée de Joux	9	295 fr.	170 fr.	<b>11</b>	<b>10</b>	Non	—
BE	Tramelan	2	305 fr.	190 fr.	<b>11</b>	<b>11</b>	-21% (-24%)	16.12
VD	Ste Croix/Les Rasses	7	360 fr.	220 fr.	<b>12</b>	<b>10</b>	Non	—
VD/F	La Dôle (France + Suisse)	26	475.50	353.50	<b>12</b>	<b>12</b>	-15/-20/-25/-30%	17.12/1.12/1.11/1.10
VD	La Dôle (versant suisse)	10	412 fr. <sup>(9)</sup>	288.50 <sup>(9)</sup>	<b>14</b>	<b>14</b>	Probablement en octobre, sous réserve	
NE/BE	Les Bugnenets – Savagnières	7	490 fr.	320 fr.	<b>14</b>	<b>15</b>	-18% (-19%)	16.12
F	Metabief	18	429 fr.	363 fr.	<b>16</b>	<b>16</b>	-33%	2.12
F	Monts-Jura	25	594 fr.	484 fr.	<b>20</b>	<b>20</b>	-25% / -35%	17.12 / 16.11
<b>PASS CANTONAUX ET INTERCANTONAUX<sup>(6)</sup></b>								
FR	Alpes fribourgeoises	36	500 fr.	300 fr.	<b>14</b>	<b>13</b>	-11% (-26%)	1.12
VD/BE	SuperPass <sup>(7)</sup>	153	1170 fr.	750 fr.	<b>19</b>	<b>22</b>	-10%	1.11
VS	Mosaic Skipass <sup>(8)</sup>	71	1200 fr.	600 fr.	<b>22</b>	<b>20</b>	Achat obligatoire avant le 1.12	
VS	Snowpass Valais Limited	> 300	1500 fr.	750 fr.	<b>23</b>	<b>21</b>	Non	—
VS	Snowpass Valais Unlimited	> 300	1850 fr.	925 fr.	<b>25</b>	<b>24</b>	Non	—

Classement par nombre de journées adulte (puis enfant) nécessaires pour rentabiliser le forfait. <sup>(1)</sup>Hors baby-lifts. Les appareils en plusieurs sections comptent pour un. <sup>(2)</sup>Calculé sur la base d'un forfait journée acheté sur place, hors rabais (sauf enfant). <sup>(3)</sup>Entre parenthèses: rabais enfant, si différent du rabais adulte. <sup>(4)</sup>Egalement valable l'été (pas d'abonnement uniquement pour l'hiver). <sup>(5)</sup>Prix réduit en cas d'achat en ligne. <sup>(6)</sup>(Journées nécessaires pour rentabiliser le forfait) calculées sur la base des prix des trois à six plus grandes stations comprises dans l'abonnement. <sup>(7)</sup>Alpes vaudoises, Gstaad, Adelboden – Lenk. <sup>(8)</sup>Val d'Anniviers, Anzère, Crans-Montana, Nax. <sup>(9)</sup>Tarifs de l'an dernier.



# «Les responsabilités financières augmentent au fur et à mesure que la famille s'agrandit.»

Planification financière du Credit Suisse  
Pour vous maintenant et tout ce qui est à venir.

[credit-suisse.com/planificationfinanciere](http://credit-suisse.com/planificationfinanciere)





## La tactique des rappels automatiques

**LITIGE** Un couple de lecteurs a tenté de se désabonner d'une collection de voitures miniatures pendant des mois. Les Editions Atlas ont tout fait pour le décourager en multipliant les rappels de paiement. *Bernard Utz*

**E**n novembre 2015, Eliane Pousaz commande le premier modèle d'une collection de Porsche miniatures aux Editions Atlas. L'offre précise que, après réception du premier envoi, et sans indication contraire du client, celui-ci recevra une nouvelle voiture chaque mois. Il dispose cependant d'un délai de 28 jours pour se rétracter et retourner la marchandise. De plus, l'interruption des envois est possible à tout moment. Notre lectrice reçoit le premier véhicule, paie la facture et annule directement l'abonnement par fax.

### UN SERVICE CLIENTS EN ROUE LIBRE

Le mois suivant, elle reçoit, avec étonnement, d'autres modèles réduits non commandés. Début janvier, son mari expédie un deuxième fax aux Editions Atlas pour expliquer que ces nouveaux colis n'étaient pas désirés. Il explique que le couple ne les paiera pas, mais qu'ils sont à leur disposition. Malgré les autres prises de contact du couple, notamment

par téléphone, la compagnie fait la sourde oreille. A la place, elle envoie rappel sur rappel. Le dernier, reçu au mois d'août dernier se veut intimidant: il indique que, si le montant de 119.10 fr. n'est pas réglé dans les huit jours, une procédure de poursuites sera engagée.

Malgré un courriel et plusieurs téléphones, *Bon à Savoir* a eu toutes les peines du monde à obtenir une réaction des Editions Atlas. L'entreprise s'est finalement engagée à solder le compte d'Eliane Pousaz, à lui offrir les produits expédiés par erreur et à mettre un terme à ses relances.

Selon la société, le premier fax d'annulation a bien été reçu, mais la demande n'aurait pas été enregistrée en raison d'un problème technique. La résiliation aurait été prise en compte après le deuxième fax, mais la procédure de rappel avait, entre-temps, été déjà lancée. Les Editions Atlas reconnaissent que «les contacts suivants n'ont pas été traités de façon correcte par nos agents». Doux euphémisme.

## L'éthylomètre fait désormais foi

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, la police utilise de nouveaux éthylomètres avec force probante. Cela signifie que leurs résultats seront utilisables devant les tribunaux, sans prise de sang. Jusqu'à cette date, le passage à l'hôpital était obligatoire pour prouver l'ébriété, sauf lorsque le résultat de l'éthylotest était inférieur à 0,8 pour mille et que le conducteur reconnaissait le résultat par sa signature. Les prises de sang ne

disparaissent néanmoins pas totalement. Elles peuvent encore être effectuées dans certaines circonstances, par exemple en cas de soupçon de consommation de stupéfiants, de maladies respiratoires ou lors d'un accident. De même, les conducteurs qui le souhaitent ont le droit d'en demander une. Le nouvel éthylomètre est introduit progressivement dans les cantons. *seb*

### CANCER DU SEIN: LES DÉOS COUPABLES

La présence de sels d'aluminium dans la majorité des déodorants expliquerait en partie la progression du cancer du sein dans les pays industrialisés. Des chercheurs genevois ont confirmé cette hypothèse en exposant des cellules mammaires de souris à ces composants. Pour l'un des auteurs de l'étude, la seule solution pour s'en prémunir est de choisir des produits sans aluminium (*lire notre test «14 déodorants: sans aluminium, mais tout aussi efficaces»* 4/2016). En revanche, c'est une mauvaise idée de remplacer son déo par une pierre d'alun. Car, même s'il s'agit bel est bien d'un déodorant naturel, il ne contient pas moins les mêmes sels nocifs. *vic / chr*



## Le bœuf aux hormones passe toujours la frontière

«Comment se fait-il que du bœuf australien produit avec des stimulateurs hormonaux puisse encore être vendu en Suisse», s'étonne Annette Bonnemain, qui en a trouvé sur un étal du magasin Denner d'Alle (JU). Ces substances, utilisées pour accélérer la croissance des animaux, sont bel et bien prohibées depuis une bonne trentaine d'années dans les élevages helvètes, notamment parce qu'on les soupçonne d'être nocives pour la santé.

Mais l'importation de viande élevée aux hormones, elle, est permise – et même en augmentation depuis 2008. Selon le Conseil fédéral, pour qui l'obligation de déclaration sur l'étiquette est suffisante pour informer le consommateur, une interdiction violerait les obligations imposées par l'Organisation mondiale du commerce. Ce qui n'a pas effrayé nos voisins européens, chez qui l'importation de viande aux hormones est interdite depuis 1989! Denner, de son côté, n'envisage pas d'y renoncer avant 2020, contrairement à certains de ses concurrents, comme Coop, Lidl ou Manor qui l'ont déjà fait. *vic*

# Des galettes qui ont la patate

**RÖSTIS** La majorité des douze préparations testées contient des matières grasses de bonne qualité et en quantité raisonnable. Quelques-unes sont, en revanche, trop salées. *Jonas Arnold / bu*

Les röstis en paquet ou en conserve ont mauvaise réputation. Hormis leur apparence peu ragoûtante, ils sont souvent considérés comme trop gras et trop salés, et donc mauvais pour la santé. Pour savoir si cette triste renommée est méritée ou non, nous avons confié douze produits parmi les plus vendus en Suisse à un laboratoire spécialisé. Qui a mesuré leurs teneurs en sel, sucre, matières grasses et glutamate (*lire encadré «Les critères du test»*). Le verdict est sans équivoque: si l'on aime les röstis en paquet, il n'y a aucune raison de s'en priver.

## L'HUILE DE COLZA, C'EST MIEUX

Les experts se sont d'abord penchés sur les quantités de lipides et leur qualité. La principale consta-

tation est qu'aucune préparation n'est excessivement grasse. Les produits de Aldi et M-Budget, en tête du classement, renferment peu de lipides et une bonne proportion d'acides gras insaturés. En réalité, la plupart des aliments testés ont des graisses de bonne qualité. La raison? Les fabricants utilisent en majorité de l'huile de colza, pauvre en acides gras saturés.

Les deux röstis bio testés, de Terra Suisse et de Naturaplan, sont élaborés avec du beurre. Comme cette matière première est riche en mauvaises graisses, ils ont été pénalisés.

## ATTENTION AU SEL!

Dans les plats précuisinés, le sel est utilisé à la fois comme condiment et comme conservateur.

Or, il peut avoir un impact sur la santé: une alimentation trop salée augmente les risques de crises cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux.

C'est la préparation de Volg qui contient le plus de sel. Une portion de 250 g en renferme 3 g, soit la moitié de la dose quotidienne maximale conseillée. A noter que les autres röstis ont tout de même une concentration de sel de 0,7 à 0,9 g par 100 g.

## CUISSON EN DOUCEUR

Quand les pommes de terre sont cuites, de l'acrylamide, une substance cancérogène et mutagène, peut se former. Il est important que les fabricants choisissent des variétés pas trop sucrées, sachant que le fructose et le glucose favo-



risent ce phénomène. La température de stockage des patates joue elle aussi un grand rôle: lorsqu'elle est trop basse, ces sucres se développent plus facilement.

Des teneurs importantes ont été décelées dans les deux sachets de Coop: Prix Garantie et Naturaplan. Ils contenaient plus de 3 g de sucre par 100 g. Quand les patates sont correctement stockées, cette valeur ne devrait pas dépasser 2 g par 100 g.

Mais, dans tous les cas, l'acrylamide que l'on retrouve dans



Nos tests et comparatifs partout et en tout temps: **téléchargez l'application**  
«Les tests de Bon à Savoir»

- De 5.5 à 6.0 pts = Très bon ☺☺☺
- De 4.8 à 5.4 pts = Bon ☺☺
- De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant ☺
- De 2.5 à 3.9 pts = Insatisfaisant ☹
- Moins de 2.5 pts = Mauvais ☹☹

## MARQUE

Désignation	ALDI	M-BUDGET	HARVEST BASKET	MIGROS	QUALITÉ & PRIX
Acheté chez	Rösti prêts à rôtir	Rösti	Rösti Original	Original Rösti	Rösti tout prêts
Prix payé	Aldi 2.45 fr. 840 g 0.29 fr.	Migros 2.45 fr. 840 g 0.29 fr.	Lidl 1.89 fr. 500 g 0.38 fr.	Migros 1.95 fr. 500 g 0.39 fr.	Coop 1.95 fr. 500 g 0.39 fr.
Contenu					
Prix aux 100 g	<b>5.7</b>	<b>5.5</b>	<b>5.6</b>	<b>5.8</b>	<b>5.6</b>
<b>1. Matière grasse</b>	<b>40%<sup>(1)</sup></b>				
<b>2. Sel</b>	<b>30%<sup>(1)</sup></b>	<b>4.6</b>	<b>4.5</b>	<b>4.4</b>	<b>4.2</b>
<b>3. Sucre</b>	<b>20%<sup>(1)</sup></b>	<b>5.5</b>	<b>5.5</b>	<b>5.5</b>	<b>5.0</b>
<b>4. Glutamate</b>	<b>10%<sup>(1)</sup></b>	<b>5.1</b>	<b>5.1</b>	<b>5.0</b>	<b>5.8</b>
<b>Résidus de pesticides</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>

## NOTE FINALE ET APPRÉCIATION





l'assiette dépend surtout de la cuisson: les pommes de terre ne devraient pas être rissolées à une température trop importante.

#### PAS DE PESTICIDES

La teneur en glutamate a, elle aussi, été soigneusement examinée. Cet exhausteur de goût est suspecté de provoquer des maux de tête, des constipations et des réactions allergiques. Ce sont les röstis Terra Suisse (Migros), Spar et Harvest Basket (Lidl) qui en ont le plus. Les douze échantillons testés sont ce-

pendant tous en deçà du seuil de 10 grammes par kilo.

Selon Lidl, cet exhausteur de goût n'est pas ajouté: «La valeur mesurée correspond à la teneur naturelle en glutamate des différentes matières premières.» Même son de cloche chez Migros.

Finalement, le laboratoire a aussi analysé la présence de résidus de 500 pesticides dans les préparations. Il n'en a trouvé aucun.

#### NOUVEAU GUIDE D'ACHAT

A retrouver sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch)

En détail

## Les critères du test

### 1. Matière grasse: 40%

Les experts ont mesuré la quantité et la qualité des lipides présents dans les röstis. La graisse de bonne qualité contient davantage d'acides gras monoinsaturés et polyinsaturés qui aident à réduire le taux de cholestérol et le risque de maladies cardiovasculaires. Les acides gras saturés sont, eux, moins intéressants pour la santé.

### 2. Sel: 30%

Moins il y a de sel dans les aliments précuisinés, mieux c'est. L'Organisation mondiale de la santé recommande d'en limiter la consommation quotidienne à 6 g.

### 3. Sucre: 20%

Quand les pommes de terre sont cuites à des températures élevées, les sucres favorisent de développement de l'acrylamide, une substance cancérogène et mutagène.

### 4. Glutamate: 10%

Cet exhausteur de goût peut provoquer des maux de tête et des éruptions cutanées. Il pourrait également favoriser les maladies inflammatoires. En Suisse, la valeur maximale autorisée dans les produits alimentaires est de 10 grammes par kilo. Sur la liste des ingrédients, on trouve le glutamate sous différents noms: extrait de levure, huile de maïs, caséinates ou encore E620 à E625.



SPAR	HERO	DENNER	VOLG	PRIX GARANTIE	TERRA SUISSE	NATURAPLAN
Rösti prêts à rôtir	Rösti original	Rösti	Rösti	Rösti tout prêts	Rösti au beurre	Rösti bio
Spar	Denner (2, 3, 4, 5, 6)	Denner	Volg	Coop	Migros	Coop
1.95 fr.	3.45 fr.	1.85 fr.	2.45 fr.	2.35 fr.	2.80 fr.	2.45 fr.
500 g	500 g	500 g	500 g	800 g	400 g	500 g
0.39 fr.	0.69 fr.	0.37 fr.	0.49 fr.	0.29 fr.	0.70 fr.	0.49 fr.
<b>5.4</b>	<b>5.4</b>	<b>5.6</b>	<b>5.8</b>	<b>5.6</b>	<b>4.4</b>	<b>4.9</b>
<b>4.5</b>	<b>4.3</b>	<b>4.1</b>	<b>3.5</b>	<b>4.2</b>	<b>4.6</b>	<b>4.0</b>
<b>5.5</b>	<b>5.5</b>	<b>5.0</b>	<b>5.5</b>	<b>4.0</b>	<b>5.5</b>	<b>4.0</b>
<b>4.9</b>	<b>5.8</b>	<b>5.0</b>	<b>5.7</b>	<b>5.8</b>	<b>4.8</b>	<b>5.8</b>
<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>
<b>5.1</b>	<b>5.1</b>	<b>5.0</b>	<b>5.0</b>	<b>4.9</b>	<b>4.7</b>	<b>4.5</b>

Dominique Schatz

# Landi actuel

## Une bonne chose

**Grand échantillonnage!**  
Venez chercher votre emballage échantillon de 4 kg d'une valeur de CHF 6.50 le 8 octobre dans votre LANDI.  
Dans la limite des disponibilités.

**NOUVEAU !**



**6.90**  
4kg



Aliment pour chiens  
bitsdog Junior

33275 4kg 6.90



**23.90**  
15kg



Aliment pour chiens  
bitsdog Sensitive

33276 15kg 23.90  
33277 4kg 6.90



**23.90**  
15kg



Aliment pour chiens  
bitsdog Senior

33278 15kg 23.90  
33279 4kg 6.90

# bitsdog

bitsdog offre une nourriture naturelle et saine pour toutes les phases de la vie de votre chien. Plus d'informations sur [landich.ch/fr/bitsdog](http://landich.ch/fr/bitsdog)

**Prix bas en permanence**

# Ecart grandissant dans le prix de l'électricité

**ÉNERGIE** En Suisse romande, les tarifs du kilowattheure seront encore plus disparates en 2017. *Yves-Noël Grin*

«Un ménage type paiera 20.2 ct. par kilowattheure (ct./kWh) en 2017, ce qui correspond à une réduction de 0.4 ct./kWh, soit une baisse de 2%.» A priori, le communiqué de la Commission fédérale de l'électricité a de quoi réjouir. Pourtant, tous les foyers ne verront pas leur facture s'adoucir. C'est ce que montre notre comparatif des distributeurs approvisionnant dix communes romandes au moins.

En examinant le tarif H4 – qui correspond à un ménage type consommant 4500 kWh par an – on constate que certaines régions paieront plus cher leur courant en 2017 qu'en 2016. C'est vrai pour toutes les zones desservies par le géant bernois BKW: la grande majorité des communes du Jura, du Jura bernois ainsi qu'une partie du territoire neuchâtelois. Les localités alimentées par les Services industriels de Lausanne subiront également une légère hausse (+0,6%).

Etonnamment, BKW est non seulement celui qui majorera le plus ses tarifs en 2017 (+2,16%), il est aussi celui qui affiche les tarifs ac-

tuels les plus élevés (25.42 ct./kWh). A contrario, Sierre Energie, aujourd'hui le plus attractif (15.47 ct./kWh), fera baisser encore la note de 6,7% l'an prochain!

## ECART DE 79,8%!

Ce phénomène trahit le fossé grandissant entre le prix facturé par les gestionnaires de réseau électrique. En 2009, l'écart entre le moins cher (Sierre Energie toujours!) et le plus onéreux (Forces électriques de La Goule) se montait à 5.9 ct./kWh. En 2016, la différence atteint 9.9 ct./kWh pour grimper encore à 11.5 ct./kWh l'an prochain.

Le hic, c'est que les foyers ne peuvent pas choisir leur fournisseur, contrairement aux entreprises dont les besoins sont supérieurs à 100 000 kWh par an. Par conséquent, la majorité des ménages bernois, jurassiens et une partie des neuchâtelois auront une facture annuelle 79,8% plus élevée que les foyers valaisans reliés à Sierre Energie: 1168 fr. contre 650 fr. pour une consommation de 4500 kWh!

Certaines communes ont néanmoins développé d'autres stratégies pour que le courant soit plus attractif sur leur territoire. C'est le cas de trois communes du Jura (Develier, Delémont, Courchaipoix) et de six du Jura bernois (Moutier, Tramelan, Saint-Imier, Nods, Lamboing et La Neuveville) qui gèrent en commun la Société d'approvisionnement et de commerce de l'énergie (Sacen). Cela leur permet de négocier l'achat d'électricité sur le marché. Résultat: un ménage de Develier paiera 18.69 ct./kWh en 2017 contre 25,56 ct./kWh pour ses voisins de Boécourt liés à BKW...

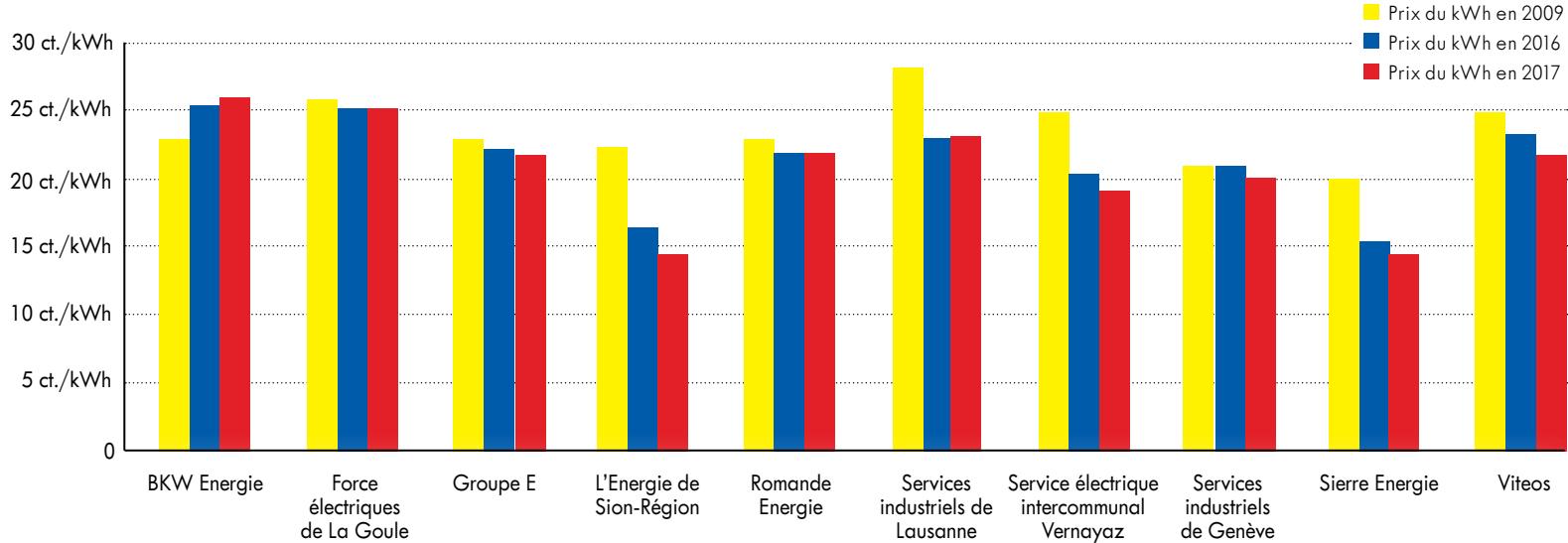
Interrogé sur sa politique tarifaire, BKW répond qu'il n'est pas possible de comparer les prix entre les fournisseurs. «BKW couvre la demande de ses clients au moyen de sa propre production. Or, l'électricité se négocie à des prix très bas sur les marchés internationaux, ce qui avantage les distributeurs qui ne disposent pas d'un grand parc de production propre. Ce n'est pas le cas de BKW», justifie son porte-parole Gilles Seuret.



## COUP DE FREIN EN 2018

En tous les cas, les choses pourraient bouger en 2018. Un récent arrêt du Tribunal fédéral ne rendra plus possible les subventionnements croisés pratiqués par certains fournisseurs. En résumé, ils ne pourront plus réservé l'électricité bon marché aux grandes entreprises et facturer le kWh au prix fort aux ménages captifs. Et ces derniers, qui auraient dû être libres de choisir leur distributeur dès 2018 devront patienter: le Conseil fédéral a repoussé l'ouverture complète du marché de l'électricité sans fixer de nouvelle échéance. A suivre...

### Prix de l'électricité pour un ménage type



# En passant d'abord par mon médecin

**ASSURANCE MALADIE** Le modèle du médecin de premier recours permet d'économiser jusqu'à 17% sur les primes de l'assurance de base obligatoire, mais il est contraignant. Voici en quoi. *Christian Chevrolet*

**A**priori, le modèle est simple: en s'engageant à consulter systématiquement un médecin de premier recours (MPR) avant d'engager un quelconque traitement, l'assuré bénéfice d'un rabais sur ses primes variant entre 3% et 17% (*voir tableau ci-dessous*) par rapport au modèle traditionnel. Il est même séduisant lorsque – comme c'est souvent le cas – la caisse maladie accepte son médecin de famille comme MPR. Voilà pourquoi 25% à 50% (selon les caisses) des assurés ont choisi cette option.

## ► CHOIX DU MÉDECIN

Comme toujours, rien n'est pour autant gratuit et le diable se cache dans les détails. Le choix du médecin est, précisément, le premier écueil auquel faire face. Il est libre chez Assura, CPT et Groupe Mutuel (Prima Care). Ailleurs, il doit être sélectionné dans une liste parfois riche de plusieurs milliers de généralistes, parfois restreinte (modèles «Réseau de soins» et «Optimed» du Groupe Mutuel). Problème: ces listes

sont constamment actualisées, avec le risque de voir son médecin ne plus y apparaître...

Et, une fois choisi, il n'est pas toujours simple de changer d'avis et de changer de MPR. Certains l'acceptent sans justification, comme CPT et Swica pour le début du mois suivant, Sympany (trimestre suivant), EGK (semestre suivant), Groupe Mutuel et Swica (année suivante). Les autres demandent une «motivation», une «justification» ou encore une «raison fondée», sans préciser ce qu'ils entendent par là, et réservent leur décision.

## ► LES SPÉCIALISTES

Le choix du deuxième prestataire (le spécialiste) doit toujours être validé par le MPR. Certaines conditions générales d'assurance (CGA) prévoient des restrictions, mais elles semblent rarement appliquées.

En revanche, ne croyez pas les publicités qui prétendent que l'assuré reste libre de consulter directement son ophtalmologue, son gynécologue et son obstétricien. Dans l'immense



majorité des cas, c'est vrai seulement pour les contrôles de routine, alors que les autres traitements nécessitent un passage préalable chez le MPR. Exceptions: Assura et CSS ainsi que Visana et Groupe Mutuel dans une moindre mesure.

Le choix de la pharmacie et des hôpitaux est généralement libre, en fonction des possibilités de l'assurance de base et d'éventuelles complémentaires. En revanche, CSS en profite pour ne rembourser que 50% du prix des génériques dont la Confédération a fixé la quote-part à 20%. Helsana exige dans ses CGA que l'assuré opte pour les génériques et choisisse un «fournisseur avantageux». Et certaines

Primes 2017 (adulte, franchise minimale, sans couverture accidents)

		BERNE (BERNE)			FRIBOURG (FRIBOURG)			GENÈVE (GENÈVE)			JURA (DELÉMONT)		
		Standard	Médecin famille	Economie	Standard	Médecin famille	Economie	Standard	Médecin famille	Economie	Standard	Médecin famille	Economie
ASSURA	Médecin de famille	420.20	386.70	33.50	380.00	349.70	30.30	437.00	402.10	34.90	420.30	386.70	33.60
ATUPRI	CareMed	452.90	407.70	45.20	430.60	– <sup>(4)</sup>	–	519.60	– <sup>(4)</sup>	–	432.30	– <sup>(4)</sup>	–
CONCORDIA	MyDoc	511.60	455.40	56.20	421.80	379.60	42.20	539.50	485.60	53.90	494.90	442.90	52.00
CPT	CPTwin.doc	481.70	427.70	54.00	419.00	374.40	44.60	607.10	534.30	72.80	499.70	443.00	56.70
CSS	MF Profit <sup>(2)</sup>	525.50	472.90	52.60	425.00	382.50	42.50	537.50	483.80	53.70	492.90	443.60	49.30
EGK	EGK Care	534.50	478.50	56.00	505.50	465.20	40.30	538.50	515.10	23.40	530.60	506.80	23.80
HELSANA	Benefit Plus 17%	490.20	406.80	83.40	430.60	357.40	73.20	555.30	460.90	94.40	453.90	376.70	77.20
MUTUEL <sup>(1)</sup>	Primacare	478.10	435.10	43.00	423.20	385.50	37.70	536.70	483.00	53.70	461.30	419.90	41.40
ÖKK	Médecin de famille	471.60	424.40	47.20	459.50	413.50	46.00	512.50	474.10	38.40	464.10	429.30	34.80
SANITAS	Basic NetMed 10%	464.70	418.30	46.40	406.90	366.20	40.70	496.40	446.90	49.50	468.10	421.40	46.70
SWICA	Favorit Casa <sup>(3)</sup>	486.30	408.60	77.70	409.20	368.30	40.90	534.70	459.90	74.80	419.40	385.90	33.50
SYMPANY	Casamed	473.40	421.40	52.00	451.10	406.00	45.10	632.40	569.20	63.20	453.90	408.50	45.40
VISANA	Médecin de famille	518.60	440.90	77.70	458.80	385.40	73.40	567.20	470.80	96.40	456.30	386.75	69.55

<sup>(1)</sup> Une des caisses du Groupe Mutuel.

<sup>(2)</sup> Variantes plus avantageuses mais plus restrictives dans certains cantons.

<sup>(3)</sup> Favorit Medica pour FR, NE et VS.

<sup>(4)</sup> Ce modèle n'est pas proposé dans



**Les caisses ont tendance à minimiser les sanctions pourtant prévues dans les CGA.**

caisses, comme CPT ou EGK notamment, prolongent certaines conditions restrictives aux assurances complémentaires.

#### ► LES SANCTIONS

Autre sujet qui fâche: les sanctions encourues en cas d'infraction. On pense notamment à la consultation d'un spécialiste ou d'un autre médecin sans passer par le MPR ou à l'inobservation des instructions de ce même MPR, les cas d'urgence faisant évidemment exception.

Dans le meilleur des cas, la caisse prévoit, après un ou plusieurs avertissements, de transférer l'assuré dans sa police de base standard,

parfois avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier. Cela implique de devoir payer la différence de prime entre les deux modèles depuis le début de l'année jusqu'à la date de la sanction. Mais la plupart des CGA sont beaucoup plus sévères et avertissent qu'elles ne prendront pas les prestations en charge en cas d'infraction (Assura, Groupe Mutuel, Concordia, CSS, EGK, Helsana, ÖKK, Sympany, Visana) ou, partiellement seulement (modèle «Réseau des soins» du Groupe Mutuel, CPT, Swica).

Les caisses cherchent, cependant, à minimiser cette sanction, la plupart ayant omis de nous la signaler dans leurs réponses à notre

questionnaire. Il n'est donc pas exclu qu'elles se montrent relativement souples à ce sujet, sans garantie toutefois, les seules CGA faisant foi!

#### ► RÉSILIATION

Enfin, l'affiliation et la résiliation d'une telle police est réglée par les prescriptions légales (art. 100 OAMal): l'entrée est possible en tout temps pour le début du mois suivant, mais la sortie n'est possible qu'en fin d'année civile, la requête devant parvenir à la caisse le 30 novembre au plus tard, comme pour l'assurance standard (*lire encadré ci-dessous*).

Lire l'éditorial page 4.

|||||| Hausses pour 2017 |||||

## Réagir à la hausse des primes

Les primes pour l'assurance maladie obligatoire vont de nouveau augmenter de quelque 4,5% en moyenne l'an prochain, avec des pointes dépassant les 11%, notamment pour les enfants et les modèles alternatifs. C'est plus que la hausse moyenne enregistrée depuis le début de la LAMal il y a 20 ans! Et c'est dû, notamment, aux effets de l'adaptation du mécanisme de la compensation des risques, qui oblige les caisses regroupant beaucoup de jeunes à payer plus à celles qui ont de nombreux cas «lourds».

Les différences entre les assureurs restent toutefois considérables pour des prestations pourtant strictement identiques. Il convient donc, une fois encore, de comparer. Nous vous recommandons d'utiliser le calculateur officiel de la Confédération, **priminfo.ch** qui, contrairement aux sites commerciaux, comme comparis.ch ou bonus.ch, ne touche aucune commission des caisses maladie et affiche des résultats neutres et transparents.

Vous allez prochainement recevoir la confirmation des primes de 2017. Nous avons mis en ligne toutes les informations utiles pour vous accompagner dans vos éventuelles démarches (**bonasavoir.ch** → Dossiers → Assurance maladie 2017). Grâce à notre calculateur, vous pouvez également identifier la franchise qui correspond au mieux à vos frais de santé estimés.

Si vous souhaitez changer de caisse maladie, téléchargez notre lettre type et veillez à l'envoyer assez tôt, puisque la résiliation doit parvenir au plus tard le 30 novembre à l'assureur. Il faut donc anticiper l'envoi et privilégier le courrier recommandé pour une question de preuve.

Par ailleurs, notre Service juridique répond gratuitement aux questions des abonnés (votre numéro d'abonné vous sera demandé) tous les jours ouvrables (*lire page 41*).

NEUCHÂTEL (NEUCHÂTEL)			VAUD (LAUSANNE)			VALAIS (SION)		
Standard	Médecin famille	Economie	Standard	Médecin famille	Economie	Standard	Médecin famille	Economie
409.10	376.40	32.70	419.00	385.50	33.50	338.20	311.20	27.00
488.90	— <sup>(4)</sup>	—	489.10	— <sup>(4)</sup>	—	359.30	323.40	35.90
462.70	414.20	48.50	482.50	434.30	48.20	390.60	347.70	42.90
581.40	512.40	69.00	568.10	501.10	67.00	384.80	345.30	39.50
476.20	428.50	47.70	499.40	449.50	49.90	400.80	360.70	40.10
567.60	512.00	55.60	614.20	592.20	22.00	427.50	406.30	21.20
461.30	382.80	78.50	486.40	403.70	82.70	399.90	332.00	67.90
483.60	435.30	48.30	485.50	441.90	43.60	386.00	351.30	27.30
490.20	453.40	36.80	512.50	474.10	38.40	378.60	350.20	48.40
481.80	443.60	38.20	453.30	408.10	45.20	398.60	358.80	39.80
502.20	452.00	50.20	487.30	423.90	63.40	470.50	418.80	51.70
459.50	427.40	32.10	547.80	493.00	54.80	431.60	379.90	51.70
488.30	415.10	73.20	559.60	464.60	95.00	475.20	399.20	76.00

# Epargne CA Boost

Taux à 1.5%  
pendant 6 mois\*

Un coup d'accélérateur  
pour vos projets

OFFRE  
À DURÉE  
LIMITÉE



0800 829 830

[www.ca-financements.ch](http://www.ca-financements.ch)

**CRÉDIT AGRICOLE**  
**FINANCEMENTS SUISSE SA**  
VOTRE ALTERNATIVE BANCAIRE

An advertisement for Murailles wine. It features three bottles of Badoux Murailles wine against a dark green background with grape leaves at the top. The central bottle is labeled "Nouveau" and "Murailles Brut". The text "A chaque occasion son Murailles!" is written in a cursive font above the bottles. The Badoux logo, which includes a lizard, is visible at the bottom left.

BADOUX  
VINS

[www.badoux-vins.ch](http://www.badoux-vins.ch)

# Sept fois sur dix, pas d'attente au self-checkout!

**SUPERMARCHÉS** Les stations permettant aux clients de scanner eux-mêmes leurs courses se multiplient chez Migros et Coop. Notre enquête le montre: l'attente y est bien plus courte qu'aux caisses traditionnelles.

Sébastien Sautebin

**A**vec les stations self-checkout (SCO), «faire la queue à la caisse, c'est terminé», claironnent Coop et Migros sur leurs sites internet. Pure van-tardise? Pas tant que cela, selon l'enquête que nous avons menée chronomètre en main (*lire encadré*). Jugez-en plutôt: nos résultats révèlent un temps d'attente moyen de 2 minutes 8 secondes aux caisses contre 16 secondes seulement devant les stations SCO. Et encore, il s'agit de moyennes! En fait, dans près de 70% des cas (33 passages sur 48), nous avons pu accéder immédiatement à une borne self-checkout, alors que cela ne s'est produit qu'à deux reprises aux caisses (4,2%).

## PEU D'EXCEPTIONS

Les clients pressés s'en réjouiront: on peut désormais faire quelques emplettes très rapidement, même aux heures de pointe, chez les



deux géants orange pour autant qu'on soit disposé à scanner soi-même ses achats et que le nombre d'articles reste limité.

Il y a parfois des exceptions: à trois reprises (6,25% des cas), nos enquêteurs ont mis plus de temps pour accéder à une borne SCO qu'à une caisse. Cela dit, les chronos sont restés très raisonnables: sur les huit fois où nous



avons dû patienter en libre-service, la durée n'a dépassé les deux minutes (2'27") qu'à une seule occasion. En revanche, devant les tapis roulants, la file a duré plus de 4 minutes à dix reprises avec un pic à 5'59". On soulignera aussi que nous avons constaté des différences entre les deux distributeurs. Ainsi, nous avons attendu, en moyenne, bien moins long-

temps et beaucoup moins souvent aux bornes libre-service de Migros (1,4 s/ deux fois) qu'à celles de Coop (31 s/ 13 fois). En revanche, les files aux caisses étaient plus longues: 2'48" contre 1'28". Le nombre restreint de filiales visitées nous interdit toutefois d'en tirer des conclusions trop catégoriques.

## POUR LES PETITS ACHATS

L'introduction des stations self-checkout procure un gain indéniable en matière d'attente pour les clients. Mais il faut se souvenir qu'une partie du temps économisé à ce moment sera sans doute perdue, ensuite, lorsque le client effectue lui-même les opérations de scanning et le paiement. Au passage, on pourrait regretter aussi que le système Subito de Migros n'accepte pas l'argent liquide, ce qui est le cas pour son rival Pas-sabene, qui ingurgite même les pièces de 5 ct.

Il faut rappeler aussi que le self-checkout a été conçu pour les

*Suite page 32*

## En détail

### Notre protocole d'enquête

Nos mesures ont été prises dans deux succursales Coop et deux magasins Migros situés en zone urbaine du canton de Vaud. Les relevés ont été faits à trois moments différents: 10 h 30, 12 h 15 et 17 h 15, soit une heure creuse et deux périodes d'affluence correspondant à la pause de midi et à la sortie du travail. Dans chaque filiale, et pour chacune de ces tranches horaires, nos duos d'enquêteurs sont passés à quatre reprises toutes les dix minutes, ce qui fait un total de 96 relevés. Ils ont chronométré

les temps d'attente simultanément aux stations self-checkout et aux caisses en choisissant ici la file la plus courte en nombre de personnes. Les durées retenues correspondent à l'attente depuis l'arrivée dans l'éventuelle file jusqu'à ce que la caissière saisisse le premier article choisi ou que l'enquêteur puisse le déposer sur la première station libre. Nos mesures ne comprennent pas le temps nécessaire pour scanner les articles, généralement un peu plus long lorsque le client fait toutes les opérations lui-même.



profils des postes ayant évolué, les caissières jouent désormais aussi un rôle de conseil et assument, en alternance, diverses fonctions, par exemple, au Service clientèle. Un argument avancé aussi par Coop. A en croire sa porte-parole, Andrea Bergmann, les filiales qui ont introduit le SCO n'emploient pas moins de personnel qu'auparavant.

Les deux entreprises affirment qu'il ne s'agit pas, à terme, de remplacer totalement les caisses traditionnelles. «Notre objectif est de réaliser 25% du chiffre d'affaires au travers du système Subito», explique Migros. Chez Coop, on précise vouloir continuer à offrir le choix entre les deux systèmes.

#### CAISSES EN BAISSE

Dans les 198 Coop et les 246 Migros qui ont, pour l'instant, introduit le self-checkout, constate-t-on une augmentation de l'attente aux caisses? L'espace alloué au nouveau système a effectivement entraîné une diminution

du nombre de caisses. On pourrait supposer aussi que les gérants en ouvrent désormais moins. Coop répond n'avoir pas fait de mesures sur ce point.

A Migros, on répond que «ce n'est ni le but ni le cas». Subito ferait même gagner du temps à ceux qui restent fidèles aux caisses traditionnelles, en déchargeant les files. Affirmation que nos chiffres ne confirment pas. Il y a trois ans, nous avions mis à l'épreuve le système traditionnel (*lire «Moins de deux minutes d'attente à la caisse», 11/2013*). L'attente était en moyenne de 1'28" chez Coop et 1'54" chez Migros, alors qu'elle atteint désormais 2'48" chez cette dernière et reste exactement à la même valeur chez son concurrent. De nouveau, nous nous garderons d'en tirer des conclusions définitives en raison du nombre limité de mesures effectuées.

 **BONUS WEB** Nos relevés en détail sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch)

Publicité

## Consultation & Vols gratuits\*

**Économisez de 50% à 70%**  
sur votre traitement à Budapest

CLINIQUE DE RÉFÉRENCE DEPUIS 1996

**IMTJ™**  
MEDICAL TRAVEL  
AWARDS 2015  
HIGHLY COMMENDED

"La meilleure clinique dentaire européenne en 2015"



\* sous certaines conditions.



Kreativ Dental Suisse  
Web: [www.kreativdentalclinic.eu](http://www.kreativdentalclinic.eu)

E-mail: [info@soins-dentaires-hongrie.fr](mailto:info@soins-dentaires-hongrie.fr)  
T: 0800-562-723 (gratuit) T (mobile): +33 6 07 76 87 91

# Mon smartphone, c'est d'la bombe!

**BATTERIES** Les problèmes rencontrés sur le nouveau *Galaxy Note 7* rappellent que les accus ne sont pas sans risques. Le point sur la question.

Christophe Inaenbit

**A** la suite de l'explosion de batteries sur son *Galaxy Note 7*, Samsung a décidé d'en suspendre la vente. Il invite ses détenteurs à ne plus l'utiliser et les prie d'aller l'échanger sur le lieu d'achat. Ce sont ainsi 2,5 millions d'appareils, vendus depuis le mois d'août, qui devront être remplacés par le fabricant sud-coréen. Cette nouvelle a de quoi effrayer les utilisateurs, même si on estime que le problème ne concerne que quelques centaines de smartphones, soit 0,01% de tous ceux qui ont été vendus. C'est relativement peu, mais rien n'indique que, à l'usage, le défaut n'apparaîtra pas sur d'autres *Galaxy Note 7*.

## CAS SOUVENT ISOLÉS

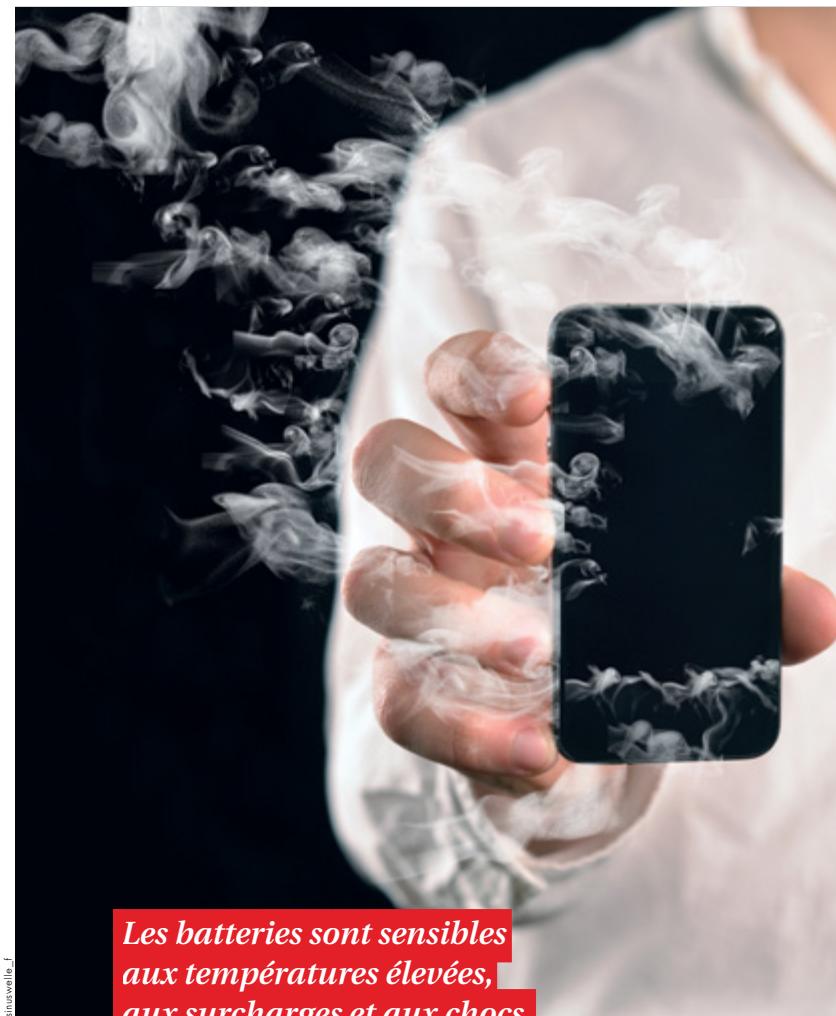
Certes, ce n'est pas la première fois que la presse relate ce genre d'incidents. Mais c'est extrêmement rare que cela débouche sur une campagne de rappel aussi massive. Bien souvent, le fabricant rejette la faute sur le consommateur en invoquant une mauvaise utilisation, un accu non original (*lire encadré*) ou encore l'intervention d'un réparateur non officiel.

On peut donc se demander si une erreur de manipulation peut suffire à faire exploser un téléphone. Ce qu'on peut dire, c'est que les batteries lithium-ion (Li-ion) ne sont effectivement pas sans risques, même si d'énormes progrès ont été réalisés depuis leur lancement. Capables d'emmagasiner six fois plus d'énergie que les accus au plomb, elles contiennent des substances chimiques inflammables ou très réactives. Aussi, une forte augmentation de la température, une surcharge ou un choc peuvent provoquer une réaction chimique brutale qui peut embraser ou faire exploser la batterie.

Pour réduire ces risques, les appareils sont équipés de circuits qui contrôlent la charge de la batterie. Par conséquent, l'utilisateur ne peut endommager sérieusement l'accu que s'il utilise un chargeur inapproprié ou expose son appareil à de fortes températures ou à des chocs. Mais nul n'est à l'abri d'un problème technique ou d'un défaut de fabrication. Raison pour laquelle il est préférable de ne pas laisser son mobile au soleil, de ne pas utiliser un appareil qui a encaissé un gros choc (boîtier déformé) et d'éviter de le laisser en charge pendant son absence.

## PAR PETITE DOSE

La façon de recharger un téléphone a, du reste, une influence directe sur la durée de vie de sa batterie. En effet, sa longévité est notamment définie par le nombre de cycles charge-décharge qu'elle est apte à supporter. On considère qu'une Li-ion peut encaisser entre 300 et 500 cycles complets (décharge à 100%). En revanche, elle se comporte mieux lorsque



**Les batteries sont sensibles aux températures élevées, aux surcharges et aux chocs.**

la décharge est de 50% seulement, puisqu'elle supporte entre 1200 et 1500 cycles, soit l'équivalent de 600 à 750 cycles complets. Chiffre qui grimpe même à 800, voire à 1000 avec des décharges de 25%. En résumé, moins on vide la bat-

terie avant de lui redonner des forces, plus on prolonge sa durée de vie.

\* **PARTENARIAT:** La Bonne Combine – Réparations en tous genres, Prilly (VD), [labonnecombine.ch](http://labonnecombine.ch)

## Précautions

### Gare aux batteries vendues sur le net!

La toile regorge de boutiques en ligne qui proposent des batteries de remplacement pour les smartphones. Elles sont souvent présentées comme des produits originaux ou sous l'appellation OEM (pour *Original equipment manufacturer*), alors que c'est très rarement le cas. Sur ce marché gris des pièces de recharge, on trouve effectivement de tout. Il s'agit parfois de composants originaux qui proviennent de téléphones cassés et démontés, d'éléments qui ont été fabriqués par un sous-traitant de la marque, de pièces qui n'ont pas passé les tests de qualité ou de pâles copies.

Pour le consommateur, la commande d'une batterie de téléphone sur internet ressemble donc à la roulette russe. Car ce n'est qu'après l'avoir utilisée que l'on peut juger de sa qualité. Or, il n'est pas rare de tomber sur des accus qui ne fonctionnent pas ou quelques jours seulement, d'articles qui ont une faible capacité ou ont des dimensions très approximatives. Et même si l'on dispose d'un droit de retour, les frais d'envoi sont souvent plus élevés que le prix de la batterie. On court donc nettement moins de risques en passant par un réparateur qui, dans la majorité des cas, offre une garantie sur son travail et la pièce remplacée.

## Detox water: bactéries et alcool

Très en vogue aux USA, la mode de la *detox water*, ou *infused water*, a franchi l'Atlantique et gagne la Suisse. La mode consiste à mélanger des fruits frais à de l'eau, agrémentant son goût, tout en apportant son lot de vitamines. C'est certes une bonne alternative aux boissons sucrées. Mais gare aux bactéries qui s'y reproduisent rapidement ou aux fruits trop murs qui peuvent produire de l'alcool, rendant le breuvage problématique pour les tout-petits. Il est donc recommandé de choisir des fruits frais et propres et de ne pas les utiliser à plusieurs reprises. La boisson doit être conservée au frais et consommée dans les 24 heures. *seb*



Publicité

### K-SYS ÉCOUTE «BON À SAVOIR»

Le fournisseur d'accès internet genevois K-SYS n'imposait pas de durée contractuelle minimale mais facturait 90 fr. de frais à tous ses clients désirant résilier leur contrat. Une clause qui semblait abusive aux yeux du Service juridique de *Bon à Savoir*, mais aussi à l'ombudsman, à qui nous avions soumis le cas. Après avoir été interpellée par notre magazine, l'entreprise a décidé de changer sa politique. Elle a aboli sa taxe généralisée et a introduit un préavis de résiliation de deux mois. Seuls ceux qui ne respecteront pas ce délai devront désormais s'acquitter d'une indemnité de 90 fr. *seb*



## Mal des montagnes: qui va piano va sano

A partir de 1900 mètres d'altitude, un randonneur sur cinq souffre du mal des montagnes qui se manifeste souvent après une ascension rapide. Les premiers symptômes? Des malaises et une perte d'appétit, puis surviennent des maux de tête, des nausées et des troubles du sommeil. La meilleure parade est de monter en altitude lentement, voire par palier. A partir de 3000 mètres, on considère que l'écart d'altitude entre deux nuits consécutives ne devrait pas dépasser 400 mètres. En cas de problème, il est conseillé d'observer un jour de repos. Des antalgiques légers, comme l'aspirine, peuvent aussi aider. Mais si les symptômes persistent plus de 24 heures, il faut redescendre pour éviter de graves complications (œdème cérébral ou pulmonaire, notamment). *seb*

Colorants, conservateurs,  
affermisants, exhausteurs  
de goûts, etc.

DÉCODEZ  
les additifs cachés  
dans les aliments



# App Codes E

à télécharger



# Les chiens aboient, la caravane ne passe pas

**AUTOMOBILE** Laisser ses chiens libres à l'arrière du véhicule peut valoir une amende salée et une sanction administrative. Un lecteur de *Bon à Savoir* en a fait l'amère expérience. *Sébastien Sautebin*

**L**orsqu'il a arrêté sa voiture près d'un policier zurichois, Narcisse Fournier comptait simplement lui demander le chemin du parking de l'aéroport. Mais la conversation a pris une tournure inattendue.

Il s'est mis à crier «Hunde! Hunde! Interdit!» raconte notre lecteur de Haute-Nendaz (VS). Un pandore maîtrisant la langue de Voltaire, appelé à la rescoussse, explique alors qu'il est défendu d'avoir des chiens en liberté dans son véhicule, et qu'il faut soit les attacher, soit les mettre dans un box (*lire encadré*). En partance pour la Thaïlande avec Ho, son épouse, Narcisse Fournier a, en toute innocence, laissé *Noon* et *Maya*, leurs deux petites boules de poil de race shitsu, déambuler sur la banquette et la plage arrière. «Je ne voulais pas les mettre dans le box posé sur le siège, car elles allaient être enfermées douze heures dans l'avion», se défend notre lecteur.

## 1047 FR. À PAYER

A son retour d'Asie, Narcisse Fournier découvre avec stupéfaction un courrier de la préfecture du district de Bülach (ZH) lui demandant de s'acquitter d'une amende de 450 fr., assortie de 490 fr. de frais. Il est de surcroît convoqué par le Service de la circulation valaisan, qui lui adresse un avertissement et des frais de procédure de 107 fr., portant la facture totale à 1047 fr.! Une addition très salée qui laisse notre lecteur pantois: «Lorsqu'un humain, adulte ou enfant, n'est pas attaché, cela coûte 60 fr., alors que je dois payer plus de 1000 fr. pour deux chiens de six kilos!»

Cette différence surprenante s'explique en partie par le fait que, lorsque le conducteur ou un passager ne porte pas de ceinture, le montant à payer (60 fr.) est clairement fixé dans la liste des amendes d'ordre. En revanche, le droit de la

circulation ne contient aucune disposition concernant le transport d'animaux domestiques en voiture. «En conséquence, ce sont les règles sur le chargement des véhicules qui s'appliquent, en particulier l'art. 30 al. 2 LCR selon lequel le chargement doit être disposé de telle manière à ce qu'il ne mette en danger ni ne gêne personne», explique Christian Buffat, procureur au Ministère public central vaudois.

Une violation de cette disposition est passible de l'amende, pour autant qu'un rapport de police soit établi. A moins qu'elle ne décide de classer la procédure, l'autorité compétente doit alors fixer le montant à régler au cas par cas, en se référant au cadre légal et à d'éventuels barèmes cantonaux.

## CHIEN PLUS DANGEREUX QU'UN ENFANT

Quelle mouche a piqué la Préfecture de Bülach pour infliger une telle prune? Cette dernière a refusé de s'exprimer sur le cas précis de notre lecteur, se bornant à indiquer que «le calcul d'une amende prend en compte tous les facteurs. Quant aux frais, ils ont été fixés par le Conseil d'Etat de Zurich.» De manière informelle, plusieurs interlocuteurs, au sein des préfectures, services de police et de contravention romands, concèdent qu'une différence de tarifs aussi importante entre hu-



Narcisse Fournier et Ho, son épouse, avec leurs deux chiens *Noon* et *Maya*.

mains et chiens est difficilement justifiable. L'Office fédéral des routes (Ofrou) estime toutefois que le danger n'est pas le même: «Le comportement des animaux non sécurisés à l'intérieur d'un véhicule est imprévisible. Par rapport à un enfant sans ceinture, on considère qu'il représente un risque supérieur pour le conducteur et, par conséquent, pour les autres usagers de la route.»

Zurich semble néanmoins avoir fait preuve d'un certain zèle. Un rapide coup de sonde auprès de plusieurs préfectures vaudoises a révélé qu'elles n'ont pas amendé de conducteur pour des chiens

non attachés, ces dernières années, révèle Christian Buffat. A Genève, seuls deux cas ont été signalés depuis 2013. L'affaire la plus récente n'a pas encore fait l'objet d'une décision. L'infraction en tant que telle n'existe pas dans le nouveau barème de contraventions genevois, mais elle pourrait être sanctionnée par le code A05.H. – «conduire sans veiller à ne pas être gêné ni par le chargement ni d'une autre manière (...). L'amende est fixée à 320 fr., auxquels s'ajoutent 200 fr. de frais. Cela reste élevé mais tout de même près de deux fois moins cher que la facture adressée à Narcisse Fournier.

## En pratique

### Un box pour «Médor»

Un crash-test effectué par l'ADAC, le cousin allemand du TCS, a montré qu'un canidé non attaché peut provoquer de graves blessures lors d'une collision. A une vitesse de 50 km/h, un mannequin chien de 22 kg se trouvant sur la plage arrière percutera l'appui-tête et le dossier du siège du conducteur avec une masse équivalente à 25 fois son propre corps. Parmi les différents systèmes

de protection possibles pour garantir sa sécurité et éviter d'être amendé, le TCS recommande de recourir à des box bien arrimés, grillagés ou transportables. «Le conducteur ne peut pas être importuné, tandis que le chien dispose d'un espace clairement délimité et ne risque pas d'être projeté dans l'habitacle en cas d'accident ou de freinage intempestif», précise le club automobile.

# 26 fois plus cher et pas plus efficace!

**AUTOBRONZANTS** Tous les produits que nous avons testés procurent un teint hâlé régulier et naturel, qu'ils soient bon marché ou très chers. En revanche, deux d'entre eux seulement ne contiennent ni allergènes ni substances nocives. *Andreas Schildknecht / vic*

**E**nve de prolonger l'été ou d'éviter le syndrome «blanc comme un cachet d'aspirine» avant les vacances, sans passer par la case solarium, mauvais pour la peau? Un bon autobronzant peut faire l'affaire, pour autant qu'il procure un teint hâlé uniforme et d'aspect naturel. Sur ce point, les fabricants sont bien armés: l'effet bronzant de tous les produits de notre sélection a été jugé soit «bon», soit «très bon» par les personnes sur lesquelles ils ont été testés. Les notes obtenues aux différents critères du test (*lire encadré*) sont donc

toutes comprises entre 5 et 6. Mais la note finale, elle, ne monte pas si haut... car dix autobronzants sur douze contiennent des substances problématiques.

## TROP SOUVENT, PARFUM = ALLERGIE

Le problème principal provient des parfums utilisés pour couvrir l'odeur naturelle peu attractive de ces préparations. Ils peuvent provoquer des allergies de contact et autres effets secondaires, raison pour laquelle le fabricant doit indiquer leur présence sur l'emballage – pour vingt-six d'entre eux du moins – lorsque leur concentration dépasse 10 mg/kg. Trois marques renommées se «distinguent» en la matière, puisque pas moins de neuf à dix allergènes différents ont été relevés dans les autobronzants de L'Oréal, de Garnier et de Lancôme (*voir tableau*). Même la marque de cosmétiques naturels Lavera en a mis six dans sa lotion.

Il est pourtant possible de faire autrement, comme le prouvent cinq produits qui échappent à toute déduction. Deux d'entre eux sont, d'ailleurs, les moins

photogénics.

chers de notre échantillon. Les autres ont écoper d'une pénalité de 0.1 point par substance, car celles-ci peuvent être problématiques pour les personnes sensibles. Les parfums sont, en effet, la deuxième cause la plus fréquente d'allergie de contact après le nickel. Cette donnée ne semble toutefois pas inquiéter le fabricant Lavera. Selon lui, sa lotion a été testée à l'interne pour la dernière fois il y a deux



Nos tests et comparatifs partout et en tout temps:  
**téléchargez l'application**  
«Les tests de Bon à Savoir»

- De 5.5 à 6.0 pts = Très bon
- De 4.8 à 5.4 pts = Bon
- De 4.0 à 4.7 pts = Satisfaisant
- De 2.5 à 3.9 pts = Insatisfaisant
- Moins de 2.5 pts = Mauvais



MARQUE	SUN LOOK	CLARINS	LAVOZON	VICHY	AVÈNE
Désignation	Natural Tan	Self Tanning Milky-lotion	Lait autobronzant	Idéal Soleil	Sun autobronzant
Consistance	Lotion	Lait	Lait	Lait	Gel
Acheté chez	Migros	Globus <sup>[7, 8, 12]</sup>	Droguerie Müller	Commerce spécialisés	Commerce spécialisés
Prix payé	10.50 fr. 8.40 fr.	39.90 fr. 31.92 fr.	2.90 fr. 1.45 fr.	23.00 fr. 23.00 fr.	31.35 fr. 31.35 fr.
Prix aux 100 ml	<b>50% <sup>(1)</sup></b>	<b>50% <sup>(1)</sup></b>	<b>50% <sup>(1)</sup></b>	<b>50% <sup>(1)</sup></b>	<b>50% <sup>(1)</sup></b>
Qualité du bronzage	<b>5.3</b>	<b>5.3</b>	<b>5.3</b>	<b>5.2</b>	<b>5.2</b>
→ Régularité	5.2	5.3	5.2	5.1	5.1
→ Rendu naturel	5.3	5.2	5.4	5.3	5.2
Pénétration	<b>5.4</b>	<b>5.8</b>	<b>5.0</b>	<b>5.6</b>	<b>5.4</b>
Dosage et étalage	<b>5.8</b>	<b>5.8</b>	<b>5.7</b>	<b>5.8</b>	<b>5.6</b>
Déductions	–	–	–	–	–
→ Substances allergènes <sup>(3)</sup>	–	–	–	–	–
→ PEG et dérivés <sup>(4)</sup>	–	-0.2	–	-0.2	-0.2
<b>NOTE FINALE ET APPRÉCIATION</b>	<b>5.4 </b>	<b>5.4 </b>	<b>5.3 </b>	<b>5.2 </b>	<b>5.1 </b>

Lorsque la note est identique, classement selon le prix.

<sup>(4)</sup> Déduction de 0.2 point si détecté.

<sup>(1)</sup> Pondération pour la note finale.

Aussi disponible chez: <sup>[5]</sup> Douglas <sup>[6]</sup> Globus <sup>[7]</sup> Import Parfumerie <sup>[8]</sup> Manor <sup>[9]</sup> Marionnaud <sup>[10]</sup> Droguerie Müller <sup>[11]</sup> Sunstore <sup>[12]</sup> Commerce spécialisés.

<sup>(2)</sup> Pondération interne au critère.

<sup>(3)</sup> Déduction de 0.1 point par substance faiblement

photo



pénétration des cosmétiques dans la peau, mais posent problème, car ils permettent aussi aux substances indésirables d'y pénétrer mieux! Dès lors, nous avons ôté 0.2 point aux produits ayant cédé aux sirènes du PEG. Il est d'ailleurs possible de s'en passer sans pour autant diminuer la qualité du bronzage, comme le prouve le bon résultat (5.4) obtenu par la lotion *Natural Tan* de Sun Look. Et pour cause: les principes actifs des autobronzants déplient leurs effets dans les couches supérieures de la peau.

Pierre Fabre, le fabricant du *Sun autobronzant* d'Avène, signale qu'il ne faut pas mettre tous les PEG dans le même bateau, et que le PEG-4 contenu dans son produit n'est pas toxique, bien toléré, et ne montre pas d'augmentation de la perméabilité sur une peau saine. Il n'en reste pas moins déconseillé par plusieurs sites de référence en matière de cosmétiques.

ans, sur la peau de 50 volontaires. Aucune réaction n'a été relevée. De son côté, Lancôme indique que le *Self Tan Flash Bronzer* n'est, aujourd'hui, plus commercialisé.

#### PROBLÉMATIQUE ET INUTILE

Autre mission confiée au laboratoire, détecter les traces de PEG (polyéthylène glycol) et de ses dérivés dans nos échantillons. Ceux-ci sont utilisés pour faciliter la

#### 383 FR. LE LITRE

C'est finalement au niveau des prix que les plus grandes différences ont été relevées. Jugez-en plutôt: le produit le plus cher de notre

panel, celui de la marque Lancaster, coûte 38.30 fr. les 100 ml... soit 26 fois plus que l'autobronzant de la marque Lavozon! A l'heure du classement, il termine pour-

tant derrière son concurrent bon marché.

**NOUVEAU** **GUIDE D'ACHAT**  
A retrouver sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch)

En détail

## Les critères du test

Nous avons chargé l'Institut Fresenius, à Wörgl (A), d'effectuer un test d'application sur des femmes âgées de 18 à 65 ans. Celles-ci ont testé les autobronzants en suivant les indications du fabricant et en les appliquant sur les mêmes zones de test du visage et du corps, sous la supervision d'un expert du laboratoire. Vingt d'entre elles ont évalué chaque produit, sur la base d'un questionnaire.

Les points suivants ont été évalués immédiatement après l'application.

**Pénétration:** est-elle rapide? Le produit pénètre-t-il complètement ou bien reste-t-il un film sur la peau? Les résidus tachent-ils les vêtements?

**Dosage:** est-il aisément prélevé le produit de son contenant? Est-ce qu'il en jaillit une grande quantité ou bien peut-on la doser facilement?

**Étalage:** est-il facile de répartir uniformément l'autobronzant sur la peau, afin d'obtenir un hâle homogène?

La qualité du bronzage a, elle, été évaluée 24 heures après l'application. Une analyse chimique a ensuite été réalisée pour détecter les allergènes, le PEG et les dérivés de PEG.



LANCASTER	ST. TROPEZ	LAVERA	NUXE SUN	L'ORÉAL	GARNIER	LANCÔME
Self Tan Beauty Medium	Bronzing Mousse Self Tan	Selbstbräunungs-lotion	Silky Self Tanning Body Lotion	Sublime bronze	Ambre solaire natural bronzeur	Self Tan Flash Bronzer
Crème Globus <small>(5, 7, 8, 9, 11, 12)</small>	Mousse Manor <small>(6, 7)</small>	Lotion Coop <small>(12)</small>	Lait Commerces spécialisés <small>(8)</small>	Lait Coop <small>(6, 8, 10)</small>	Lait Coop <small>(10, 12)</small>	Mousse Commerces spécialisés <small>(8)</small>
47.90 fr. 38.30 fr.	39.00 fr. 32.50 fr.	12.95 fr. 8.65 fr.	23.50 fr. 23.50 fr.	17.30 fr. 11.30 fr.	14.95 fr. 9.95 fr.	55.00 fr. 36.50 fr.
<b>5.4</b>	<b>5.5</b>	<b>5.1</b>	<b>5.3</b>	<b>5.3</b>	<b>5.3</b>	<b>5.2</b>
5.4	5.4	5.1	5.3	5.2	5.3	5.0
5.3	5.5	5.1	5.3	5.3	5.3	5.3
<b>5.7</b>	<b>5.4</b>	<b>5.1</b>	<b>5.1</b>	<b>5.4</b>	<b>5.6</b>	<b>5.2</b>
<b>5.8</b>	<b>5.7</b>	<b>5.4</b>	<b>5.5</b>	<b>5.9</b>	<b>5.7</b>	<b>5.5</b>
-0.3	-0.3	-0.6	-0.6	-0.9	-1.0	-1.0
-0.2	-0.2	-	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
<b>5.1</b>	<b>5.0</b>	<b>4.6</b>	<b>4.5</b>	<b>4.4</b>	<b>4.3</b>	<b>4.1</b>

Dominique Schatz

allergène en quantité supérieure à l'obligation de déclaration (10 mg/kg).

Test réalisé en partenariat avec saldo.

# ÉVASION

**ProCasa**

SALLE DE BAINS COMPLÈTE

**GETAZ MIAUTON**



Votre nouvelle  
salle de bains en toute  
tranquillité – grâce  
à nos solutions  
complètes  
et flexibles.



à planifier en 3D  
better-living.ch

[getaz-miauton.ch/procasa](http://getaz-miauton.ch/procasa)

- Simple
- Direct
- Transparent

UNE  
RÉCLAMATION?  
UTILISEZ  
**PLAINTES.CH**

*Un outil en ligne  
offert par*  
**BON À SAVOIR**

## REJOUSSEZ VOUS DES LITS BOXSPRING DE SUPERBA

Pionnier de la technologie des ressorts ensachés, Superba est leader dans le domaine des lits Boxspring. Nous allions en effet tradition et modernité pour vous offrir une expérience inédite en termes de literie. Nous contribuons ainsi à un sommeil plus sain et une meilleure qualité de vie.

**Profitez de notre promotion !**  
Offre valable jusqu'au 30 novembre 2016.



CONFIGUREZ VOTRE BOXSPRING  
[WWW.BOXSPRING.SUPERBA.CH/FR](http://WWW.BOXSPRING.SUPERBA.CH/FR)



PROMOTION  
BOXSPRING  
**CHF 3'499.-\***

RÉINTERPRÉTER LES TRADITIONS.

**superba®**  
Pour une bonne journée



\*Offre complète incluant base fixe, tête de lit au choix, matelas Lago et surmatelas Topper 80 avec GELTEX® inside en largeur 160 ou 180 cm. Modèle disponible également dans d'autres coloris.

# Carafer ou décanter, telle est la question

**VIN** On ne carafe pas tous les crus et encore moins de la même manière.

Voici un petit guide de l'après-débouchonnage. *Joël Cerutti*

**C**arafe ou pas carafe? Les opposants pensent que ce passage enlève de la fraîcheur et du fruité, alors que les partisans estiment que cela libère les arômes, relève André Dominé dans son ouvrage «Le vin». «Je suis de cette dernière équipe, dit Christophe Bonvin directeur adjoint de la cave 1858 Bonvin. Tout ce que vous risquez, en décantant certains vins, c'est de leur faire du bien!»

Et puis, après tout, cette habitude existe depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. «Jadis, cela se faisait avec tous les vins pour leur enlever leur culotte et éliminer les polyphénols au

bord du verre», renseigne Mike Favre, ancien président de l'Union suisse des œnologues.

## CARAFONS À FOND!

Lorsque vous transvasez le liquide dans une carafe, vous le réveillez. Le vin prend une sacrée golée d'oxygène qui lui permet de gagner en intensité, voire en complexité. «Si les arômes semblent fermés, réduits, durs, la carafrage les rend plus élégants et agréables», souligne Dominique Fornage de l'Ecole Nobilis du vin. Autre avantage, la carafe élimine les dépôts que l'on remarque de plus en plus dans les crus non filtrés qui sont

en vogue depuis quelques années. Et il supprime parfois des mauvaises odeurs qui s'apparentent à des flatulences.

Lorsqu'il s'agit de cuvées récentes – des rouges jeunes et charpentés –, la littérature conseille de décanter entre une et deux heures avant de servir. Face à un nectar puissant, certains préconisent six heures de carafe. L'action même du «transvasage» doit être franche, voire brusque. «Si un jeune vin a le malheur d'avoir 100/100 au Parker, il faut le chahuter et bien secouer le liquide dans la carafe», ajoute Dominique Fornage. Avec ses élèves, Mike Favre a même tur-

biné un jeune cru au blender pour s'apercevoir, en dégustation, qu'il tenait toujours la route!

## CERTAINS BLANCS AUSSI

Cette aération ne s'applique pas qu'aux rouges. Un blanc «bien gras» qui a été vieilli en fût de chêne ou qui est marqué par le bois, peut connaître les joies de la carafe. Idem pour un champagne millésimé, disent certains. Mais sur ce point, tous les spécialistes ne sont pas d'accord. D'aucuns estiment que cette opération doit être réservée aux crus les moins prestigieux.

En résumé, la carafe profite à tous les vins suisses et jeunes, rouge ou blanc, exception faite du chasselas (ou fendant), voire de la petite arvine qui n'apprécient pas toujours cette opération à sa juste valeur.

## MÉNAGEONS LES VIEUX!

En présence de millésimes plus anciens, on pense aux bouteilles qui ont dix ans ou plus, la sagesse est de mise. Ici, fini le rude carafrage: l'âge exige douceur et doigté pour éviter tout assassinat œnologique! «Face à ce genre de vin, et si je ne connais pas assez le millésime en question, je ne décante jamais par peur de le pulvériser!» glisse Christophe Bonvin.

Le mieux est de faire passer la bouteille convoitée de la position horizontale à la verticale, ce qui a pour effet d'envoyer le dépôt vers le cul. Quelque dix minutes – une heure au maximum – avant de verser dans les verres, c'est le moment de déboucher et de laisser couler doucement le vin dans une carafe étroite à l'ouverture serrée. Durant l'acte, une bougie (ou un halogène) sous le goulot permet de repérer les traces noirâtres qui pourraient apparaître. A la première alerte, il convient de tout stopper.

Ce décantage concerne aussi les vins liquoreux. Il enlève du soufre et les menaces de migraine qui vont avec lui. Tous les spécialistes interrogés se disent assez «fans» de la carafe, quelle que soit la nationalité de la bouteille. «Au restaurant, cela participe au plaisir des yeux. C'est une mise en scène que l'on fait plus souvent avec les crus français que suisses. Mais ce snobisme évolue», dit Christophe Bonvin.



© stockphoto

# NOS GUIDES

SIMPLES,  
CLAIRS ET  
PRATIQUES

Seulement **32.50 fr.** (prix pour nos abonnés)



A commander  
également sur  
[bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch)  
→ Boutique

## ABONNEMENT à nos magazines

Bon à Savoir pour:

11 parutions: 39.50 fr.  
22 parutions: 74.00 fr.

TVA + frais de port inclus; prix pour  
la Suisse, sous réserve de modification.

**CONSEIL  
JURIDIQUE  
GRATUIT**


Marine Duruit

**DU LUNDI AU VENDREDI**  
**9 h à 11 h et de 13 h à 15 h**

Nos trois juristes, Silvia Diaz, Barbara Venditti et Kim Vallon répondent aux questions du quotidien, touchant à la consommation, au droit du bail et du travail. Ce service est réservé aux abonnés de *Bon à Savoir*. Il exclut les questions urgentes et trop complexes. Préparez votre numéro d'abonné, il vous sera demandé.

**① PAR TÉLÉPHONE**  
021 310 18 20

**✉ PAR ÉCRIT**  
Bon à Savoir  
Service juridique  
CP 150  
1001 Lausanne

**🌐 EN LIGNE**  
Formulaires sur  
[www.bonasavoir.ch](http://www.bonasavoir.ch)  
→ Vos droits  
Joindre copie  
des pièces utiles.



## 1. Je ne veux pas vendre!

**DROITS RÉELS** «Je possède un local en copropriété avec mon père et ma mère où nous stockons du matériel. Ma quote-part est d'un tiers du lot. Mes deux parents souhaitent vendre ce bien, mais moi je m'y oppose. Peuvent-ils m'y contraindre?»

**O**ui. Tant que dure la copropriété, le consentement de tous est nécessaire pour vendre l'immeuble. Cependant, si les intéressés n'arrivent pas à s'entendre sur cette question, l'article 650 du Code civil précise que chaque copropriétaire peut en tout temps demander le partage du bien concerné, c'est-à-dire la liquidation de la copropriété et le versement de la valeur des parts au prorata des lots.

La loi exclut cependant cette possibilité si la demande a lieu en temps inopportun. Tel est le cas si, par exemple, la requête causerait à l'un des intéressés un inconvénient majeur. Idem si l'objet du litige est une PPE ou s'il a été affecté, à la base, à un but durable (mur mitoyen, garage souterrain, etc.).

L'immeuble peut également avoir fait l'objet d'un accord préalable obligeant les possesseurs à rester dans l'indivision, mais pour une durée de cinquante ans au plus. Dans le cas que vous exposez, il s'agit d'une copropriété



simple qui n'a, a priori, pas fait l'objet d'un tel arrangement. De plus, le fait de devoir débarrasser vos affaires de ce local ne peut pas être considéré comme une charge excessive pour vous. D'autant que vous allez, a priori, disposer de

suffisamment de temps pour trouver un acquéreur. Par conséquent, vos parents peuvent s'adresser à la justice pour encaisser leur part, si vous vous opposez à la vente.

*Silvia Diaz*

## 2. Faire passer le voisin à la caisse

**PPE** «Dans ma PPE, un couple n'a pas payé ses charges des deux dernières années. Comme je suis aussi administrateur, j'aimerais savoir quelles démarches entreprendre.»

**L**es propriétaires qui ne règlent pas leur part aux charges et frais communs ainsi qu'au fonds de rénovation se trouvent débiteurs de l'ensemble de la copropriété.

Il est possible de passer par la voie des poursuites pour tenter d'obtenir le paiement des sommes en souffrance. Toutefois, en fonction de la situation des poursuivis, cette démarche peut n'aboutir à rien.

La loi vient alors au secours des copropriétaires, et leur permet de demander la constitution d'une hypothèque légale sur le lot du mauvais payeur pour garantir les contributions des

trois dernières années. C'est en principe l'administrateur qui peut requérir l'inscription au Registre foncier, qui est indispensable.

Il faut néanmoins que la créance soit établie. Tel est le cas si elle est constatée par une décision de justice ou, alors, si le débiteur reconnaît la dette ou autorise l'inscription.

Une fois l'hypothèque légale constituée et inscrite, c'est l'appartement du débiteur qui est mis en garantie du paiement des arriérés.

Une autre possibilité est l'exercice d'un droit de rétention sur le mobilier du propriétaire indélicat. Pour le faire valoir, la communauté des

propriétaires, par le biais de l'administrateur, va s'adresser à l'Office des poursuites. Ce dernier va alors dresser un inventaire des biens qui pourraient être mis en vente pour couvrir le montant en souffrance. Il s'agit, par exemple, de meubles tels que table, bibliothèque ou de matériel électronique, mais pas des effets personnels comme les habits.

Pour échapper aux mesures désagréables que sont l'hypothèque légale ou la vente de son mobilier, le mauvais payeur peut consigner le montant réclamé, ou alors fournir une garantie bancaire.

*Barbara Venditti*

### 3. Un engagement complètement nul

**DROIT DU BAIL** «Il y a quelques années, mon neveu a trouvé un appartement. Son propriétaire m'a demandé de faire une lettre confirmant que je me porterais caution en cas de non-paiement. Je viens de recevoir une facture de plusieurs milliers de francs. Dois-je payer?»

**N**on. Heureusement pour vous, et malheureusement pour le propriétaire lésé, la forme de l'acte par lequel vous vous êtes engagé n'a aucune valeur juridique. En effet, selon l'article 493 al. 2 du Code des obligations, lorsque la caution est un particulier, il est obligatoire que son accord revête la forme authentique, à savoir qu'il soit validé par un notaire. Si cette exigence n'est

pas respectée, votre consentement est tout simplement nul. Ce qui implique que le bailleur du mauvais payeur ne peut tout simplement pas se prévaloir du papier que vous avez signé.

D'autre part, dans le cas où vous seriez marié, le consentement de votre épouse aurait également été nécessaire sous peine de nullité de toute la démarche. Vous ne seriez tenu de payer la douloureuse que

dans le cas où vous auriez cosigné le contrat de bail en tant que colocataire de votre neveu. Le loueur n'ayant pas pris cette précaution à la base, et vu que vous ignoriez ces spécificités légales, vous êtes tout à fait en droit de refuser de vous acquitter des dettes de votre neveu indélicat, quand bien même vous étiez parfaitement de bonne foi à l'époque de la signature.

*Silvia Diaz*

### 4. Déshériter un enfant

**SUCCESSION** «Un de mes fils refuse tout contact avec moi depuis des années, tout en répandant des ragots à mon sujet dans la famille et à qui veut l'entendre. Puis-je le rayer de mon testament?»

**O**ui, même si ce n'est pas évident étant donné que votre fils fait partie des héritiers réservataires. A ce titre, il a en principe droit, légalement, à une certaine part de la succession.

Dans certaines circonstances, la loi permet toutefois de priver un héritier de sa part, même s'il est réservataire. C'est le cas lorsque les liens familiaux avec le testateur sont rompus par la faute de son proche et pour un motif grave.

Tel est le cas si le membre de la famille se rend coupable d'une infraction pénale grave à l'encontre de son parent, comme l'assassinat, les lésions corporelles graves, la calomnie, le vol ou l'abus de confiance. Une tentative est néanmoins suffisante. Il en va de même si le coupable est complice ou instigateur.

Même si aucun procès ni condamnation n'est intervenu, l'exhéritation est possible si les actes commis sont suffisamment graves.

Pour que celle-ci prenne effet, il faut, dans le testament, exposer avec précision les motifs justifiant la mesure, sachant que l'héritier écarté risque fort de contester la décision de son parent au moment où il s'agira de régler la succession. Dans ce cas, ce sera le juge qui aura le dernier mot.

*Barbara Venditti*

### 5. Du temps pour trouver un nouveau job

**TRAVAIL** «J'ai été licencié, et un employeur potentiel me propose un entretien d'embauche à Zurich. Ai-je le droit d'y aller sur mon temps de travail, puisque le délai de congé n'est pas encore terminé?»

**E**n principe oui, mais d'entente avec le patron. La loi impose effectivement à l'employeur d'accorder au travailleur, une fois le contrat résilié, le temps nécessaire pour chercher un autre emploi. Ce congé est destiné à permettre à la personne licenciée de se rendre auprès de l'Office régional de placement ou à des entretiens d'embauche, car ces démarches ne peuvent se faire que sur les heures ouvrables.

Pour autant, l'employé ne peut pas, de son propre chef, s'absenter de son poste de travail. Les temps de congé doivent être accordés par l'employeur, en fonction des possibilités de l'entreprise. Il est donc prudent de s'entendre, au préalable, avec son patron, avant de s'engager dans des rendez-vous à l'extérieur. La durée des congés, elle, dépend des besoins du travailleur. Elle dépend principalement des distances à parcourir et de la situation du marché de l'emploi.

Au cours du délai de congé, l'employé peut également demander à être libéré pour se rendre à des entretiens externes, quelle que soit la partie qui a résilié le contrat. Ainsi, celui qui a donné son congé a droit aux mêmes conditions que son collègue licencié.

La loi est certes muette sur le droit au salaire pendant de telles absences. Il est toutefois usuel de le verser entièrement lorsque la rémunération est mensuelle, pour autant que la durée des absences ne dépasse pas, en moyenne, la demi-journée par semaine.

*Barbara Venditti*

### LE JUGE a dit

#### Multiverrouillage nécessaire

Le propriétaire d'une Harley Davidson s'est fait voler sa bécane sur une place ouverte. Or, son assurance exclut toute couverture en cas de vol lorsque le motorcycle non fermé se trouve à l'extérieur.

Le malheureux motard avait certes éteint le contact et emmené la clé de son véhicule, mais omis d'actionner l'antivol indépendant du contact, persuadé qu'il était que ce système n'était pas en fonction.

Mal lui en a pris, car le juge a considéré que le propriétaire de l'engin aurait dû connaître les différents dispositifs de verrouillage, et qu'il s'imposait non seulement de fermer le contact, mais aussi d'actionner l'antivol, d'autant plus que ces deux manœuvres sont simples à réaliser.

C'est donc avec la bénédiction de la Haute Cour que l'assureur a refusé d'entrer en matière.

*Arrêt 4A\_261/2016*

#### Maison vendue, commission due!

Un couple conclut un contrat de courtage exclusif avec la société X pour vendre une villa, qu'il résilie pour le 20 juillet 2011. Avant cette date, l'agence avait transmis le dossier de vente à un client intéressé. Ce dernier en a parlé à sa sœur qui a finalement conclu la transaction directement avec les époux, le 29 août 2011. Les vendeurs refusent de payer à X sa commission de courtage, sous prétexte qu'elle n'a pas trouvé directement l'acheteur final.

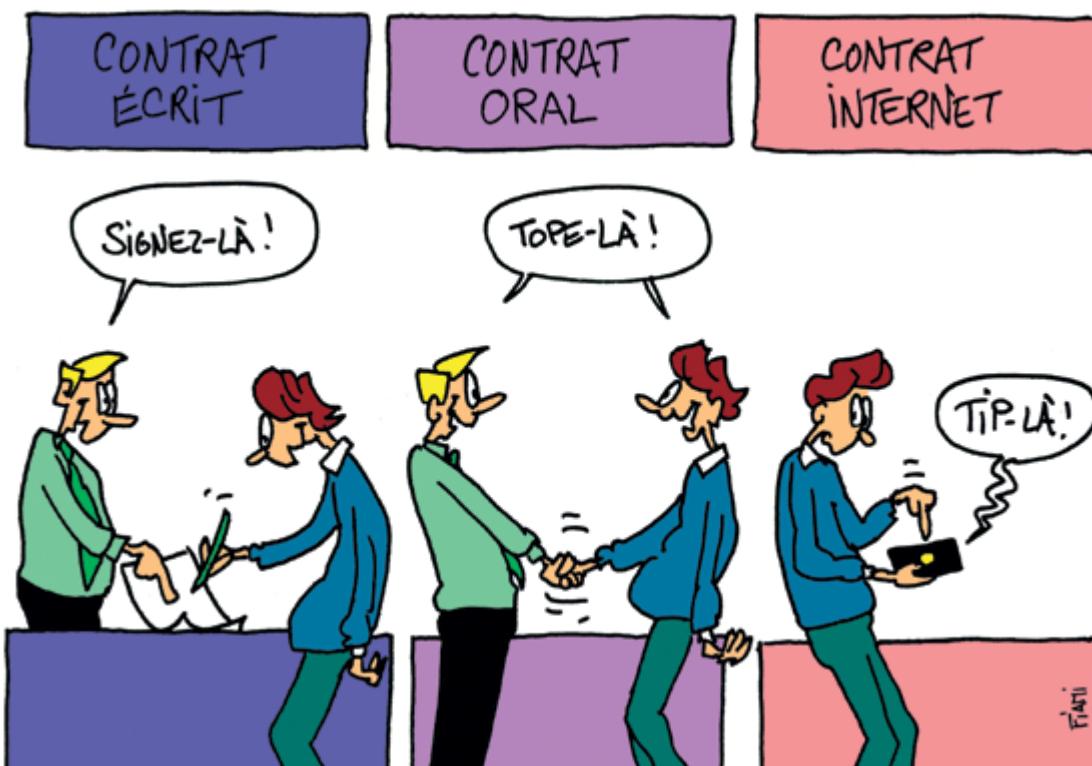
Le Tribunal fédéral leur a donné tort: le droit à la rémunération du courtier existe même après la fin du contrat s'il a fourni, durant la durée de celui-ci, l'activité déterminante ayant débouché sur la vente. En l'occurrence, c'est grâce à son travail que l'acheteuse a pris connaissance de l'opportunité d'achat.

*Arrêt du TF 4A\_269/2016*

# Faire ses courses 2.0

**E-COMMERCE** Si internet a considérablement facilité notre mode de vie – et de consommation – les pièges restent les mêmes que pour les achats «à l'ancienne».

Kim Vallon



**I**l n'a jamais été aussi simple de faire ses emplettes. Aujourd'hui, les commerçants déroulent leurs étals directement dans votre chambre ou votre bureau, via votre ordinateur. Un petit clic et le monde de la consommation s'offre à vous par la seule magie d'internet, sans même bouger de votre chaise. Simple. Peut-être même trop simple.

## LE FAMEUX

### «DROIT DE RÉTRACTATION»

Les consommateurs croient souvent – à tort – qu'il existe un droit de réflexion ou de rétractation sur la marchandise achetée ou commandée. Il est vrai que certains magasins offrent la possibilité de ramener l'objet payé ou de revenir sur une commande déjà passée. Mais ce genre de pratique est à bien plaisir.

Idem si l'achat a été passé sur le web. Il n'y a pas de législation spécifique, en Suisse, concernant le e-commerce. Les mêmes règles s'appliquent à toutes les ventes:

aucun droit de rétractation n'est prévu par la loi pour les transactions au magasin et sur le net. Nos voisins européens sont nettement mieux lotis: ils bénéficient d'un délai de révocation – qui est même passé de sept à quatorze jours en juin 2014! – pour les contrats conclus en ligne.

### FOIREUX!

Et le droit de réflexion de quatorze jours des articles 40a et suivants du Code des obligations (CO), me direz-vous?

Bien vu. Sauf que cette porte de sortie ne concerne que le cas très spécifique du démarchage à domicile. On pense au vendeur qui débarque chez vous à l'improviste et vous fait signer sur le palier un contrat pour un aspirateur ou un matelas révolutionnaire. Difficile, en revanche, de parler concrètement de «démarchage à domicile» pour un achat effectué dans les limbes du World Wide Web. Profitons-en pour rappeler que l'article 40a CO ne s'applique pas

non plus aux ventes conclues sur des stands de marché ou de foire. En période de comptoir, il vaut la peine de s'en souvenir! Idem pour les contrats d'assurance. La prochaine fois qu'un courtier un peu insistant vient sonner chez vous avec un paquet de polices sous le bras, mettez-le à la porte, lui et sa poudre aux yeux. Un contrat d'assurance – même signé à l'arraché sur un pas de porte – vous engagera valablement vis-à-vis de l'assureur, sans possibilité de vous rétracter par la suite.

### PRIX À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Sur les sites web, les prix jouent également à cache-cache ou changent parfois d'une étape à l'autre de la commande. Phénomène fréquent lors des réservations de vol, mais aussi pour de simples achats de meubles, par exemple. Quoi qu'il en soit, c'est le prix qui avait cours au moment de la conclusion de la vente qui est déterminant, à moins que les sacro-saintes conditions géné-

rales de vente (CGV) précisent le contraire.

Il arrive aussi que le prix ne puisse pas être déterminé à l'avance. On pense notamment aux commandes de mazout ou, éventuellement, à l'achat d'un véhicule qui doit être importé. Mais si la lampe trouvée sur le site d'une grande enseigne de luminaires renchérit entre le moment de la commande et la facturation, vous devez pouvoir faire machine-arrière ou alors exiger qu'on vous vende l'objet pour le montant affiché au moment où vous avez cliqué.

En revanche, rien n'interdit à un commerçant ayant pignon sur rue de pratiquer des prix différents pour un même article, selon s'il est vendu dans le magasin «physique» ou via son site internet. Le client ne pourra donc pas, une fois la vente conclue, exiger une ristourne en se référant au prix pratiqué «dans la boutique».

### DESCRIPTIF PEU DESCRIPTIF

Il est toujours plus facile d'attirer le chaland en lui montrant la marchandise. Sur internet, c'est pareil: ne vous fiez pas aveuglément aux clichés souvent bien éloignés de la réalité. Les CGV se chargent d'ailleurs bien souvent de rappeler que les photos ou les descriptifs n'ont qu'une valeur indicative, coupant ainsi court à toute possibilité de réclamation. Dans le doute, mieux vaut se renseigner soi-même sur les caractéristiques de l'objet ou du produit en question, surtout s'agissant d'électronique ou de produits phytosanitaires.

Internet, un marché qui vous tend les bras, mais vous réserve aussi quelques crocs-en-jambe. Et, malheureusement, plus le marché est grand, plus il est difficile de se défendre en cas de litige. Pensez-y lorsque que vous faites des affaires derrière votre PC avec un vendeur basé à l'autre bout du monde... il est quand même plus facile de trouver un arrangement avec le commerçant du quartier!



**FUST**  
Et ça fonctionne.

## Concours Jubilé **FUST**

Détails et enregistrement sur: [www.fust.ch/jubile](http://www.fust.ch/jubile)

Gagnez des prix d'une valeur totale de plus de  
**Fr. 1'000'000.–**



(valables jusqu'au 16 octobre 2016)

Infos et adresses:  
0848 559 111  
ou [www.fust.ch](http://www.fust.ch)

Spécialiste pour tous les appareils électroménagers

**50% sur toutes les machines Delizio!**



seul.  
**49.90**  
au lieu de 99.90

**-50%**

Temps de chauffe de seul. 15 secondes

A

**DELIZIO**

Système à portions UNO black  
• 19 bars pour une crème parfaite • Design fonctionnel et moderne No art. 46990



seul.  
**249.-**  
Prix démentiel

2,3 PS

30'000 tours/minut

**NUTRIBULLET**

**NutriBullet RX**

• Avec fonction chauffe pour soupes • Le plus puissant NutriBullet • Nombreux accessoires No art. 145508



seul.  
**99.95**  
au lieu de 129.90

**-23%**

Adaptées pour:  
Brosses de rechange Trizone 3+1 Fr. 26.50 No art. 687977

**Oral-B**

Brosse à dents Duo Trizone 1000  
• 40'000 pulsations par minute No art. 680696

**Champion au test Saldo**

Jugement au Saldo du 14 sept. 2016

- nettoie très bien les parquets et caleilles
- utilise peu d'électricité



seul.  
**139.90**  
Garantie petit prix

**PRIMOTECQ**

**Aspirateur**

KST 680

- Buse pour sols commutable de haute qualité
- Incl. buse pour les sols durs

No art. 105136

## Chauffage au sol inefficient : NOUS AVONS LA SOLUTION !!

### Il était une fois, le chauffage au sol...

Dès la première minute de mise en eau du réseau de chauffage au sol, le phénomène de corrosion s'amorce et forme des oxydes de fer (boue). Après plusieurs années, la quantité de cette boue est telle qu'elle commence à provoquer des désordres dans votre système de chauffage. De plus, les chauffages au sol posés depuis les années 1970 souffrent du matériel de base en plastique dont les stabilisateurs s'évaporent avec le temps et fragilisent l'étanchéité de l'installation.

**Résultat:** un embouement, un système de serpentins fragilisés, une baisse de chauffage aux endroits emboués et des risques de perforation.

### Le problème

- > Le chauffage au sol a de la peine à chauffer.
- > La puissance thermique diminue.
- > La pression dans le système de chauffage chute.

### NOUS AVONS LA SOLUTION !

1. Nettoyage par sablage mécanique et évacuation de la boue et de la rouille par aspirateur.
2. Injection de résine par compresseur.
3. Séchage et remise en eau des serpentins.

### NOTRE PROCÉDÉ

- 1 > Après démontage des boucles, nous installons un compresseur spécial affilié à un aspirateur à la sortie de chaque boucle.
- 2 > Nous injectons du sable à haute pression, qui enlève la boue et désincruste les serpentins.
- 3 > Les déchets et poussières sont dirigés vers l'aspirateur, puis nos techniciens constatent le parfait nettoyage.
- 4 > Un enduit (résine époxy) est injecté sur les parois internes des serpentins, afin de remplir les porosités et rendre la boucle étanche à l'oxygène.
- 5 > Après 48 heures de séchage, la remise en eau peut être effectuée.

### LES AVANTAGES

- > Rapide et économique.
- > Non invasif / inutile de casser chapes et carrelage.
- > Respectueux de l'environnement (déchets recyclés).

### L'ANALYSE

Par laboratoire mobile, notre équipe analyse la teneur en oxygène de l'eau et PH circulant dans les serpentins qui, si la valeur est trop élevée, est signe de fragilisation.

### CONTACTEZ-NOUS !

Si vous pensez que votre système de chauffage nécessite une intervention, n'hésitez pas à nous contacter. Ne soyez pas les acteurs passifs et payants de votre système de chauffage, agissez et réalisez ainsi des économies à terme.

Merci de me contacter pour :

- > une analyse de la teneur en oxygène
- > un devis gratuit et sans engagement
- > d'autres informations

Coupon à retourner à :

Solu'Tubes SA  
ch. des Cormiers 14  
1470 Estavayer-le-Lac

Mes coordonnées :

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse, NPA, Localité \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

E-Mail \_\_\_\_\_

**Solu'Tubes**

SA  
Assainissement de chauffage au sol

1227 CAROUGE  
Rue J-Girard 24  
T 022 368 30 04  
F 022 368 30 07

1470 ESTAVAYER-LE-LAC  
Ch. des Cormiers 14  
T 026 664 00 04  
F 026 664 00 07

1895 VIONNAZ  
Av. du Léman 8  
T 027 281 30 04  
F 027 281 30 07

[info@solutubes.ch](mailto:info@solutubes.ch) • [www.solutubes.ch](http://www.solutubes.ch)

# Gros pépin avec une cerise

**ACCIDENT** Selon la CSS, tomber sur un noyau dans une boîte de cerises dénoyautées n'a rien d'extraordinaire. Dans pareil cas, celui qui se casse les dents doit payer les frais dentaires de sa poche. *Vincent Cherpillod*

Que serait une forêt-noire sans ses cerises? Fidèle à la recette originale, Marguerite Kolly (*photo ci-dessous*) en agrémentera ses gâteaux depuis de nombreuses années. En janvier dernier, alors qu'elle mord dans une part de tourte qu'elle vient tout juste de confectionner, elle tombe sur un morceau dur et se casse net une dent. L'arme du crime est un noyau de cerise entier ayant échappé à la vigilance de la cuisinière, ce qui n'est guère étonnant: il provient d'une boîte vendue par Migros de bigarreaux dénoyautés. Notre lectrice se rend chez son dentiste, qui lui établit un devis qui avoisine les 2000 fr. Mais lorsque son assureur accidents, la CSS, est averti du dommage, il lui déclare qu'elle ne sera pas remboursée.

## PAS UN ACCIDENT?

Au sens de la loi sur les assurances sociales, un accident est défini comme une «atteinte soudaine et involontaire portée au corps humain par une cause extérieure extraordinaire». Or, pour la CSS, cette clause n'est pas remplie, car qui mange une cerise doit s'attendre à trouver un noyau. Y com-

pris s'il s'agit de fruits dénoyautés lorsque le fabricant a pris soin d'ajouter un message d'avertissement sur la boîte. Et c'est le cas ici: en petits caractères, on peut lire que «malgré le soin apporté à la confection du produit, il est possible que des débris de coques s'y soient glissés».

Un avis défendu par les assureurs, mais que ne partage pas le Tribunal fédéral! Dans un arrêt d'avril 2011, celui-ci a débouté l'un d'eux – et désavoué le Tribunal cantonal fribourgeois – dans une affaire très similaire: il refusait de rembourser une dent cassée sur un noyau dans un pain aux olives, confectionné par la victime à partir d'un sachet d'olives dénoyautées. «L'expérience générale de la vie enseigne qu'un tel emballage ne contient, en principe, pas de noyaux», estiment les juges fédéraux. Dès lors, même si un risque résiduel existe toujours, et quand bien même il est signalé, le fait qu'on ne puisse pas l'exclure totalement ne suffit pas à dénier le caractère extraordinaire de la présence d'un noyau. Autrement dit, il s'agit bien d'un accident au sens de la loi.

## DÉNOYAUTÉES QUE D'UN CÔTÉ!

Nous avons confronté la CSS à cette jurisprudence, mais l'assureur n'en démord pas: dans le cas présent, accident il n'y a pas... car un pépin supplémentaire se glisse dans la problématique. La mention «dénoyautées» ne figure plus dans la dénomination de l'article sur le devant de la boîte, mais derrière, du même côté que l'avertissement qui signale l'éventuelle présence de débris. «Or, si la victime a pu prendre connaissance de cette information, elle aura aussi immanquablement pu lire l'avertissement», conclut l'assureur, qui a refusé de changer d'avis. Selon



lui, le fait qu'il s'agisse, ici, d'un noyau entier et non d'un débris n'y change rien.

Perplexe, Marguerite Kolly est pourtant persuadée que la boîte comportait bien, en gros, la mention «dénoyautées» sur le recto. Elle l'a ensuite envoyée à son assureur, en compagnie du noyau incriminé. Or, la photo de l'emballage que la CSS nous a transmis montre qu'il ne figure qu'au verso... Y a-t-il eu méprise avec les cerises congélées M-Classic, qui, elles,

ont bien le terme «dénoyautées» sur le devant?

Quoi qu'il en soit, la question demeure: dans une telle configuration d'étiquette, le consommateur doit-il, ou non, partir du principe qu'il est probable qu'un noyau puisse raisonnablement se trouver dans la boîte, et manger prudemment son contenu? Il faudra probablement une nouvelle décision des tribunaux pour trancher. D'ici là, les moyens d'opposition des assurés restent limités (*lire encadré*).



## Eclairage

### Voies de recours

Lorsqu'une assurance refuse de prendre en charge les frais consécutifs à un accident, elle est tenue, en cas de litige, de rendre une décision écrite et sujette à recours. L'assuré a alors 30 jours pour faire opposition gratuitement. S'il découvre de nouveaux faits importants ou de nouveaux moyens de preuve, la décision doit être révisée. En l'occurrence, notre lectrice peut difficilement prouver la présence, en gros caractères, du terme «dénoyauté», étant donné qu'elle n'a hélas pas conservé de photo de l'emballage. L'assuré peut aussi s'adresser à l'ombudsman de l'assurance privée et de la Suva ou à l'Office de médiation de l'assurance maladie dans le cas de notre lectrice retraitée. De nouveau, la procédure est gratuite. Si la médiation n'aboutit pas, la dernière option est de porter l'affaire devant les tribunaux civils. Mais là, le plaignant devra avancer les frais de justice et ceux d'un éventuel avocat, qu'il ne récupérera pas s'il n'obtient pas gain de cause.

## KIOSQUE conso

### Bio mais pas inoffensif

On croit souvent, à tort, que les produits issus de l'agriculture biologique ne subissent aucun traitement. Mais si engrais et pesticides de synthèse sont bel et bien proscrits, tel n'est pas le cas de toute une panoplie de substances naturelles pour lutter contre les ravageurs. Or, elles ne sont pas toujours sans danger pour l'environnement ou le consommateur. Exemple: le spinosad, un insecticide bio, mais toxique pour les pollinisateurs (abeilles, bourdons), ou la roténone, une molécule issue d'une plante tropicale, qu'on a interdite en 2011 après avoir découvert qu'elle accroissait les risques de maladie de Parkinson. Et les produits qui ont succédé à cette dernière, à base d'huile de neem, sont soupçonnés d'être des perturbateurs endocriniens!

Quant au biocontrôle, (utilisation d'organismes vivants antagonistes pour lutter contre les nuisibles), il ne constitue pas non plus la solution miracle. Il coûte souvent un peu plus cher que les traitements bio traditionnels pour une efficacité un peu moindre et ne permet pas de tuer le 100% des populations cibles, ce qui pose problème en cas de lutte contre un virus ou une bactérie. De plus, on peut en perdre le contrôle... Ainsi, la coccinelle asiatique, longtemps vendue comme antipuceron bio dans les garden centers, est aujourd'hui classée parmi les espèces invasives. *vic*



*«Toxiques naturellement»,  
Que Choisir n° 550, p. 22-25.*

### Uber, côté conducteur

Les clients d'Uber le savent bien: utiliser l'application pour commander un taxi permet, en moyenne, de diviser le coût de la course par deux par rapport au prix d'un taxi traditionnel. Mais qu'en est-il du côté du chauffeur? De tels tarifs lui permettent-il de s'en sortir? Pour le savoir, un journaliste indépendant s'est prêté au jeu pendant trois mois, le temps d'effectuer 512 trajets, pour un total de 368 heures au volant. Résultat des courses: un revenu de 6167 fr., qui correspond à un salaire de 16.75 fr. de l'heure. Maigre, d'autant plus qu'il faut déduire de ce montant les frais liés à l'utilisation de sa voiture, à commencer par l'essence. Il a, en outre, pu travailler pendant plus de 50 heures en une semaine sans recevoir d'alerte de la part d'Uber lui signalant qu'il enchaînait trop d'heures au volant.

Du dumping salarial volontaire, en quelque sorte, qui priverait les «vrais» taxis de leur clientèle? Pas forcément, car près de 80% des passagers transportés pendant la durée de l'enquête étaient des étudiants. Et la plupart ont déclaré au chauffeur improvisé qu'ils ne pourraient pas se permettre de prendre les taxis traditionnels, trop chers. *vic*



*«Trois mois dans la peau d'un chauffeur Uber», L'Hebdo n° 36, p. 6-13.*



### Consommer, un jeu d'enfants

Commander une paire de jeans ou un casque audio, c'est à la portée de toutes les petites mains: un simple clic suffit, de jour comme de nuit. Apprendre à gérer son argent, ça commence donc très tôt selon Pro Juventute qui publie un fascicule à ce sujet. De l'école maternelle à l'apprentissage, l'ouvrage aborde des thèmes, tels qu'argent de poche, salaire jeunesse, puis apprentissage de l'autonomie financière pour les apprentis et les étudiants. *chr*

*«Argent et consommation:  
un apprentissage en famille»,  
12 fr., [www.projuventute.ch](http://www.projuventute.ch)*

### TESTAMENT ET CONCUBINS

Il ne suffit pas d'écrire noir sur blanc dans un testament que sa concubine est légataire universelle pour qu'elle puisse recevoir le capital-décès du 2<sup>e</sup> pilier. Le Tribunal fédéral vient de rappeler qu'il faut encore que l'assuré annonce, de son vivant, l'existence du lien de concubinage à la caisse de pension. Faute de quoi, il a rejeté le recours d'une femme dont l'ami était décédé en 2014 après sept ans de vie commune. *cc*



### UNE CONFITURE À DÉGUSTER À LA LOUPE

«Faut-il savoir l'allemand pour faire ses emplettes chez Migros?» s'interroge Willy Glur. Ce lecteur, qui a acheté de la confiture aux fraises «Favorit les intenses» dans cette enseigne, a eu la mauvaise surprise de trouver des moisissures dans le bocal rangé au placard. L'indication «Une fois ouvert, conserver au réfrigérateur» ne figure qu'en allemand sur le bocal, le distributeur n'ayant du reste pas l'obligation de donner ce conseil. Willy Glur trouve pourtant Migros désinvolte, d'autant que le pot est estampillé «Migros France». «Cette dernière indication sert à éviter des tracasseries douanières outre-Jura, explique Tristan Cerf, porte-parole de Migros. Et d'ajouter que, pour les gourmands de Suisse et de l'Hexagone, la notice de conservation a été traduite sur le petit prospectus en accordéon collé sur le couvercle, faute de place sur l'étiquette. *chr*

## ACUPUNCTURE REMBOURSÉE SOUS CONDITIONS

Les traitements d'acupuncture sont désormais couverts par l'assurance maladie de base. «Dans ce cas, pourquoi Assura ne rembourse-t-elle pas les soins prodigues par le Centre SinoSanté à Vevey, pourtant très efficaces pour les allergies saisonnières?» se demande un lecteur. «Les aiguilles doivent être posées par un médecin titulaire du diplôme fédéral et d'une attestation de formation complémentaire en acupuncture» explique le porte-parole Daniel Herrera. Quant aux diverses assurances complémentaires couvrant les médecines alternatives, elles règlent la note pour autant que le thérapeute fasse partie d'une association reconnue dans les conditions générales du contrat. *chr*



## Sucré, le yogourt zéro?

Recto? 0% de sucre cristallisés. Verso? Contient 5,4 g de sucre par 100 g. «C'est contradictoire!» s'exclame une lectrice de Gingins (VD) en lisant l'étiquette d'un yogourt à la grecque «zéro» de Nestlé. «Le sucre cristallisés n'est-il pas simplement un autre nom pour celui qui est vendu en poudre?» s'interroge-elle. Exact! En revanche, le terme «sucré» de la déclaration nutritionnelle, lui, ne désigne pas forcément le sucre en poudre (ou saccharose) extrait de la betterave ou de la canne à sucre. Selon la loi, tous les mono- et disaccharides présents dans les denrées alimentaires doivent être regroupés sous cette appellation. C'est-à-dire le saccharose, mais aussi le fructose, le maltose ou le lactose (le «sucré du lait»). En l'occurrence, c'est ce dernier qui est responsable de la présence du terme «sucré» dans la déclaration. *vic*

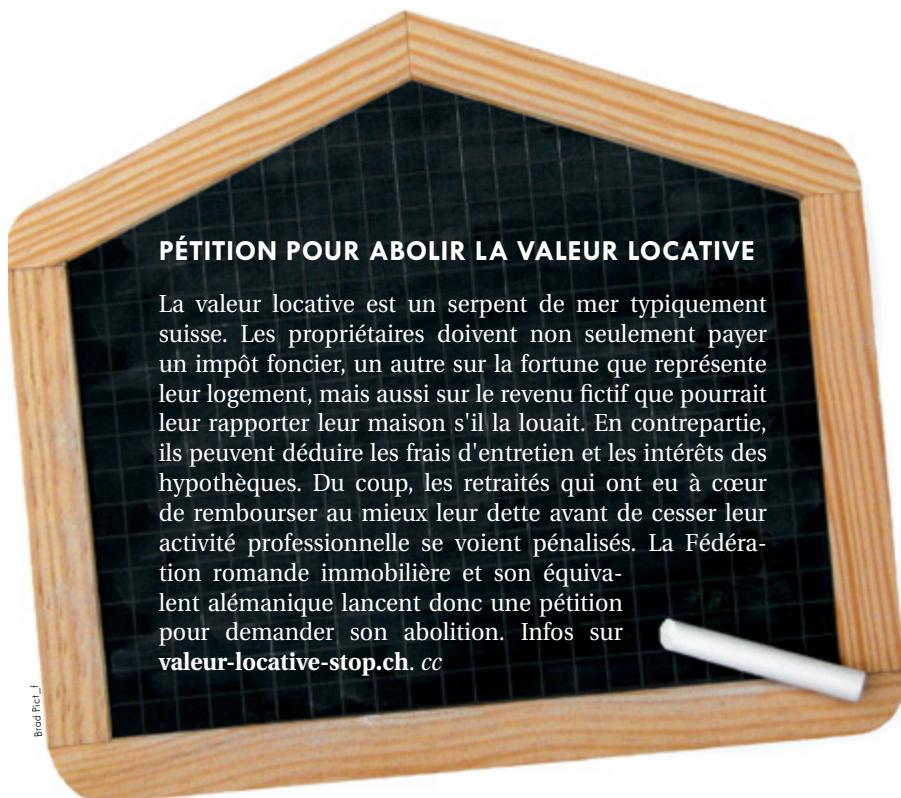


## Pokémon Go, les dangers de la chasse

Deux mois après sa sortie, Pokémon Go est devenu le jeu sur mobile le plus téléchargé en l'espace d'un mois. Malgré cette popularité, l'application subit de nombreuses critiques. La police britannique a reçu plus de 300 plaintes de joueurs victimes d'un cambriolage, de vol, de tentatives de viol ou de cas de pédophilie. Les criminels attirent leurs victimes en déposant des «leurre», censés habituellement appâter des Pokémons sur des lieux précis. Hormis

les dangers physiques, le jeu peut également coûter cher à ses utilisateurs. On pense à l'achat de pièces qui permettent de progresser plus vite ou à la grosse consommation de données mobiles. L'application est également très intrusive en collectant de nombreuses informations personnelles. Il est donc recommandé de prendre la pleine mesure des risques liés à l'utilisation de Pokémon Go et de bien informer les jeunes utilisateurs particulièrement vulnérables. *bl*

Lire également «L'enquête du jour» du 7.9.2016 sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch)



## MAESTRO AU GUICHET

Révolution à La Poste! D'ici à la fin de l'année, il sera possible de payer des services, tels que l'affranchissement des lettres et des colis, tout comme les «produits de tiers» (comprenez la papeterie, les articles de voyage, etc.) avec une carte de type Maestro. Le traitement du trafic de paiement, en revanche, continuera de se faire exclusivement avec la carte de PostFinance ou en espèces. *cc*

# Bactérie inquiétante dans la volaille



coloroflife\_L

**ALIMENTATION** Un morceau de viande de volaille sur trois achetés au supermarché contient des bactéries résistantes à la colistine, un antibiotique de la dernière chance. *Lara Wüest / Sébastien Sautebin*

**A** la fin de 2015, des scientifiques chinois identifiaient, dans du porc et du poulet, des bactéries résistantes à la colistine, un antibiotique de dernier recours chez l'homme. Depuis, on en a trouvé un peu partout dans le monde, et la Suisse ne fait pas exception. Une analyse réalisée par notre partenaire alémanique *Ge-sundheitstipp* donne des résultats stupéfiants: au total, un tiers de la volaille achetée chez Coop, Migros, Aldi et Lidl contenait des bactéries insensibles à la colistine. Quatre morceaux de dinde sur cinq étaient concernés, contre un sur cinq pour le poulet. Parmi les 32 échantillons touchés (sur 100), 27 provenaient

d'Allemagne et cinq d'Italie. En revanche, les viandes suisses et les produits bio étaient irréprochables.

## USAGE VÉTÉRINAIRE MASSIF

Mais comment en est-on arrivé là? En fait, la colistine est utilisée aussi bien pour les animaux que pour les hommes. Son recours, chez l'humain, reste rare, en raison de sa toxicité pour les reins. Elle est toutefois précieuse en dernier recours, lorsque les autres antibiotiques ont échoué. Chez les animaux de rente, elle est cependant fréquemment administrée, notamment pour les diarrhées. Et certains n'y vont pas avec le dos de cuillère: aussi bien les éleveurs

allemands qu'italiens en ont utilisé plus de 120 tonnes en 2013, contre 850 kilos en Suisse. De toute évidence, cet usage excessif a favorisé l'émergence de bactéries résistantes parmi leurs volailles.

La question est désormais de savoir quelles en sont les conséquences pour l'homme. Certains scientifiques relativisent le danger, alors que d'autres esquiscent le scénario catastrophe d'une «superbactérie» qui tiendrait en échec tous les traitements.

A titre individuel, on peut minimiser le risque d'une éventuelle transmission en respectant quelques règles. Car, comme pour d'autres germes présents dans la

volaille, la contamination peut se produire lors de la manipulation de la viande crue ou lorsqu'elle est consommée insuffisamment cuite. D'où la nécessité de:

- toujours bien cuire la volaille;
- empêcher que la viande crue et son jus n'entrent en contact avec d'autres aliments. Pour la fondue chinoise, par exemple, présenter la volaille sur un plat séparé et ne pas déposer les morceaux crus dans son assiette;
- bien se laver les mains, utiliser des planches à découper et des couteaux différents pour la volaille.

*Lire également la «news» du 14.9.2016 sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch)*

Publicité

# Une circulation saine

avec PADMA® 28.



Troubles circulatoires :  
les pieds endormis peuvent être un signal d'alarme.

Médicament tibétain.  
A base de plantes  
et de minéraux.  
Fabriqué en Suisse.



Ceci est un médicament autorisé.  
Veuillez lire la notice d'emballage.  
PADMA AG

 PADMA  
[www.padma.ch](http://www.padma.ch)

# Les offres en ligne cartonnent

**HYPOTHÈQUES** En empruntant via le net, on crève encore le plancher des taux hypothécaires: 0,75% bloqué durant cinq ans. Qui dit mieux? *Christian Chevrolet*

**A**urélie et Nicolas souhaitent renouveler une hypothèque de 400 000 fr. pour leur maison familiale, dont le prix est aujourd'hui estimé à 620 000 fr.

- S'ils s'approchent de FRibenk, ils obtiendront un taux fixe de 1,1% pour une durée de 10 ans (*voir tableaux*). Coût de l'emprunt: 4400 fr./an.
- Mais s'ils se réfèrent au taux de référence que la BCF nous a transmis le même jour (1,35%), les frais se montent à 5400 fr.
- Supplément entre les deux offres pour la totalité du contrat: 10 000 fr.!

Pourtant, les deux propositions viennent de la Banque Cantonale de Fribourg. Mais la première se conclut en ligne, tandis que la seconde passe par une négociation traditionnelle avec un banquier. Et la comparaison n'est possible que parce que les fonds propres représentent plus de 33% de la valeur immobilière, ce qui exclut un deuxième rang hypothécaire. Il est donc vraisemblable que notre couple aurait obtenu un meilleur taux lors de la négociation in vivo.

## AUVE PUBLIC

Il n'empêche, le site de FRibenk précise clairement que, en passant par lui, on peut escompter des rabais allant «jusqu'à 30% par rapport aux taux standard proposés par la BCF». Et les tableaux ci-contre le démontrent: les offres en ligne surclassent celles des acteurs traditionnels, assurances incluses.

Pour autant, les conditions d'octroi diffèrent-elles beaucoup des modèles classiques comparées dans notre dernière édition (*lire «Assurances-banques: match nul, ou presque»?*) Pas tant que cela....

C'est vrai, FRibenk exige 33% de fonds propres et Swissquote 25%, mais les deux autres prestataires online s'en tiennent aux tradition-

nels 20%. Tout comme les banques privées, que nous avons également ajoutées à notre comparatif.

## AUCUNE DIFFÉRENCE MAJEURE

Pour les autres critères, on peut certes considérer que les offres en ligne sont un peu plus sévères sur le taux de référence calculant la capacité financière (5% le plus souvent, contre 4,25% à la BCF par exemple), ce qui nécessite des revenus supérieurs pour obtenir un même emprunt. Mais, pour le reste, il n'y a pas ou peu de différences majeures\*.

\*  **BONUS WEB** Tableau comparatif détaillé des conditions d'octroi de chaque prestataire + actualisation quotidienne du tableau des taux ci-dessous sur [bonasavoir.ch](http://bonasavoir.ch)



Taux fixe pour 5 ans

Homegate	0,750%
FRibenk	0,750%
Swissquote	0,760%
CA Financement	0,780%
Family-net	0,950%
Zurich	1,000%
Axa-Winterthur	1,000%
BCF	1,000%
Credit Suisse	1,060%
Swisslife	1,090%
PostFinance	1,100%
Banque Migros	1,100%
BCGE	1,100%
Raiffeisen	1,120%
Banque Wir	1,130%
Allianz	1,150%
Valiant	1,200%
Banque Coop	1,200%
BCN	1,250%
Generali	1,250%
Banca Popolare di Sondrio	1,275%
Helvetia	1,450%

Taux fixe pour 10 ans

Swissquote	1,080%
FRibenk	1,100%
Family-net	1,100%
Homegate	1,108%
PostFinance	1,150%
Axa Winterthur	1,150%
CA Financement	1,190%
Zurich	1,200%
Helvetia	1,250%
Generali	1,300%
Allianz	1,350%
BCF	1,350%
Swisslife	1,380%
Banque Migros	1,400%
Credit Suisse	1,430%
BCGE	1,460%
Banque Wir	1,460%
Banque Coop	1,470%
Raiffeisen	1,490%
Valiant	1,540%
BCN	1,590%
Banca Popolare di Sondrio	1,625%

Les banques cantonales de Berne, du Jura, du Valais et de Vaud, ainsi que l'UBS ne publient pas ni ne transmettent leurs taux. En rouge les offres en ligne, en bleu les banques privées, en vert les compagnies d'assurances, en noir les banques traditionnelles.

Etat au 27 septembre 2016.

# Les primes d'assurance maladie augmentent en 2017!

C'est le moment de vérifier  
si votre franchise est optimale.

• gratuit

• simple

• indépendant

Avec notre  
calculateur en ligne:

[www.bonasavoir.ch/calculateurs-et-outils](http://www.bonasavoir.ch/calculateurs-et-outils)

*Tous nos articles et nos conseils  
dans le dossier assurance maladie 2017  
[www.bonasavoir.ch/dossiers](http://www.bonasavoir.ch/dossiers)*

# La palme de la satisfaction à Sanitas

**CAISSES MALADIE** Notre sondage montre que Sanitas et Swica rassemblent une fois encore le plus grand nombre d'assurés «très satisfaits». Assura et Groupe Mutuel font pâle figure. *Yves-Noël Grin*

Entre remboursements tardifs et tracas-séries administratives, certaines caisses maladie ont le don d'agacer leurs assurés. Or, notre traditionnel sondage montre que ce sont toujours les mêmes qui réunissent le moins d'avis favorables: depuis 2009, Assura et le Groupe Mutuel ferment inexorablement la marche. Pire, Assura n'a jamais fait un aussi piètre score, puisque 32,7% des sondés se disent «très satisfaits». Le résultat du Groupe Mutuel n'est pas brillant non plus, puisqu'il ne recueille les louanges que de 42,9% de ses assurés.

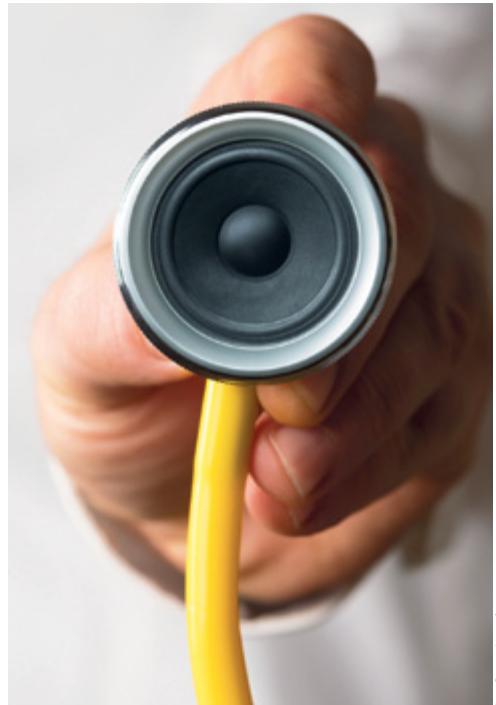
Mais il n'y a pas que les cancres qui obtiennent des résultats constants. Les bons élèves sont, eux aussi, régulièrement les mêmes: depuis trois ans, Sanitas et Swica squattent les deux premières places du classement. Cette année, Sanitas s'adjuge les lauriers avec 74,9 % d'avis «très satisfaits» contre 70,3% en 2015. Swica perd sa couronne avec un score qui

fléchit à 69,3% contre 73,5% en 2015. La palme de la progression la plus réjouissante revient à CSS qui fait un bond de la 7<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> place avec un taux qui grimpe de près de 10 points.

## DE MOINS EN MOINS RAVIS

En examinant les réponses de l'ensemble des 2392 personnes interviewées, on constate que le nombre de clients «très satisfaits» de leur caisse a globalement tendance à s'étioler depuis trois ans. Alors qu'ils étaient encore 63,5% en 2013, ils ne sont plus que 57,3% cette année. A contrario, les personnes peu ou pas du tout satisfaites se sont étoffées pour représenter désormais 6,3% des sondés, taux jamais atteint depuis 2009.

Notre questionnaire a également mis en évidence les éléments qui avaient le plus agacé les clients. Les remboursements de frais qui ne viennent pas ou qui sont trop tardifs, les questions fastidieuses posées par les caisses et les



Ezio Gutzenberg, f

embûches administratives viennent en première ligne.

Bref, les années se suivent et les griefs se ressemblent. Notons cependant que le sondage n'a pas pris en considération les petites caisses, leur nombre d'assurés étant trop faible pour fournir des valeurs et des réponses significatives.

Lire l'éditorial page 4.

## Enquête de satisfaction

Une majorité des assurés qui a répondu à notre sondage au cours des deux dernières années s'est déclarée «très satisfaite».

**Exemple de lecture:** en 2016, 64,9% des assurés de CSS se sont dit «très satisfaits», contre 57% en 2015 et 58% en 2009.

		2016	2015	2014	2013	2012	2010	2009
<b>sanitas</b>		<b>74,9%</b>	70%	72%	66%	64%	64%	70%
<b>SWICA</b>		<b>69,3%</b>	74%	78%	71%	67%	70%	62%
<b>CONCORDIA</b>		<b>65,0%</b>	68%	67%	73%	64%	64%	59%
 <b>CSS</b>		<b>64,9%</b>	57%	65%	70%	61%	67%	58%
<b>Helsana</b>		<b>63,9%</b>	64%	66%	63%	54%	52%	60%
<b>VISANA</b>		<b>58,6%</b>	68%	69%	64%	66%	60%	72%
<b>KPT CPT</b>		<b>54,8%</b>	63%	69%	73%	68%	71%	69%
 <b>Groupe Mutuel</b>		<b>42,9%</b>	46%	50%	50%	42%	51%	47%
<b>ASSURA</b>		<b>32,7%</b>	41%	41%	44%	35%	34%	38%

A notre demande, l'enquête a été menée par l'Institut Link, à Lucerne. Entre le 22 août et le 6 septembre 2016, 2392 personnes âgées de 15 à 79 ans, domiciliées aussi bien en Romandie qu'en Suisse alémanique, ont été interrogées par téléphone. La sélection de cet échantillon, représentatif de la population, a été faite selon le sexe, l'âge, le lieu de domicile et la taille du ménage.



## La valse des exceptions

*A propos de notre article «Le prix d'une chambre d'hôpital rien que pour soi» (9/16)*

Dans le tableau des primes 2016 pour jeune homme en section semi-privée, vous indiquez un tarif de 52.60 fr. pour la CPT à Genève. Dans le détail des prestations, il est mentionné «libre choix de l'hôpital et du médecin». Or, il y a cinq ans, j'ai dû subir une intervention pour un anévrisme. Le chirurgien n'opérait qu'à l'Hôpital de la Tour à Genève. Mais, comme j'étais au bénéfice d'une assurance à la CPT avec semi-privé et assurance complémentaire, je n'ai pas hésité. Or, lors du règlement des factures, la CPT m'a facturé des frais supplémentaires. Selon elle, l'Hôpital de la Tour ne faisait pas partie d'une convention qui la lie aux Hôpitaux de Genève. Est-ce que cela a changé? Si, d'aventure, je devais de nouveau me faire opérer, devrais-je d'abord me renseigner pour savoir quel établissement et quel chirurgien sont acceptés par la CPT?

Harold Wenger

*Le libre choix de l'établissement hospitalier a effectivement souvent perdu de son sens, tant les restrictions sont devenues légion. Il faut comprendre que, contrairement à l'assurance de base, l'hospitalisation en clinique privée est a priori possible, moyennant certaines exceptions, comme celle à laquelle vous avez été confronté. Il convient donc de toujours demander confirmation écrite du remboursement intégral des prestations avant l'hospitalisation, ce qui n'est pas toujours une mince affaire!*

La rédaction

## Du scotch pour cacher la misère

*A propos de notre article «Garde-meuble et misères» (9/16)*

À près avoir lu votre article relatant les problèmes de Mme Duc avec la société Carbonie & Co., je voulais vous faire part de notre expérience. Nous avons déménagé du canton de Vaud dans le canton de Zoug, en avril 2016, avec cette même société. Nos meubles ont été abîmés, mais l'entreprise a très astucieusement collé du scotch blanc sur les endroits endommagés. Nous nous sommes rendu compte des dégâts bien plus tard. Par le biais de leur collaboratrice Isabelle, la société nous a répondu que le délai de réclamation (sept jours) pour les défauts cachés était dépassé.

Hélène Nguyen

## Des caisses plus conciliantes que d'autres

*A propos de notre article «La prévoyance retraite au fil des ans» (9/16)*

J'ai transmis à mon fils votre information de la non-reconnaissance des concubins pour les caisses de retraite et de l'AVS. Pour les caisses de retraite, il suffit de remplir un formulaire de concubinage! Pour l'AVS, il va se renseigner... ce que votre journaliste aurait dû faire. Merci de vérifier vos allégations.

Claire Guerra

*S'il suffit à votre fils de remplir un certificat de concubinage auprès de sa caisse de pension, ce n'est pas toujours le cas. Selon la caisse de prévoyance choisie par son employeur, il n'aurait pas cette possibilité! Car les caisses ne sont pas tenues d'accorder une rente aux concubins et chacune en décide librement. Pour l'AVS, nous vous invitons à consulter le mémento sur les rentes de survivants sur [ahv-iv.ch/p/3.03.f](#) qui vous confirmera que les concubins n'ont pas droit à une rente. Nous avons du reste recueilli des témoignages de personnes confrontées à ce problème. Elles ont alors choisi de se marier pour avoir droit à une rente de leur caisse de pension et de leur AVS.*

La rédaction

## Surprises au deuxième rang

*A propos de notre article «Assurances-banques: match nul, ou presque...» (9/16)*

Dans le tableau «Conditions d'octroi d'une hypothèque à taux fixe» qui accompagne le bonus web de votre article, une colonne est nommée «Supplément de taux pour durée fixe». Pourriez-vous m'expliquer ce que cela signifie?

Henrik Schelbeck

*Cette colonne est intégrée dans la section «Deuxième rang». Certaines banques ou assurances imposent, en effet, un taux plus élevé pour les hypothèques de deuxième rang, rarement pour des durées fixes (Allianz, Generali et Helvetia), plus fréquemment pour des taux variables.*

La rédaction

## Des chiffres qui perdent la tête

*A propos de notre article «Vous n'êtes pas toujours bien couverts en cas de procès» (9/16)*

À bonnée à votre magazine depuis de nombreuses années, j'ai toujours apprécié vos comparatifs. Toutefois, l'article en question m'a fait tiquer. A mon avis, il n'a pas de valeur probante, puisqu'il est basé sur un échantillon non représentatif de seulement 318 réponses, soit 5% des questionnaires envoyés. Je conçois que vous ayez, malgré tout, choisi de le publier. Mais de là à indiquer, sur la couverture, «Protections juridiques: les meilleures selon 6200 avocats», ce n'est pas très sérieux.

Hélène Nguyen

*Nous comprenons votre réaction, car il est vrai que ce ne sont pas 6200 avocats, mais bien 318 qui ont répondu à notre questionnaire. L'indication sur la couverture est une maladresse de notre part. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.*

La rédaction

**Dégustation de vins imminente!**

*A propos des dégustations de vins qui paraissaient autrefois dans le magazine Tout Compte Fait.*

**J'**apprécie votre nouvelle formule qui intègre les sujets publiés auparavant dans le magazine *Tout Compte Fait*.

On retrouve des articles sur la prévoyance, les assurances, les problèmes de succession et sur tout ce qui touche notre portefeuille, comme vos comparatifs sur les hypothèques. Je suis malgré tout très déçu de ne pas retrouver les dégustations de vins qui me plaisaient beaucoup.

*Nous savons que vous étiez nombreux à apprécier les dégustations de vins qui paraissaient dans Tout Compte Fait. Et nous avons le plaisir de vous annoncer que Bon à Savoir a décidé de reprendre le flambeau en proposant plusieurs dégustations annuelles! Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous dans notre prochain numéro.* La rédaction

**L'huile qui s'est évaporée**

*A propos de notre test sur les huiles d'olive «Extravierge n'est pas un gage de qualité» (6/2016)*

**R**enseigné par les résultats de votre test, je me suis rendu, le 16 septembre dernier, au magasin Lidl de la rue de Lausanne, à Genève, afin d'y acheter l'huile Prima donna. Or, je n'ai pas trouvé celles qui étaient testées dans votre magazine. A la place, il y avait bien une bouteille appelée également «Prima donna», mais dont la forme et l'étiquette ne correspondaient pas à celles qui étaient illustrées dans vos pages. Sa contenance était de 0,5 l et l'huile était produite à partir d'olives de Grèce et non d'Espagne, contrairement à celle testée par vos soins. De plus, son prix était de 4.69 fr., ce qui porte le litre à 9.38 fr. S'agit-il d'un nouveau produit qui ne peut pas être comparé à ceux qui ont été testés? Sébastien Zutter

*Effectivement, Lidl nous a informés qu'il avait changé son assortiment. Par conséquent, l'huile d'olive Prima donna Vierge Extra que nous avons analysée ne se trouve plus dans ses rayons. Le flacon que vous avez trouvé ne correspond donc pas aux produits que nous avons testés.* La rédaction

**Une étiquette contre le gaspillage**

*A propos de notre test des sacs-poubelle «Petits mais costauds» (9/16)*

**M**es compliments pour votre article qui a retenu toute mon attention. Le sujet des sacs-poubelle me pose un problème dans la mesure où les sacs noirs ne peuvent plus guère être utilisés. Que fait-on des réserves accumulées? Ne pourrait-on pas imaginer la vente d'étiquettes autocollantes vendues au prix des sacs blancs pour qu'ils puissent être utilisés jusqu'à épuisement des stocks? A l'heure où l'on ne cesse de prôner les économies d'énergie et de lutte contre le gaspillage, une telle solution pourrait, à mon humble avis, y contribuer avantageusement. Willy Glur



---

Post-scriptum

---

**Quand les CFF dictent la diète**

Les CFF n'ont rien à envier à Weight Watchers. Du moins rien à apprendre sur le thème du régime sec. Quand ils dégraissent, ce n'est pas avec le dos de la cuillère: 1400 emplois vont passer à la trappe d'ici à 2020. «Les CFF veulent renforcer leur compétitivité afin que les transports publics demeurent abordables pour la clientèle et les commanditaires», peut-on lire dans le communiqué diffusé à cette occasion. Une manière habile de faire digérer l'indigeste en touchant la corde sensible des usagers: le prix de leur titre de transport.

Et, pourtant, cela n'empêchera pas les usagers de devoir se serrer encore davantage la ceinture dès le 11 décembre prochain. On pense aux détenteurs de l'abonnement général (AG) qui vont débourser 205 fr. supplémentaires – 3860 fr. contre 3655 fr. – soit une hausse dépassant 5,6%. Tendance à laquelle les passagers sont habitués, puisque la hausse de l'AG a déjà atteint 31% entre 1999 et 2006, alors que l'indice des prix à la consommation n'a évolué que de 8,7%...

Avant de jouer les grands fossoyeurs d'emplois, l'ex-régie a trouvé l'*«élégance»* de préparer le terrain. Elle a annoncé que le bénéfice avait chuté de 20 millions pour s'établir à 72 millions au premier semestre: «Ce recul s'explique en premier lieu par l'alourdissement des charges de personnel et l'augmentation des amortissements liés aux investissements réalisés», dit-elle. Les comptables le savent: il suffit effectivement de gonfler les amortissements pour faire baisser le bénéfice net. Et hop, il suffit, ensuite, de faire porter le chapeau à qui l'on veut. En l'occurrence, ce sera pour la pomme de 1400 employés dont la charge salariale deviendrait trop lourde.

La diète imposée par les CFF est décidément douloureuse. Elle fait mal aux usagers, elle meurrit l'emploi. Bref elle poignarde le service public. Reste quelques privilégiés qui échappent à ce régime draconien. On pense au grand patron des CFF, Andreas Meyer, dont le salaire de 2015 de près de 1,1 million, échappe à toute cure d'amaigrissement.

Yves-Noël Grin

---

Ecrivez-nous

---

**UN ARTICLE VOUS FAIT RÉAGIR?**

Votre avis nous intéresse.

- *Bon à Savoir*  
*Courrier des lecteurs*  
CP 150 – 1001 Lausanne
- *info@bonasavoir.ch*

**APPAREILS PHOTO HYBRIDES**

Test-Achats s'est intéressé, dans son dernier numéro, aux appareils photo hybrides. Plus petits et plus légers que les modèles reflex, ils séduisent de plus en plus les photographes en herbe malgré leur prix parfois élevé. Le magazine belge a notamment évalué la qualité de l'image, la réactivité et la facilité d'utilisation de 28 modèles. Panasonic fait fort, puisqu'il occupe à lui tout seul cinq des dix premières places, dont deux sur le podium. Olympus place trois de ses produits dans le top dix et arrache la deuxième place du test.

*Test-Achats (9/16), test-achats.be*

**Top 3**

1. **Panasonic Lumix DMC-GX8 + 12-35 mm**, 1621 fr.
2. **Olympus OM-D E-M1 + 12-40 mm**, 1491.25 fr.
3. **Panasonic Lumix DMC-GX8 + 14-42 mm**, 971.65 fr.

**VESTES «HARD SHELL» POUR FEMMES**

Moins respirantes et moins chaudes que les «softshell», les vestes «hardshell» offrent une meilleure protection contre les intempéries. Le magazine *Test* a comparé 14 modèles pour femmes en fonction de leur imperméabilité, leur respirabilité, leur confort et leur résistance à l'usure, entre autres. L'*Astral III* de Haglöfs et l'*Easy L II* de Schöffel sont les seules vestes à obtenir l'appréciation globale «bon». La première brille surtout par sa très grande durabilité, la seconde par son confort.

*Test (9/16), test.de*

**Top 3**

1. **Haglöfs Astral III**, 319 fr.
2. **Schöffel Easy L II**, 200 fr.
3. **Jack Wolfskin Shelter Jkt**, 219 fr.

**PNEUS D'HIVER**

Le TCS a mis à l'épreuve quinze pneus d'hiver 185/65 R15 et treize de taille 225/45 R17. Dans la première des deux dimensions (voir *Top 3 ci-contre*), l'*UltraGrip 9* de Goodyear et le Michelin *Alpin A4* sont les seules gommes à décrocher l'appréciation «très recommandé». Le Goodyear obtient la meilleure note pour la consommation de carburant, alors que le Michelin surpassé ses concurrents sur le critère de l'usure. A l'autre bout du classement, le Firestone *Winterhawk 3* et le Kleber *Krisalp HP2* sont «non recommandés» en raison de grosses faiblesses sur sol mouillé. Dans la monte 225/45 R17, le *Winter Sport 5* de Dunlop est le seul modèle «très recommandé». Le Pirelli *Winter SottoZero 3* termine deuxième.

*Touring (9/15), tcs.ch*

**Top 3**

1. **Goodyear UltraGrip 9**, 57.57 fr.
2. **Michelin Alpin A4**, 63.40 fr.
3. **Ex cæquo**
  - Nokian WR D4, 59.90 fr.
  - Vredestein Snowtrac 5, 61.41 fr.

**CHARIOTS DE COURSES**

On l'associe souvent aux personnes âgées. Et pourtant, le trolley s'adresse à toutes celles et ceux qui veulent transporter leurs courses sans se casser le dos. Le magazine allemand *Öko-Test* a évalué dix modèles, en examinant principalement leur praticité ainsi que leur résistance à l'usure et à la pluie. Le fabricant Andersen truste les deux premières places du tableau avec, en tête, le *Royal Shopper* conçu en partenariat avec Ortlieb. C'est le seul trolley qui garde les affaires complètement au sec sous une pluie battante. Mais, comme son cousin, l'*Unus Shopper Pepe*, il contient plusieurs substances problématiques (phtalates, etc.). Ils doivent avant tout leur bonne place à leurs prouesses au test pratique. *bl*

*Öko-Test (9/16), oekotest.de*

**Top 3**

1. **Andersen-Ortlieb Royal Shopper**, 240,10 fr.
2. **Andersen Unus Shopper Pepe**, 117 fr.
3. **Burley Travoy**, 399 fr.

**MEILLEURS PRIX**  
trouvés en ligne ou  
dans les commerces.

**Top 3****LU pour vous****Gaspillage: sortir de l'impasse!**

Dans un petit ouvrage, carré et fuchsia, l'environnementaliste chaux-de-foncier Lucien Willemin, expose et développe une magnifique idée qu'il appelle «Consigne énergie grise». Afin de maîtriser le gaspillage des ressources et favoriser l'économie de réparation, chaque bien serait consigné. Et chaque individu aurait un compte personnel pour cette consigne. Tel un compte bancaire, ce compte provisionnel serait alimenté par l'acheteur à chaque acquisition d'un objet neuf. Cette épargne serait à sa disposition uniquement pour payer les réparations. De la sorte, les biens non réparables – et ils sont nombreux! – deviendraient moins intéressants à l'achat. L'obsolescence programmée en prendrait un coup et le citoyen en sortirait plus responsable.

Une grande idée dans un petit livre, qui se lit très agréablement. Le tout ponctué d'illustrations de Mix & Remix. *zeb*



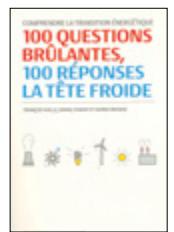
*Lucien Willemin,  
«Fonce Alphonse! Croissance,  
décroissance:  
sortons de l'impasse»,  
Ed. La Chaussure  
Rouge, 2015, 12 fr.*

**Transition énergétique:  
des clés pour comprendre**

Sortir du nucléaire, réduire la dépendance aux énergies fossiles, diminuer les émissions de gaz, etc. La transition énergétique est un défi de taille pour l'ensemble des nations, et la Suisse s'y prépare également. Plusieurs rendez-vous politiques ont eu et vont avoir lieu, afin de relever ces défis cruciaux tout au long des prochaines décennies.

Ce précieux ouvrage de vulgarisation scientifique, coécrit par trois chercheurs romands, l'an dernier, reste d'une éclairante actualité. Il répond à des interrogations concrètes par des textes courts, limpides, complétés d'infographies utiles.

A consulter également energyscope.ch, duquel découle le livre. Ce site offre des cours en ligne, un calculateur, un quiz ainsi qu'une section questions-réponses enrichie et détaillée. *zeb*



*François Vuille, Daniel Favrat et Suren Erkman,  
«Comprendre la  
transition énergétique –  
100 questions brûlantes,  
100 réponses la tête  
froide»,  
Ed. PPUR, 2015, 25 fr.*

# Zoom sur la page...

L'info vient à vous!

Vous préférez recevoir toutes les infos conso directement dans votre boîte email ? Inscrivez-vous à notre newsletter hebdomadaire, et le tour est joué.

Conseils juridiques et enquêtes

Du lundi au vendredi, *Bon à Savoir* vous propose, en alternance, des enquêtes originales et des conseils juridiques sur un sujet pratique. Alimentation, argent, électroménager, famille, assurances, habitat, environnement, hightech, mobilité, santé... tous les thèmes de la conso sont abordés.

The screenshot shows the homepage of *Bon à Savoir*. At the top, there's a navigation bar with links like 'TESTS', 'Guides d'achat', 'Dossiers', 'Actualités', 'Outils & Calculatrices', 'Boutique', and 'Abonnement'. Below the header, there's a search bar and a red 'Découvrir' button. The main content area has a blue header 'NEWS' with a red circle around it. Below it, there are several news articles with small images and titles. To the right, there's a sidebar titled 'FIL D'ACTU CONSO' listing various news items from September 2016. Further down, there's a section for the magazine with images of issues, a 'Perma juridique' section, and a 'Articles du mois' section.

## En continu

Le monde de la consommation est aussi vaste que mouvant. La rédaction couvre l'actu conso en continu et vous informe des dernières nouvelles essentielles.

## Le magazine

Il est à portée de clic. Le bouton vert pour accéder au sommaire dynamique, le bouton bleu pour passer en mode de lecture e-paper. Simple comme bon... à savoir !

— Prochain numéro N° 11 | Dès le 2 novembre 2016 —

**BATTERIES DE VOITURE** Un bon modèle pour moins de 100 fr.

**APRÈS-SHAMPOINGS** Trois flacons seulement sont jugés «bon»

— Suivez-nous —



**Bon à Savoir**  
Réagissez,  
partagez,  
commentez,  
envoyez-nous  
des messages.

**@mag\_bonasavoir**  
Nous savons aussi  
gazouiller.

**BAS-Magazine**  
Votre magazine  
conso se fait  
nomade et vous  
accompagne  
partout.

— Contactez-nous —

### Secrétariat de la rédaction

- ⌚ 021 310 01 36  
8 h à 18 h (17 h le vendredi)
- ✉️ [info@bonasavoir.ch](mailto:info@bonasavoir.ch)
- ✉️ CP 150, 1001 Lausanne

### Service abonnements

- ⌚ 021 310 01 37
- ✉️ [abo@bonasavoir.ch](mailto:abo@bonasavoir.ch)
- ✉️ CP 240, 1001 Lausanne



Protection  
juridique dès  
CHF 63.–  
**Vainqueur du test**  
**A BON**  
**ENTENDEUR !**

## NETTE VICTOIRE AUX POINTS

**Toujours une longueur d'avance :**  
dans la catégorie prestations/prix, l'indépendante  
Dextra Protection juridique bat tous ses rivaux.

Tenez vous aussi vos adversaires à distance !  
Appelez dès maintenant le **044 296 60 60**  
Ou concluez vous-même sur **www.dextra.ch**